This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

73. c. 28

DOMINUS ILLUMINATIO MEA

Taylor Institution.

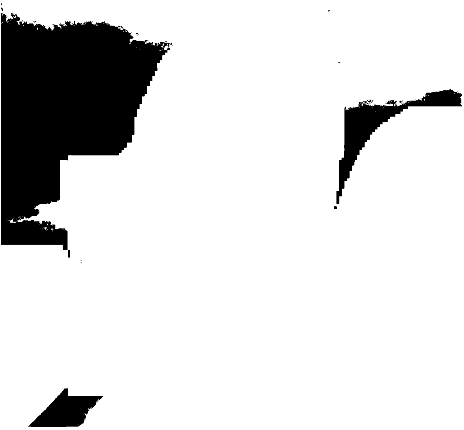

[illegible]

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES
ILLUSTRES.
TOME XIV.

Charles, Antoine,

de Billy d'Anthilly

Iarie Anne de Billy

Planche ~~63~~ 84.

15.

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES
ILLUSTRES
DANS LA RE'PUBLIQUE DES LETTRES.

AVEC

UN CATALOGUE RAISONNE'
de leurs Ouvrages.

TOME XIV.

A PARIS,
Chez BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques,
à la Science.

M. DCC. XXXI.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

LIVRES NOUVEAUX.

LA Bibliotheque Italique, in-8°. 6. vol.

Les derniers volumes de cet Ouvrage se vendent séparement.

Histoire de Lorraine par D. *Calmet*, in-fol. 3. vol. fig. Nancy 1728.

Agathon & Tryphine, Histoire Sicilienne, in-8°. Nancy 1711.

Fr. & J. Hottomannorum, *& clarorum virorum ad eos epistolæ, accedit Appendix epistolarum miscellanearum virorum doctorum & Autorum vita*, in-4°. Hagæ comit. 1730.

Description de l'Isle de l'Archipel & de quelques autres adjacentes, par *D'O Dapper*, in-fol. fig. la Haye 1730.

Histoire naturelle, Civile & Ecclesiastique de l'Empire du Japon, trad. de l'Allemand de Kempfer par Scheurzer, in-fol. fig. 2. vol. la Haye 1729.

Œuvres diverses & Poësies sacrées de *Julien Scopen*, in-8°. la Haye 1728.

Histoire abregée de Charles XII. Roy de Suede, in-12. la Haye 1730.

Continuatio magni Bullarii, volumina 8. *&* 10. *in quibus continentur Bulla omissa in precedentibus*, *vol. in-fol. Luxemb*. 1730.

La vie du Tasse in-12. 1695.

Histoire des Medailles, ou introduction à la connoissance de cette Science par *Ch. Patin* en fig. 1695.

Les principes de l'Architecture de la Seulpture & de la Peinture, & des autres Arts qui en dépendent avec un Dictionnaire des termes par Felibien, in-4°. fig. 1697.

Herm. Conringii *de Scriptoribus XVI. sæculorum post Christum*, *in*-4°. *Wratislava* 1727.

J. Alb. Fabricii *Codex pseudepigraphus veteris Testamenti additur Hypomnesticon Josephi in*-8°. 2. *vol. Hamburgi* 1722. *&* 1723.

Lettres d'un Professeur de Strasbourg à un Gentilhomme Lutherien sur les six obstacles du salut, in-4°. Strasbourg 1731.

Acta Medicorum Berolinensium De-

eas prima & secunda, in-8°. *Berolini* 1722. *à* 1729.

Fr. Fabricii *Marcodurani Historia M. T. Ciceronis*, in-8°. *Budinga* 1727.

God. Guil. Leibnitii *Principia Philosophia more Geometrico demonstrata*, in-4°. *Francofurti* 1729.

Mich. Ranfftius *de masticatione mortuorum in tumulis*, in-8°. *Lipsia* 1728.

P. Reinh. Vitriarii *institutiones Juris natura, Gentium & Publici ad methodum Hug.* Grotii, 3. vol. *Norimb.* 1726. & 1727.

Ez. Spanhemii *orbis Romanus cum fig.* in 4°. *Lipsia* 1728.

Ign. Hyat. de Graveson *Historia veteris & novi Testamenti*, in-fol. 4. *vol. Augusta vind.* 1727. & 1728.

Eus. Amort *Philosophia Polingana ad normam Burgundica*, in-fol. fig. *August. vind.* 1730.

Les Négotiations & Memoires de M. de la Torre depuis 1695. jusqu'à 1715. in-8°. 5. vol. la Haye.

Les Œuvres de Boileau, nouvelle

édition, in-fol. fig. 2. vol. la Haye 1728.

Le Corps diplomatique du Droit des gens, in-fol. 12. vol. Amsterdam.

L'Atlas historique par Geudeville, in-fol. 7. vol. fig.

Histoire de Geneve par *Spon*, nouvelle édition très-augmentée & corrigée avec fig. 2. vol. in-4°.

La même 4. vol. in-12.

L'on souscrit chez ledit Briasson pour les Oeuvres de M. Delaunoy, *in-fol.* 10. *vol. qui s'impriment à Geneve.*

TABLE ALPHABETIQUE des Auteurs.

BARBARO. (Ermolao) *p.* 1
BENSERADE. (Isaac de) 304
BEVERLAND. (Adrien) 340
BOURSAULT. (Edme) 363
BUGENHAGEN. (Jean) 175
CARDAN. (Facio) 235
CARDAN. (Jerôme) 233
CARDAN. (Jean-Baptiste) 249
CARRE'. (Louis) 347
CHERON. (Elizabeth Sophie) 168
CRUSIUS. (Martin) 382
EVEILLON. (Jâques) 293
FRANCKE. (Auguste Herman) 100
FRESNOY. (Charles Alphonse du) 190
GERBAIS. (Jean) 130
HAILLAN. (Bernard de Girard du) 209
HOMBERG. (Guillaume) 151
LABOUREUR. (Jean le) 114
LABOUREUR. (Louis le) 126

LABOUREUR. (Claude le) 127
MIGNAULT. (Claude) 81
NICOLAI (Jean) 282
PINEAU. (Gabriel du) 35
POLONUS. (Martin) 195
SAINT AMAND. (Marc Antoine Gerard de) 352
SBARAGLIA. (Jean Jerôme) 224
SENNERT (Daniel) 140
TREBIZONDE. (George de) 322
VIDEL. (Louis) 196

Fin de la Table alphabetique.

MEMOIRES
POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES HOMMES ILLUSTRES
DANS LA RE'PUBLIQUE *des Lettres;*

Avec un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages.

ERMOLAO BARBARO.

ERMOLAO Barbaro naquit à *Venise* le 21. May 1454. de *Zacharie Barbaro*, noble Venitien. La datte du mois de sa naissance ne se trouve que dans *Vossius*, & dans le Traité Astrologique de *Luc Gauric*. Pour ce E. BARBARO.

E. BARBARO. ce qui est de celle de l'année, il paroit par une lettre de *Barbaro* même qu'elle est juste. Il y marque qu'il avoit publié sa traduction de la Paraphrase de *Themistius* à l'âge de 26. ans. Or cette traduction parut en 1480. Il a donc dû naître en 1454. Il est vrai que *Gauric* met sa naissance en 1453. mais il se trompe en cet article, comme en beaucoup d'autres; par exemple en le faisant mourir à l'âge de 66. ans, au lieu qu'il n'en avoit alors que 39.

Plusieurs Auteurs lui ont donné pour pere *François Barbaro*, & ont embrouillé en plus d'une maniere sa généalogie. *Bayle* a bien vu l'embarras & la confusion qu'il y avoit dans ce qu'on trouve sur ce sujet dans *Volaterran*, dans *Gesner*, & dans d'autres; mais il n'a pu y apporter de remede. Je tâcherai donc de mettre ici cette matiere dans tout son jour, en suivant les traces des Journalistes de *Venise*, qui nous donnent un détail exact de tout ce qui regarde la famille de *Barbaro*.

Candiano Barbaro, Bisayeul de celui dont j'ai dessein de parler, eut

deux fils ; *François I.* & *Zacharie I.* E. BARBARO.

François I. fut disciple de *Chrysoloras*, & se rendit habile dans les Langues Grecque & Latine. Il composa en cette derniere un Livre *De re Uxoria*, qui a été imprimé plusieurs fois, & principalement à *Amsterdam* en 1639. *in*-12. & traduit en François par *Claude Joly*. *Paris* 1667. *in*-12. Il traduisit aussi du Grec de *Plutarque* les vies d'*Aristide* & de *Caton*, & laissa quelques Lettres & quelques Harangues. Il passa par les Charges de la République de *Venise*, s'aquit une grande réputation en défendant la Ville de *Brescia* où il commandoit, & mourut Procurateur de S. Marc en 1454. Il étoit grand ami de *Philelphe*, dont on a encore plusieurs Lettres qui lui sont adressées. C'étoit l'Ayeul de notre Auteur.

Zacharie I. son grand Oncle eut un fils nommé *Ermolao I.* qui fut Evêque de *Trevise*, & ensuite de *Verone*, après avoir été Protonotaire Apostolique, & qui mourut le 12. Mars 1471. comme on le voit dans son Epitaphe rapportée par

E. BARBARO.

Ughelli. On a de lui quelques ouvrages qui n'ont point été imprimés, entr'autres *B. Athanasii Alexandrini Episcopi vita, & ejus corporis ad inclytam Venetiarum civitatem translatio*, & des Sermons que *Vossius* a donnez mal à propos à notre *Ermolao*. *Possevin* a évité cette faute, mais il en a fait un autre, en s'imaginant que cet Evêque avoit été de l'Ordre de S. *Augustin*. On a une de ses Lettres imprimée avec le Discours de *Celso Maffei* intitulé: *Dissuasoria ne Christiani Principes Ecclesiasticos usurpent census, ad inclytum Venetorum Senatum. Verona* 1503. *in*-4°.

Zacharie II. pere de notre *Barbaro* fut fils de *François I.* & d'une fille de *Pierre Loredano*, Procurateur de S. Marc, & naquit vers l'an 1422. Il fut lui-même élû Procurateur le 14. Mars 1487. & mourut au mois de Decembre 1492. âgé de 70 ans. Tant d'Auteurs contemporains le font fils de *François I.* & pere d'*Ermolao II.* qu'il est surprenant qu'il s'en soit trouvé qui ayent renversé cette descendance. Il eut quatre enfans d'une fille du Doge *André Vendrami*-

ni : *Ermolao II.* qui est celui dont il s'agit ici, *Louis I.* dont la posterité subsiste encore, *Daniel I.* dont *Jean B. Nani* est descendu par les filles, & *Jerôme*. E. BARBARO.

Ermolao II. après avoir appris les Langues Grecque & Latine à *Venise*, alla à *Verone* étudier sous le célebre *Matthieu Bosso*, Chanoine regulier de Latran, sous lequel il fit de grands progrès, quoiqu'il ne fût encore qu'enfant.

Lorsqu'il eut huit ans, c'est-à-dire en 1462. son pere l'envoya à *Rome*, & le mit sous la discipline de *Pomponius Latus*, auprès duquel il demeura dix ans. Au bout de ce temps il commença à être Auteur, & composa un Traité en deux Livres *de Cælibatu*, qui n'a pas été imprimé. Les sentimens où il étoit alors sur le Celibat ont toûjours subsisté en lui pendant tout le cours de sa vie, & il n'a jamais voulu se marier. Ce qu'il dit sur ce sujet dans une lettre au P. Arnold est trop singulier pour ne pas trouver ici sa place; on y verra un échantillon de son style. Voici la maniere dont il s'y exprime.

E. BAR-BARO.

Quaeris an sim Maritus? Non sum: Uxorem ne cogito quidem. Satis mihi rerum est, ac negotii cum litteris: alioquin ea non litigant. Nihil porro litteris tam infestum, quam uxoris jugum, & cura liberorum. Non damno conjugium, sine quo ne litterae quidem fuissent, sed hominem litteratum, Dei, syderum, & naturae contemplatorem, hac compede liberum & solutum esse desidero. Itaque carendum uxore duxi, non tanquam flagitio, sed tanquam molestia; non enim facit uxoria vita noxios, facit obnoxios. Neque tamen initiari sacris me sum passus. Nullius me militiae sacramento addixi; Paganus & spontis meae sum: duos tantùm agnosco Dominos, Christum & Litteras.

Barbaro ne fut pas plûtôt retourné dans sa patrie, que son pere l'envoya à *Padoüe* pour y achever ses études; ce fut-là qu'il travailla à la traduction de la Paraphrase de *Themistius*, n'ayant encore que 19 ans, mais il ne la publia que sept ans après.

Dans ces entrefaites le Doge *Nicolas Marcello* étant mort le 1 Sep-

tembre 1474. *Barbaro* fut chargé de faire son Oraison funebre, qui est imprimée. E.-BA-BARO.

Il étudia cinq ans à *Padoue*, après lesquels il fut reçu Docteur en Droit *Civil* & Canonique en 1477. à l'âge de 23 ans. Peu de temps après le Senat lui donna une Chaire de Philosophie dans cette Université, & il la remplit pendant deux ans avec un grand concours d'Auditeurs, enseignant la Morale d'*Aristote*, dont il composa un abregé, qui n'a été imprimé qu'après sa mort.

En 1479. il retourna à *Venise*, où il fut bientôt élevé aux honneurs destinez à la jeune Noblesse Venitienne; mais ces honneurs ne le detournerent point de son application aux belles Lettres, & il continua à traduire en Latin quelques Ouvrages d'*Aristote*, & à composer d'autres Ouvrages.

Au mois de Juin de l'an 1484. la peste qui se fit sentir à *Venise*, l'obligea à en sortir. Il se retira à *Padoue*, où quelques jeunes gens de sa connoissance l'engagerent à leur

E. BARBARO.

expliquer les Poëtes & les Orateurs Grecs. L'amour qu'il avoit pour les Lettres ne lui permit pas de leur refuser ce service ; il se rendit sans peine à leurs désirs, & leur expliqua *Theocrite* & *Demosthene*.

De retour à *Venise*, il ouvrit à la fin de cette année une école de Philosophie dans sa maison, dans le dessein d'y expliquer en quatre ans tous les Ouvrages d'*Aristote*, avec ses principaux Commentateurs, & principalement *Averroes*, dont il faisoit beaucoup de cas ; il s'étoit d'abord borné à deux ou trois Auditeurs, mais dès que la chose fut sçue à *Venise*, il lui en vint un grand nombre qu'il ne put s'empêcher de recevoir.

Le concours qui se faisoit pour cela chez lui excita la jalousie de quelques personnes. Il vit sa conduite traitée par les uns de vanité & d'ambition, & par les autres de bassesse indigne d'un noble Vénitien. Mais il méprisa tout ce qu'on put dire sur ce sujet, & continua pendant la premiere année son entreprise ; qu'il fut cependant obli-

gé d'interrompre la seconde ; car le Sénat le nomma en 1486. avec *Dominique Trivisano*, pour aller en qualité d'Ambassadeurs Extraordinaires complimenter l'Empereur *Frederic III.* & l'Archiduc *Maximilien d'Autriche* son fils, qui venoit d'être élû Roi des Romains, & pour renouveller les anciennes alliances. E. BARBARO.

Avant que de partir ils eurent ordre du Sénat de faire toutes sortes d'honneurs aux Ambassadeurs de l'Empereur, qui étoient en chemin pour se rendre en Italie, supposé qu'ils les rencontrassent dans leur route. Cette rencontre arriva effectivement à *Padoüe*, & *Barbaro* leur fit un discours très-éloquent qui les surprit, & les remplit d'estime pour lui.

Etant arrivez à *Bruges*, où la *Cour* de l'Empereur étoit alors, *Barbaro*, comme le plus jeune, fut chargé du discours, qu'il prononça le 3 Août de cette année 1486. L'Empereur en fut très-content & les fit tous les deux Chevaliers.

A son retour à *Venise*, il fut éle-

E. BARBARO.

vé à de nouveaux honneurs, dans lesquelles il trouva de nouvelles distractions à ses études. Il témoigne lui-même qu'en les acceptant, il ne le faisoit que par complaisance pour sa famille, puisqu'il étoit obligé de leur sacrifier son unique plaisir, ou du moins sa passion favorite, qui étoit l'étude & l'application aux belles Lettres.

Au commencement de l'année 1488. il fut nommé pour aller en Ambassade à la Cour de *Ludovic Sforce* Duc de *Milan*, où *François* son Ayeul, & *Zacharie* son pere avoient été avec la même qualité, & où il avoit lui-même fait un voyage deux ans auparavant avec son pere.

Il doit être arrivé à *Milan* au mois d'Avril de cette année; car la premiere de ses lettres, qui soit dattée de cette Ville, est du 13 de ce mois.

Son Ambassade finie, il retourna à *Venise*, où il ne demeura pas long-temps tranquille; car au bout d'un an il fut nommé Ambassadeur ordinaire de la République auprès du Pape *Innocent VIII*.

étoit à *Rome* en cette qualité, E. BARBARO.
[q]ue *Marc Barbo*, Cardinal du
de S. Marc, & Patriarche d'*A*-
e vint à mourir le 10 ou le 11
[.]s 1491. Il manda aussitôt cette
[no]velle au *Sénat*, qui délibera, sui-
[.] l'usage, sur le sujet qu'on re-
[co]mmanderoit au Pape, pour lui
[succ]eder dans le Patriarchat. Mais
[ava]nt que cela fut fait, *Innocent*
[VIII]. le confera de son propre mou-
[vem]ent à *Barbaro*, qui eut l'impru-
[den]ce de l'accepter, sans attendre le
[con]sentement de ses Maîtres; quoi-
[qu']il n'ignorat pas, que suivant les
[...] de la République, il étoit dé-
[fend]u à tous les Ministres qu'elle
[env]oyoit aux Princes étrangers, &
[sur] tout à la Cour de Rome, d'ac-
[cep]ter d'eux aucune dignité sans sa
[per]mission.

[O]n ne sait pas précisement le jour
[a]uquel *Barbaro* fut nommé à cet Ar-
[che]vêché. Mais il est sûr que ce fut
[peu] de temps après la mort de *Bar*-
[bo], & le même mois; car on a une
[de] ses Lettres dattée de *Rome* le 31
[...]rs de la même année, où il re-
[mer]cie *Jean Pic*, son ami, des com-

E. BARBARO. plimens qu'il lui avoit faits sur sa nomination. Un chose singuliere qui est à remarquer dans cette Lettre, c'est qu'il y prend les titres d'*Orator Venetus*, *& Patriarcha Aquilejensis*, sans considerer que ces deux titres étoient par les loix de la République incompatibles ensemble.

Au reste ceux qui ont prétendu que c'étoit *Alexandre VI.* qui l'avoit nommé au Patriarchat *d'Aquilée*, comme *Leandre Albert* le fait dans sa *Description de l'Italie*, se trompent fort, puisque ce Pape ne fut élû que le 11 Août 1492. c'est-à-dire plus de seize mois après sa nomination.

La Lettre que *Barbaro* avoit écrite au Sénat pour lui annoncer la mort de *Barbo*, fut suivie de près de celle par laquelle il lui apprit que le Pape l'avoit obligé d'accepter l'Episcopat; mais cette excuse ne fut point reçûe, Il fut proscrit, & on confisqua ses biens. Le Conseil des dix lui écrivit même fort sechement qu'il eût à renoncer au Patriarchat, & que s'il ne le faisoit, son pere, qui étoit alors Procurateur, seroit

privé de toutes ses dignitez, & qu'on confisqueroit aussi ses biens. E. BARBARO.

Cette menace ébranla *Ermolao*, qui se démit aussitôt entre les mains du Pape de la dignité qu'il lui avoit conferée, comme il paroît par une Lettre de *Pierre Delphino*, qui est la 92 du 2e Livre, & qui est datée de *Camaldoli* le 23 Juin 1491. *Delfino* y apprend cette nouvelle à *Ugolino Verini*. La chose n'étoit pas cependant alors recente, car on a une autre Lettre du même *Delfino* datée du 8 May 1491. & adressée à *D. Bernardin*, Prieur de *S. Michel* de *Murano*, (c'est la 85e du 2e Livre) dans laquelle il lui mande que le Sénat, sur la renonciation de *Barbaro*, avoit nommé au Patriarchat *Nicolas Donato*, Evêque de *Nicosie*, & que lui *Delfino* avoit été aussi sur les rangs, mais qu'il avoit eû moins de voix que lui. Ainsi la renonciation de *Barbaro* a dû se faire au mois d'Avril, c'est-à-dire un mois environ après sa nomination.

Donato ne put cependant prendre possession du Patriarchat d'A-

E. BARBARO.

quilée, qu'après la mort de *Barbaro*, on ne sçait pourquoi, & cette Eglise fut gouvernée pendant ce temps-là par *Jacques Valaresso*, Evêque de *Capodistria*.

Zacharie Barbaro fit tout ce qu'il put, & employa son credit & ses amis pour conserver le Patriarchat à son fils ; mais n'ayant pû y réussir, on prétend qu'il en mourut de chagrin. L'intervalle de plus d'un an & demi qu'il y a entre la renonciation du fils & la mort du pere suffit pour détruire cette prétention: car *Zacharie* ne mourut qu'au mois de Decembre 1492. outre qu'*Ermolao* fait dans ses Lettres de grands éloges de la constance avec laquelle son pere supporta sa disgrace.

Barbaro ne pouvoit retourner à *Venise* après ce qui lui étoit arrivé, & n'étant point encore rentré en grace avec le Sénat ; ainsi il demeura à *Rome*, où il se consola de son exil par l'étude & le travail. Quelques-uns prétendent qu'il y mourut aussi de chagrin, mais c'est un conte ; il est certain, & tous les Auteurs de son temps l'assurent, qu'il

mourut de la peste, non pas à *Ro-* E. BAR-
me, comme plusieurs l'ont dit par BARO.
une maniere de parler assez ordi-
naire, qui attribue à une Ville ce
qui se passe dans son voisinage;
mais dans une Maison de Campa-
gne voisine de *Rome*, qui apparte-
noit au Cardinal *Olivier Carrafa*,
& où il s'étoit retiré pour éviter
la contagion, comme l'assure *Al-
cionius* dans son Dialogue *de Exilio*.

Il y a sur l'année, le mois, & le
jour de sa mort, & sur l'âge qu'il
avoit lorsqu'il mourut, deux sen-
timens principaux qui sont tous les
deux appuyez sur de fortes raisons.

Le premier est celui de ceux qui
veulent que *Barbaro* mourut le 21
May 1494. âgé de 41 ans. La pre-
miere preuve qu'ils employent est
tirée de ces mots qu'ils prétendent
être gravez sous les quatre vers qui
forment son Epitaphe, qu'on voit
à *Rome* dans l'Eglise de la *Madon-
na del Popolo*, où il a été enterré.
*Obiit an. 1494. Maii 21. vix. ann.
41.* suivant qu'ils sont rapportez
par *Laurent Schrader* dans son Livre
des *Monumens d'Italie*, p. 159. &

E. BARBARO. par *Barthelemi Burchelati* dans le premier livre de ses *Commentaires Memorables*, p. 236. quoique *F. Swertius* dans ses *Selecta Christiani Orbis delicia* dise qu'on y lit seulement ceux-ci : *Obiit anno* 1494. Secondement le Continuateur Anonyme de la Chronique de *Matthias Palmieri*, imprimée à *Basle* en 1529. *in-fol.* qui vivoit peu de temps après *Barbaro*, met sa mort sous l'an 1494. Troisiémement le P. *Mabillon* cite (*a*) une Lettre d'*Antoine Merula* à *Antoine Calbo*, tous deux amis intimes de notre Auteur, datée de *Milan* le 3. Août 1494. où il lui fait part de la mort de *Barbaro*. Après quoi le P. *Mabillon* ajoûte que ce Sçavant étoit mort à Rome le 21. May 1494. âgé de 41. ans, comme on lit dans son Epitaphe rapporté par *Ughelli*. Il est vrai qu'*Ughelli* rapporte l'Epitaphe, mais avec ces mots seulement : *Obiit anno* 1494. sans parler du mois, ni du jour, ni de l'âge de *Barbaro*, que le P. *Mabillon* a suppléez de lui-même.

(a) *Iter Italic*, p. 204.

Quoique

Quoique toutes ces raisons paroissent assez fortes, le second sentiment qui fait mourir *Barbaro* en 1493. après le milieu du mois de Juillet est appuyé sur d'autres qui le sont encore davantage, & qui m'engagent à l'embrasser. 1°. *Trithème*, qui vivoit du temps de *Barbaro*, dit expressement qu'il mourut âgé de 39. ans, l'an 1493. Indiction 11e. 2°. *Philippe de Bergame* dit la même chose dans son *Supplement*, & c'étoit aussi un Auteur du même temps. 3°. *Georges Merula*, intime ami de *Barbaro* dans une Lettre écrite au Duc *Ludovic Sforce*, & datée de *Milan* le 26. Février 1494. parle d'*Ermolao Barbaro*, comme d'une personne morte. *Politien* fait la même chose dans une réponse à cette Lettre, où il étoit attaqué sur quelques points de Littérature. 4°. Le même *Politien* dans une autre Lettre à *Jean Pic*, datée du 2. May 1494. dit que *Barbaro* étoit mort peu de temps après la publication de ses *Castigationes Pliniana*. Or ce Livre fut achevé d'imprimer le 12. Février 1493. 5°. Le

E. BARBARO.

E. BARBARO.

Cardinal *François Piccolomini*, un des plus grands Protecteurs de *Barbaro*, ayant écrit sa mort à *Pierre Delphino*; celui-ci lui répondit par une Lettre datée de *Fontebuona* le 4. Août 1493. où il lui marque le chagrin qu'il avoit de la mort de *Barbaro*: *quem scribis*, dit-il, *his diebus peste correptum Romæ interiisse*. Ces mots, *his diebus*, marquent qu'il devoit être mort sur la fin du mois de Juillet; ce qui trouve sa confirmation dans une Lettre de *Pierre Delphino* à *Ugolino Verini*, datée du 18. Août de la même année; car il y dit expressement qu'il y avoit bientôt un mois que *Barbaro* étoit mort: *elapsus est ferè mensis ex quo demigravit Hermolaus*. Il a donc dû mourir peu de temps après le 18. Juillet 1493. 6°. *Pierre Parenti* dans des Mémoires Historiques des choses arrivées de son temps, que l'on conserve Manuscrits dans la Bibliothêque de *Strozzi*, marque précisement la mort de *Barbaro* au mois de Juillet 1493. 7°. La Lettre de *Merula*, qui paroît la meilleure preuve de la pre-

niere opinion, sert plûtôt à prou- E. BAR
ver cette seconde, c'est-à-dire que 1480.
Barbaro est mort au mois de Juillet 1493. Le P. Mabillon qui l'a citée le premier s'est trompé en deux points considerables, car premierement le nom de *Merula*, Auteur de cette Lettre, n'est pas *Antoine*, mais *George*. Secondement cette Lettre est véritablement datée de *Milan* le 3. Août; mais au lieu de l'année 1494. que marque le P. *Mabillon*, il y a 1493. ce qui prouve fort bien que *Barbaro* est mort au mois de Juillet 1493. Cette Lettre a paru pour la premiere fois imprimée dans le *Journal de Venise*, tom. 28. p. 252. Pour ce qui est enfin de la date de la mort de *Barbaro*, qui se trouve sur son tombeau, la diversité qu'il y a entre ceux qui rapportent ne permet pas d'y faire un grand fond. D'ailleurs il se peut faire que cette datte, supposé qu'elle existe véritablement, ce dont il y a assez de sujet de douter, ait été ajouté après coup, & seulement sur des conjectures.

Il y a de l'exageration dans ce

E. BARBARO. que *Pierius Valerianus* dit dans son Livre *de infelicitate Litteratorum*, que *Barbaro* étant mort dans la pauvreté & dans l'abandon, fut privé de la sépulture, & qu'on ignore où son corps fut mis ou jetté. Cet Auteur pouvoit sçavoir sans peine le lieu où il avoit été enterré, comme l'ont sçû ceux qui ont écrit après lui.

La qualité de Cardinal que quelques-uns lui ont attribuée est imaginaire, il ne l'a jamais été. *Tritheme* est le premier qui la lui ait donnée, trompé sans doute par un faux bruit qui s'étoit répandu qu'il avoit été nommé à cette dignité. Mais il n'en est pas dit le moindre mot ni dans ses écrits, ni dans ceux de ses amis, ni dans son Oraison funebre par *Mancinelli*.

Catalogue de ses Ouvrages.

1°. *Themistii Peripatetici lucidissimi Paraphrasis in Aristotelis posteriora & Physica; in libros item de anima, memoria ac reminiscentia, somno & vigilia, insomniis & divinatione per somnum, interprete Hermolao Barbaro. Barbaro* commença cette

Traduction à l'âge de 19. ans, & la publia dans sa 26e. année, c'est-à-dire l'an 1480. Elle parut en effet pour la premiere fois cette année à *Venise in-fol.* Edition qui a été suivie de quatre autres faites dans la même Ville & dans la même forme en 1500. 1502. 1554. & 1560. *Barbaro* a joint à sa Traduction quelques remarques qui sont à leur place au bas du texte. *Vossius* assure que cette Traduction n'est pas fidele, parce qu'il l'a voulu rendre trop élégante. C'est aussi le défaut de ses autres traductions.

E. BARBARO.

2°. *Discoridis Anazarbei de medicinali materia Libri V. latinitate primùm donati ex Versione Hermolai Barbari cum corollariis ejusdem, & cum notis Joan. Baptistæ Egnatii.* La plus ancienne édition que l'on connoisse de cet Ouvrage est *in-fol.* sans date & sans nom de lieu. Il y en a une autre faite à *Venise* en 1516. *in-fol.* Les Corollaires de *Barbaro* ont été joints à une nouvelle version de *Discoride* faite par *Marcel Virgilio*, Florentin, & imprimée à *Strasbourg* en 1529. *in-fol.* & à Co-

E. BAR-BARO. *logne* la même année, & en 1530. aussi *in-fol.*

3°. *Rhetoricorum Aristotelis libri tres, interprete Hermolao Barbaro. Venetiis* 1544. *in*-4°. Cette premiere édition a paru par les soins de *Daniel Barbaro*, petit neveu d'*Ermolao*, qui y a joint de sçavans Commentaires. Elle fut si bien reçuë qu'on en fit la même année une nouvelle à *Lyon in*-8°. une troisiéme l'année suivante 1545. à *Basle in*-8°. une quatriéme peu de temps après dans la même Ville, & une cinquiéme à *Paris* en 1549. *in*-8°. La traduction d'*Ermolao* a été aussi imprimée seule sans les Commentaires de *Daniel* à *Lyon* en 1558. *in*-8°. *Ermolao* avoit dessein de traduire en Latin toutes les Oeuvres d'*Aristote*, & il l'a exécuté par rapport à la plus grande partie; mais on n'a d'imprimé que sa traduction des trois Livres de la Rhetorique.

4°. *Compendium Ethicorum Librorum. Venetiis* 1544. *in*-8°. Cet abregé est tiré des Livres de Morale d'*Aristote*. Il n'a paru qu'après sa mort par les soins de *Daniel Barbaro*.

5°. *Compendium scientiæ naturalis ex Aristotele. Venetiis* 1545. *in*-8°. par les soins de *Daniel Barbaro*. It. *Basileæ* 1545. *in*-8°. Cette édition a été corrigée par *Conrad Gesner*. It. *Parisiis* 1546. *in*-8°. & 1553. *in*-4°. It. *Lauzannæ* 1579. *in*-8°. It. *Marpurgi* 1597. & 1607. *in*-8°. E. BARBARO.

6°. *Castigationes Plinianæ. Romæ* 1492. *in-fol.* L'auteur dit dans une Lettre qui se trouve à la fin de cet Ouvrage, qu'il avoit été vingt mois à le composer. *Secundæ Castigationes Plinianæ. Romæ Idib. Febr.* 1493. *in-fol.* Cette seconde partie a été faite en un mois & demi. Toutes les deux ont été ensuite imprimées ensemble à *Cremone* en 1495. *in-fol.* à *Venise* en 1497. *in-fol.* à *Haguenau* en 1518. *in-fol.* à *Basle* en 1534. *in*-4°. *Barbaro* s'est donné des peines infinies pour rétablir le texte de *Pline* l'Historien, & il assure y avoir corrigé cinq mille fautes. On pretend cependant qu'il s'y est trop livré à ses conjectures, & qu'il y a souvent corrigé des endroits qui ne meritoient point de correction, seulement parce qu'il ne les entendoit pas. Cela n'a pas

E. BARBARO. empêché qu'on n'ait fourré ses corrections dans le texte des éditions de *Pline* qu'on a faites depuis lui. *Varillas* dit dans ses *Anecdotes de Florence* que *Barbaro* découvrit en travaillant sur *Pline* que cet Auteur étoit né à *Come*, & qu'il composa sur ce sujet une dissertation qui convainquit tous ceux qui la lurent; mais cette prétendue dissertation n'a jamais existé que dans l'imagination de *Varillas*, non plus que bien d'autres choses qu'il a débitées sur le compte de *Barbaro*.

7°. *Castigationes in Pomponium Melam*. Elles se trouvent après les *secundæ Castigationes Plinianæ* dans l'édition de *Rome*, & dans quelques autres. Elles ont paru aussi dans l'*e*-dition de *Pomponius Mela* donnée par *Plantin* à *Anvers* en 1582. *in*-4°. avec les corrections de *Ferdinand Pinciano*, & le spicilege du P. *André Schott*, Jesuite, sur le même Auteur.

8°. *Oratio in funere Nicolai Marcelli Venetiarum Principis*. Il est probable que la premiere édition de ce discours s'est faite à *Venise* l'an 1474. car

car ce fut cette année que *Nicolas Marcello* mourut le 1. Septembre. E. BAR-BARO.
Il se trouve d'ailleurs dans un recüeil intitulé: *Orationes clarorum virorum. Venetiis* 1558. *in*-4°. & *Paris*, 1577. *in*-16. & dans un autre recüeil qui a pour titre: *Orationes funebres habitæ à Legatis, virisque suæ ætate doctissimis. Hanoviæ* 1613. *in*-8°.

9°. *Oratio ad Federicum Imperatorem, & Maximilianum Regem Romanorum, Principes invictissimos.* Il prononça ce discours à *Bruges* le 3. Août 1488. comme je l'ai déja dit. On en a une ancienne édition *in*-4°. qui doit avoir été faite à *Venise* vers le même temps. Il a paru depuis avec le précedent parmi les *Orationes clarorum virorum.* On l'a réimprimé à *Basle* en 1520. *in*-4°. avec quelques autres Opuscules. *Marquard Freher* l'a aussi inseré dans le 2. tome *Rerum Germanicarum*, à la p. 185. de l'Edition de *Francfort* 1637. *in-fol.* On le trouve enfin à la suite des Lettres latines de *Politien*. *Barbaro* avoüe dans la Lettre par laquelle il le dedie à *Jean Carondet*, premier Secretaire de

E. BARBARO. *Maximilien* Roi des Romains, qu'il ne l'a pas publié tel qu'il l'avoit recité, mais tel qu'il l'avoit préparé; s'il ne récita pas tout ce qu'il avoit préparé, ce fut parce que les Courtisans lui recommanderent d'être court, & d'aller d'abord au fait. Ils sçavoient que l'étude des Belles Lettres florissoit alors en Italie, & que les Ambassadeurs de ce pays-là se plaisoient à reciter de longues Harangues parées de tous les ornemens de la Rhetorique, & ce fut pour cette raison qu'ils lui donnérent cet avis. Il fallut ainsi que Barbaro retranchât une bonne partie de son discours, & qu'il ne dit que l'essentiel, & il n'eut pour cela qu'une heure & demie; ce qui peut faire juger de sa presence d'esprit. Son Collegue avoit preparé aussi un discours, mais il ne le dit point pour la même raison.

10°. *Epistolæ.* Elles sont répandues en plusieurs Livres. 1°. Il y en a parmi celles de Politien, c'est-à dire trois dans le premier livre, deux dans le neuviéme, & 21. dans le 12. sans compter les Prefaces &

deux Lettres Grecques de *Barbaro* qui sont aussi au même endroit. 2°. On en trouve une parmi celles de *Pierre Cara* p. 84. de l'édition de *Turin* de l'an 1520. *in*-4°. mais elle est aussi parmi celles du 12e. Livre de *Politien*. 3°. *Epistolæ duæ contrariæ, altera Joannis Pici, altera Hermolai Barbari pro barbaris Philosophis. Haganoæ.* 1534. *in*-4°. Elles sont aussi contenues dans le 9. Livre de *Politien*. 4°. On en voit six autres dans le 2. Livre des Lettres de *Jean Pic*, qui sont aussi dans le 12. Livre de *Politien*. 5°. Il y en a une dans le premier Livre de celles de *Marc-Antoine Sabellicus*. 6°. Il y en a une autre adressée à *Jean Carondelet*, premier Secretaire de *Maximilien* Roi des Romains, après le discours que *Barbaro* prononça à *Bruges*; c'est aussi la derniere de celles de *Politien*. 7°. On en trouve une écrite à *Aurelio Lippo Brandolino*, à la suite d'un discours de *Brandolino*. 8°. Enfin il y en a une dans le 10. Livre des Lettres de *Marsile Ficin*. *Morhof* blâme le stile épistolaire de *Barbaro*, & le reprend

E. BAR- d'y avoir employé des mots trop
BARO, vieux ou trop nouveaux. *Erasme* dans son Ciceronien croit avoir trouvé l'origine de ce défaut, lorsqu'il dit que l'étude de la Philosophie a préjudicié à la pureté de son stile.

11°. *Prælectiones*. Elles se trouvent dans le 12. Livre des Lettres de *Politien*. En voici les titres. 1°. *In Paraphrasim Physices Themistii ad Antonium Galateum*. 2°. *In Paraphrasim Themistii ad Sixtum IV. P. M.* 3°. *In castigationes Plinianas ad Alexandrum VI. P. M.* 4°. *Præfatio cum libros Aristotelis demi cæpit prælegere*. Cette derniere se trouve aussi avec celles du Cardinal *Augustin Valiero* Evêque de *Verone*, & avec les deux Livres du même Prelat *de recta Philosophandi ratione*, p. 52. de l'édition de *Verone* 1577. in-4°. A ces quatre Prefaces on pourroit ajoûter les suivantes. 5°. *In Paraphrasim Themistii de anima ad Georgium Merulam*. 6°. *In Paraphrasim Themistii de memoria & reminiscentia ad Franciscum Thronum, Lucæ filium*. 7°. *In Paraphrasim Themistii de somno & vigilia, ad*

Hieronymum Donatum. 8°. *In Paraphrasim Themistii de insomniis & divinatione per somnum ad G. Ponticum Fatinum.* Ces quatre Prefaces se trouvent dans les éditions de la traduction de *Themistius* par *Barbaro.* 9°. *In Scientia naturalis compendium ad Petrum Foscarum.* 10°. *In Plinianas castigationes secundas ad Alexandrum VI. P. M.* 11°. *In Pomponium Melam ad eundem.* 12°. *In Pliniana Glossemata ad eundem.* L'Ouvrage à la tête duquel cette Preface se trouve, est une explication des mots les plus obscurs qui sont dans l'Histoire naturelle de Pline, que *Barbaro* a mise à la suite de ses *secunda castigationes Pliniana.* E. BARBARO.

Ce sont là tous Ouvrages imprimez de *Barbaro* ; il ne sera pas inutile de dire ici quelque chose de ceux qui ne l'ont point été, du moins des principaux.

1°. *Carmina. Tritheme* dit qu'il en avoit composé jusqu'à douze mille, & il assure lui-même qu'il en avoit fait plusieurs milliers. On n'en a cependant rien imprimé à l'exception d'une Epigramme de quatre vers

E. BARBARO. sur la mort de *Rodolphe Agricola*, inserée après son éloge par *Paul Jove*, & dans le 1. tome des *delicia ducentorum Poetarum Italorum*, p. 334.

2°. *De re Uxoria*; c'est un Poeme de six cent vers où il examine la question : s'il convient à un homme sage & à un homme de lettres de se marier ? Question qu'il resout par la negative.

3°. *De Cœlibatu.* J'ai déja parlé de cet Ouvrage.

4°. *Compendium Galeni.* Il est cité par *Tritheme.*

5°. *De conscribenda Historia.* Le traité est adressé à *Marc-Antoine Sabellicus.*

6°. *Aristotelis Dialectica. Gesner* dit que *Daniel Barbaro* lui avoit écrit qu'il publieroit incessamment cette traduction d'*Ermolao*, qui l'avoit faite à l'âge de 30. ans, mais il n'a pas tenu parole.

7°. *Quantum Astronomia Medicina conveniat. Barbaro* fit cet Ouvrage en 1486. en passant par *Cologne* pour s'en aller à *Mayence*, à la priere de *Theodoric Flas*, Me-

decin de *Nuis*, comme nous l'apprenons de *Tritheme*. E. BARBARO.

8°. *Questiones Geometricæ.* Cet Ouvrage & le précedent l'ont fait mettre par *Vossius* au nombre des Mathematiciens illustres.

9°. *Plutarchus de Iside & Osiride, & Dialogus quare Oracula defecerint.* *Tritheme* fait mention de ces deux traductions.

10°. *Orationes & Epistolæ.* On conserve à *Venise* un manuscrit contenant cinq livres de ses Lettres écrites depuis le mois de Juin 1484. jusqu'au mois d'Avril 1489.

11°. *Erotemata Grammaticalia.* C'est un abregé de Grammaire Greque qui est en manuscrit à *Verone* dans la Bibliotheque de M. *Saibante*, & à la fin duquel on trouve le nom d'*Ermolao Barbaro*; mais on ne peut assurer si cet Ouvrage est de lui, ou de son oncle, ou si l'un des deux l'a seulement transcrit ou fait transcrire pour son usage.

J'exclus du Catalogue des Ouvrages manuscrits de *Barbaro*, les deux suivans que *Tritheme* lui attribue, mais que l'autorité de *Guil-*

E. BARBARO. *laume Eyssengrenius*, d'*Ughelli*, d'*Oldoini*, & de plusieurs autres fait voir appartenir à *Marc Barbo*, Patriarche d'*Aquilée* & Prédecesseur de *Barbaro*.

Gennadii Patriarchæ Constantinopolitani Tractatus de fide Catholica, & responsiones ad quæstiones Mahumetis Magni Turcarum Imperatoris.

Dionysii Areopagitæ opusculum quoddam. Ces deux Ouvrages sont traduits du Grec.

On trouve dans le Catalogue de la Bibliotheque de *Marquard Gudius* p. 509. un volume de l'Histoire des Plantes de *Theophraste*, imprimé par *Alde in-fol.* avec des Annotations manuscrites d'*Ermolao Barbaro*; mais elles ne peuvent être de notre Auteur, qui étant mort en 1493. n'a pu faire des remarques sur un Livre qui n'a été imprimé qu'en 1497.

Le P. *Labbe* dans sa *Bibliotheque des Manuscrits*, p. 270. fait mention d'un Manuscrit Grec d'*Athenée*, qu'il dit être écrit de la main d'*Ermolao Barbaro*, & qui est dans la Bibliotheque du Roy.

Antoine Mancinelli de *Velletri* fit une Oraison funebre sur la mort de *Barbaro*, qui se trouve parmi ses Opuscules imprimez à *Venise* par *Jean Tacuino* & ailleurs, & enfin à *Rome* en 1503. *in-4°.* édition où *Mancinelli* desavoue celles qui avoient été faites à *Venise* par *Tacuino*, & ailleurs en conformité de celle-là, comme entierement corrompuës. Cette Oraison funebre est intitulée, *Oratio in funere Metelli Badii viri doctissimi.* Par *Metellus Badius*, *Mancinelli* entend *Ermolao Barbaro.* Il a changé de même tous les autres noms; ainsi *François Barbaro*, ayeul d'*Ermolao*, y est appellé *Callimaco*; *Zacharie* son pere y a le nom de *Tideo*; *Sabellicus*, qui fit l'Oraison funebre de *Zacharie*, y paroit sous celui de *Saldino*, & ainsi des autres. Il est à présumer que *Mancinelli* n'en a usé de cette maniere, que parce qu'on n'auroit jamais permis à *Venise* d'imprimer l'Oraison funebre d'un homme qui étoit mort dans la disgrace du Senat. C'est peut-être aussi pour cette raison que *Marc-Antoine Sabellicus* dans l'Orai- E. BARBARO.

E. BARBARO. son funebre de *Zacharie B*
pere de notre *Ermolao*, ne di
moindre mot de celui-ci, &
même avec beaucoup d'adr
le faire, quoiqu'il fût son
qu'il en eût dit beaucoup
dans ses autres Ouvrages. A
cette Oraison de *Mancinelli*
plie de particularitez curie
la vie d'*Ermolao Barbaro*.

V. aussi *Tritheme de Scri*
Ecclesiasticis. *Vossius de Histor*
tinis. L'article que cet Auteu
de *Barbaro* est plein de faute
Dictionaire. *Oldoini Athenaum*
num. Mais sur tout le *Jou*
Venise, tom. 28. p. 126.
trouve des recherches curie
la vie de *Barbaro*. C'est lui
servi de guide dans cet Ar

GABRIEL DU PINEAU.

GABRIEL *du Pineau* naquit à *Angers* l'an 1573. de *Claude du Pineau* fameux Avocat, depuis Procureur de l'Hôtel de Ville d'*Angers*, Charge à laquelle *Louis XI.* avoit attaché la Noblesse. *Renée Nivard* sa mere étoit proche parente (*a*) des *Bautru*, qui sont fondus dans les Maisons de *Montauban*, d'*Argouge*, *Rambure* & *Maulevrier*. **G. du Pineau.**

Claude étoit originaire de *S. Florent* en Anjou, & sortoit d'une ancienne famille, qu'on croit la même que celle des *Pineau*, établie à *Vendôme*, & qui y possede depuis long-temps les premieres charges. Il prit grand soin de l'éducation de *Gabriel* son fils unique.

Celui-ci étudia dans l'Université d'*Angers*, où il fit de merveilleux progrès. Puis regardant, comme il le dit (*b*) après *Seneque*, *scho-*

(a) *Menage. Rem sur Guill. Menage p.* 177. & 333.

(b) *Epitre dedicatoire de ses Observations.*

G. DU PINEAU. *lam quasi ludum, arenam, forum*, il entra genereusement dans cette derniere carriere.

Après avoir suivi le Barreau quatre ans à *Angers* avec une réputation superieure à son âge, il se rendit à *Paris* qui lui parut le centre de la véritable lumiere pour la connoissance des Loix. Le Parlement & le Grand Conseil retentirent bientôt de ses plaidoyers. Une éloquence mâle animoit ses discours, & le choix des causes dont il entreprit la défense, donna une juste idée de son équité.

Il se maria en 1600. à *Françoise Lavocat*, fille d'*Amaury Lavocat*, Ecuyer, Seigneur des *Fougerez*, Conseiller au Présidial d'*Angers*; lequel touché d'une piété singuliere après la mort de son épouse, embrassa l'état Ecclesiastique, fut Archidiacre d'*Angers*, Chanoine de la Cathedrale, & Official du Diocese. Il avoit rendu de grands services à *Henri IV.* pour le mettre en possession de la ville d'*Angers*, & fut en recompense pourvu de l'Office de Conseiller, vacant par Ionie

du sieur *Bricet* qui avoit embrassé le parti de la Ligue. Charge dans laquelle il fut maintenu par plusieurs Arrêts du Conseil, malgré les oppositions dudit *Bricet*, & quand celui-ci rentra dans ses fonctions en consequence du Traité de *Rochefort* de l'an 1598. le Parlement, à qui cette affaire fut renvoyée, instruit des services rendus à l'Etat par le sieur *Lavocat* fit en sa faveur, & par ordre du Roi une chose mémorable, en créant pour lui une nouvelle Charge, & ordonna que le premier des deux offices qui viendroit à vaquer par mort seroit supprimé. Son Arrêt est du 22. Août 1598. (*a*) G. DU PINEAU.

D'habiles gens très-éclairez sur les Génealogies prétendent que *Françoise Lavocat* épouse de *du Pineau*, étoit proche parente du Chancelier *Poyet* natif d'*Angers*. C'étoit apparemment par la mere de *Françoise*, qui s'appelloit *Isabelle de la Poeze*, Maison illustre, d'où sont sortis Messieurs de *Saint-Offange*, & le Marquis *de Jarzé*.

(*a*) *Recueil d'Arrêts de Livonniere.* 2. *tom. des Oeuvres de du Pineau*, *p.* 1278.

G. DU PINEAU. Le desir qu'on avoit de posseder *du Pineau* à *Angers* l'engagea d'y retourner. Il fut Conseiller au Présidial de cette Ville, & s'y distingua tellement qu'on le consultoit de toutes les Provinces voisines ; ce qui fit changer de nom à la ruë basse du Figuier, où il demeuroit, qui s'appella depuis de son nom la *Ruë Pineau*, comme on le voit encore dans les Livres où sont marquez les noms & le domicile des Magistrats.

Claude Pocquet de Livonniere, Conseiller au Présidial d'*Angers*, Professeur du Droit François, & Auteur des nouvelles Remarques sur *du Pineau*, dit (*a*) qu'il eut part à tout ce qui se fit de grand de son temps.

Un célébre Avocat de *Saumur* (*b*) conserve d'anciens Mémoires, qui font foi que la Duchesse de *Longueville* engagea *du Pineau*, qu'elle estimoit particulierement,

(a) *Préface des Oeuvres de du Pineau. Edition de 1698.*

(b) M. *Demyon.*

à se charger d'une affaire importante pour M. le Duc *de Brissac*, au sujet des droits de la Baronie de *Montreuil-Bellay*, dont cette Princesse lui avoit fait cession. G. DU PINEAU.

Il s'agissoit de maintenir la disposition de la Coutume d'Anjou contre un Arrêt de reglement, qui en combattoit l'article 444. *Du Pineau* se rendit à *Paris* toûjours prêt à défendre les loix de sa patrie, sans aprehender les difficultez d'une affaire si délicate & si épineuse. Un Avocat d'un grand crédit, plaidant pour la partie adverse, dit qu'il étoit surprenant de voir un Jurisconsulte de Province oser en face de la Cour s'opposer à un de ses Arrêts de reglement. *Du Pineau* representa l'inconvenient qu'il y auroit à donner atteinte à l'autorité des Coutumes, principalement à celle d'Anjou, solemnellement confirmée par nos Rois. Il prouva que l'Arrêt en question ne devoit avoir lieu que dans le Baillage de *Senlis* & quelques autres. Il parla avec tant de justesse & de dignité, que le premier President

G. DU PINEAU. dit en pleine Audience, qu'il n'appartenoit qu'à *du Pineau* d'instruire la Cour, & loüa son zéle & ses travaux. L'Avocat de sa partie adverse frappé de la force & de l'éloquence de son adversaire previt par-là la perte prochaine de sa cause, & tomba dans une langueur dont il mourut avant la décision du Procès.

Intervint Arrêt par lequel il fut ordonné que l'article 444. de la Coutume d'Anjou auroit son entiere execution, nonobstant ledit Arrêt de reglement.

M. *de Brissac* n'ayant pû en cette occasion résoudre *du Pineau* à recevoir aucun honoraire, lui fit porter un magnifique service d'argenterie, après avoir défendu à celui qui en étoit le porteur, de nommer la personne qui l'envoyoit.

Menage croit ne pouvoir mieux justifier l'éloge qu'il fait de son pere *Guillaume Menage*, Avocat du Roi d'*Angers*, homme d'un rare mérite, qu'en l'égalant à *du Pineau*. C'est ainsi qu'il en parle à *Pierre Me-*

nage son neveu. (*a*) » Votre ayeul » eut pour émule *Gabriel du Pineau*, » ancien Conseiller du Présidial » d'*Angers*, homme très-sçavant dans » le Droit Civil & Canonique, » comme on le peut voir par ses Ou» vrages. Ainsi vous pouvez faci» lement juger du mérite de votre » Ayeul par celui d'un tel émule.

G. DU PINEAU.

Il falloit que *Guillaume Menage* fût un grand homme, pour égaler *du Pineau* [illegible] assûre (*b*) avoir été peu in[illegible]r à *du Moulin*, le Prince des Jurisconsultes.

Le même *Menage* ajoute (*c*) que » *du Pineau* n'étoit pas toujours du » sentiment de *Guillaume Menage*, » & que lorsqu'ils s'accordoient, » les Angevins avoient coutume de » dire ce que *Cujas* (*d*) rapporte des » Jurisconsultes *Julianus* & *Marcellus*; *il faut que cela soit vrai, puisque* » *du Pineau confirme la décision de* » *Menage*.

(a) *Vita Guil. Menagii*, p. 65.

(b) *M. de Livonniere Pref. de la Coutume d'Anjou. Edit. de* 1698.

(c) *Vita Guil. Menagii*. p. 65.

(d) *Liv.* 14. *de ses Observations*. p. 35.

G. DU PINEAU,

C'est dommage que celui-ci n'a pas transmis ses lumieres à la posterité comme *du Pineau*, qu'on entend continuellement citer au Palais, sur-tout dans les Provinces pour lesquelles il a écrit. Il y regardé comme la regle des Jugemens, qui sont ordinairement favorables à ceux qui peuvent l'avoir de leur côté.

Cela étoit vrai du temps même de *du Pineau*. Les Princes & Seigneurs qui avoient des terres en Anjou, ambitionnoient son suffrage pour terminer leurs differends.

Marie de Medicis qui eut occasion de connoître cet illustre Angevin, eut pour lui beaucoup de consideration, & le créa Maître des Requêtes de son Hôtel. Cette Princesse demeura dix mois de suite à *Angers*, sçavoir depuis Octobre 1619. jusqu'au mois d'Août 16 Dans ses disgraces elle chercha à s'appuyer du credit & des conseils de *du Pineau*; mais toujours attentif à ce qu'il devoit d'un côté à la Mere de son Roi, & de l'autre à son Souverain, il ne cessa d'in

& des sentimens de paix à *Marie de Medicis* qui suivit enfin ses conseils, comme il paroît par l'accommodement signé le 10. Août 1620. G. DU PINEAU.

On ne sait pas précisement les circonstances des négotiations de *du Pineau* sur cet important Traité qui fit tant d'éclat dans l'Europe. Peut-être les sçauroit-on, si on n'avoit pas attendu près d'un siecle à recueillir des Mémoires sur sa vie. On connoîtroit aussi ses liaisons avec les hommes célebres de son temps; & les affaires sur lesquelles des personnes distinguées eurent recours à ses lumieres.

On l'appelloit le *Caton* de sa Province; (a) aussi ennemi de la flaterie que cet illustre Romain, il étoit toujours en garde contre la prévention, l'impatience & l'interêt qu'il nommoit les trois écueils d'un Magistrat. C'est ce qui a fait dire qu'il n'avoit pas besoin du bandeau de Themis. (b) On a vû de ses amis demander un autre Rapporteur que lui dans des procès, où ils vouloient

(a) *Rogeron Avocat, Eloge de du Pineau.*
(b) *Autio.* Eloge de *du Pineau.*

G. du Pineau.

réussir, & où il y avoit lieu de douter de la bonté de leur cause, tant l'integrité de *du Pineau* étoit universellement reconnue.

Il est cité conjointement avec le Gouverneur de la Province (M. *du Bellay*) dans l'inscription d'une Pyramide, sur le pont des Treilles, rétabli de son temps, & on l'y qualifie *homme de très-grand poids.*

Telle étoit sa réputation à la Cour même. *Louis XIII.* qui se souvenoit des services qu'il avoit rendus à l'Etat pendant le séjour de la Reine Mere à *Angers*, le nomma le 2. Juin 1632. Maire & Capitaine général de cette Ville, & il mérita dans l'exercice de cette Charge l'aimable titre de Pere du Peuple. Les grands trouvoient en lui un esprit superieur, & les petits étoient confus de son attention à les écouter & à les secourir.

Il succeda dans la Mairie à *Charles Loüet*, Lieutenant Particulier d'*Angers*, Magistrat dont le seul nom fait l'éloge. La dignité de Maire n'étoit que pour un an. *Du Pineau* refusa d'être continué, quelqu'in-

nce que lui en fissent tous les G. DU
rps de la Ville, conformément PINEAU.
: désirs de la Cour, parceque les
barras de cet Office joints aux
ctions de celui de Conseiller,
rdoient la composition de ses
vrages.

Quelques grandes cependant que
ent ses occupations, elles ne
pêcherent jamais d'être d'une
ctitude scrupuleuse à remplir les
oirs du Christianisme. Il ne quit-
les affaires que pour assister aux
ces de sa Paroisse, avec une as-
ité semblable à celle que tout
s admiroit en même temps dans
élebre *Jerôme Bignon*, qui n'a-
: pas de plus grand plaisir que
e mêler avec le peuple, pour
iter debout les Instructions pu-
ues, afin, disoit-il, de partici-
davantage aux graces que Dieu
nd sur les petits & sur les hum-
, qui le cherchent avec simpli-
(a) Ces deux grands hommes
ient ainsi dans la Robe par leur
nce & leur pieté l'ornement de

Duguet des Dispos. aux SS. Mysteres
1.

G. DU PINEAU. la Province d'où ils sortoient.

Du Pineau connut en vrai Jur consulte chrétien l'étenduë de la R ligion, & ne se dispensa d'auc devoir à cet égard. Afin de s convaincre il suffit de jetter un co d'oeil sur ses écrits. Il avoit étu parfaitement les saints Canons, en fit usage avec tout le discern ment possible. Rien de plus ju que ses maximes sur les dispositio des Benefices, & les Ordres sacr La Hierarchie Ecclesiastique étoit un objet très-respectable, moin sa dissertation (*a*) contre *Moulin* en faveur du S. Siége. Morale fut saine & digne d'un C suiste, guidé tant par la raison, par l'Evangile, aussi s'éleva-t-il goureusement contre certains di êteurs relâchez. (*b*)

A ce sujet on le consulta p sçavoir s'il est permis de recou furtivement son bien ou l'équi lent? Si l'on est obligé de décla cet enlevement en cas de Monito

(a) *Ch.* 18. *de ses Consultations.*
(b) *Ch.* 2. *de ses Consultations.*

& si on peut encourir l'excommunication par le silence & la retention desdits effets. G. DU PINEAU.

Un Confesseur avoit répondu qu'on n'étoit pas tenu de rendre ce qu'on avoit pris pour se dédommager, ni déclarer qu'on l'avoit, & qu'on ne pouvoit être excommunié pour le garder dans le silence.

» Ce n'est, repond *du Pineau*, » ni mon dessein ni mon humeur, » de mettre la faulx dans la moisson d'autrui, & rarement je sors » des bornes de ma profession ; mais » j'avoue que je n'ai pas assez de re» tenue, pour ne pas dire qu'en ce » siecle les Directeurs des conscien» ces se portent à de nouvelles do» ctrines, & sous ce prétexte en» treprennent trop curieusement la » connoissance de toutes les actions » morales & œconomiques de ceux » qu'ils appellent leurs enfans spi» rituels, rafinent sur les cas de cons» cience, & donnent des conseils con» traires à la disposition des Loix, » des Ordonnances & des Coutu» mes, méprisant l'autorité du Ma» gistrat temporel & de la Justice,

G. du Pineau.

» n'ayant pour toute regle des con-
» seils qu'ils donnent, que les opi-
» nions de ceux d'entre les Casuis-
» tes qu'ils veulent suivre, & par-
» ce que leurs résolutions sont dif-
» ferentes, & souvent contraires,
» ils avancent cette maxime, je
» n'ose dire cette échapatoire, que
» celui qui est appuyé de la décision
» d'aucuns d'eux, est en repos de
» conscience, ne considerant que ce
» qu'il enseigne, sans examiner s'il
» a bien dit. Mais encore la plû-
» part de ceux qui écrivent & con-
» seillent, ne citent que les auto-
» ritez des Casuistes particuliers,
» sans remonter ni au texte de l'E-
» criture sainte, ni aux Peres de
» l'Eglise, ni aux décisions du Droit
» Canon, ce que j'ai remarqué par-
» ticulierement dans cette question:
» *s'il est permis de recouvrer, ou pour*
» *mieux dire de prendre furtivement*
» *& dérober son bien d'entre les mains*
» *de celui que nous disons le retenir*
» *de mauvaise foi.*

Afin d'éclaircir la question, il eût souhaité que ceux qui l'avoient hardiment décidée eussent pensé à

: les mœurs, sont au-dessus de
rtée du peuple. L'autre point,
qu'on doit toujours *in utroque*
onestum utili præferre, *&* *tutio-*
ligere viam.
près avoir rapporté quantité
oritez qui défendent de pren-
nsi son bien furtivement, il par-
s conditions qui, selon quel-
uns, rendent ce recouvrement
is, & conclut en ces termes:
plus sûr devant Dieu & devant
hommes est de ne conseiller ja-
is cette voye de recouvrer son
n, & moins encore l'équiva-
:, ni de l'approuver quand on
suivie, puisqu'elle est très-pe-
euse: mais il faut prendre la
olution de ne point flater les
sonnes dans leur interêt, quand
a délit ou peché, pour lequel

G. DU PINEAU. Ici paroit l'exactitude de Auteur en fait de Morale. C prendroit pour un Theolog quand on l'entend citer les P les Conciles, & parler des p leges des Clercs, des bonnes litez ou des irregularitez des clesiastiques, & toujours av respect dû à leur état.

C'est ce qui donna occasion Avocat distingué (a) de pro *du Pineau* comme un modele compli pour les Juges & les tats. (il auroit pû ajouter les suistes) Il s'explique ainsi dan Eloge imprimé en 1646.

——— O qui judiciis,
Sive Advocati munus exsequi c
Mentemque magnis applicas
Vitam Pinelli sequere, mores i
Castos, fideles, optumos.
Tum judicando, Judicem implel
num,
Fortem, severum, candidum,
Justi tenacem, veritatis vindice
Prisci Catonis æmulum.

(a) *Bricel.*

Si après avoir été revêtu longtemps de la charge de Conseiller, il s'en demit en conservant le titre de Veteran, ce ne fut pas pour rester dans l'inaction, mais afin de vaquer plus facilement aux fonctions de Consultant & d'Arbitre de sa Province. Semblable au Jurisconsulte *Sabinus*, l'ornement du troisiéme siecle, il appaisoit les querelles beaucoup plus vîte, & à moins de frais qu'au Palais. Ecoutons un temoin oculaire & intelligent déja cité. (*a*) G. DU PINEAU.

Longa & ferme immortalia
Dijudicare noverat negotia
Methodo brevi, certa, bona.
Qualem Sabinus *finiendis litibus*
Aptare consueverat.

Du Pineau ne faisoit acception de personne. Les pauvres à son Audience alloient de pair avec les grands, ausquels il sçavoit faire aggréer cette conduite par sa politesse. Son attention aux besoins du peuple, & son desintéressement ont

(a) *Bricel.*

G. DU PINEAU. fait dire de lui (*a*) ce que le P *Manilius* a écrit de *Servius Sul* qui vivoit du temps d'*August*

Perpetuus populi privato in limine tor.

Sa Maison devint aussi une e d'Academie, où l'on alloit m pour consulter sa nombreuse & cellente Bibliotheque, que po consulter lui-même; lui qu'on p voit regarder comme une Bil theque vivante, vû la prodig quantité d'Auteurs qu'il avoit fond, & dont personne ne sçu mais mieux rendre compte. Il noit chez lui des conferences re où assistoient les jeunes Offici les Avocats & les autres Sça Chacun y proposoit libremen difficultez sur les matieres les épineuses du Droit & de stoire. Il n'y parloit que le nier, parce qu'il s'étoit a çû qu'on déferoit trop à son ment. Alors on l'entendoit res avec une exacte précision ce avoit été dit, & resoudre les tes d'une maniere à ne laisser au

(a) *Briceł.*

obscurité. Nous apprenons de lui que ce fut dans une de ces conferences qu'il fit la lecture de son discours sur le Patriarchat d'Occident. La reputation de ces assemblées, & les avantages qu'en retirerent ceux qui frequentoient le barreau ne contribuerent pas moins que les Ouvrages de *du Pineau* à le faire appeller *Patronorum consilium & auxilium*; c'est le titre que lui donne un celebre Avocat son contemporain. (a) G. DU PINEAU.

Du Pineau venoit de mettre la derniere main à ses Ouvrages, lorsque la mort l'enleva le 15. Octobre 1644. dans sa 71. année, & non à 73. ans, comme le disent *Menage* & *Bayle*. Il mourut dans sa maison de campagne nommé *le Pin*, située aux environs d'*Angers*, Paroisse de *Saint Lô*, & fut enterré à *S. Maurille*, Paroisse de son domicile ordinaire, dans la Chapelle de Sainte Anne, où reposoient ses Ancêtres. Son buste fut placé au-dessus de son tombeau. Le Présidial fit graver son portrait pour le

(a) *Poisson Eloge de du Pineau.*

G. DU PINEAU. mettre à la tête de ses Livres av ses armoiries, qui sont d'azur trois pommes de Pin d'or, deux chef & l'autre en pointe, au ch vron de même. Un ami de l'A teur & du Graveur mit au bas c quatre vers:

Effigiem Pini natura ubi vidit in a
Quantas ars vires æmula, dixi habet!
Ingenium nisi homini vitamque da mus,
Inferius nostro vix foret artis op

Nous ne rapporterons pas les grets que causa la mort de *du I neau.* Ils paroissent assez par les él ges que les Avocats & autres p sonnes de Lettres consacrerent à memoire. Ils sont la plûpart imp mez, & se réduisent tous à jus fier cette inscription que lui fit ami. (*a*)

Interpres fidus, lux juris, & arbi æqui,
Omnia plena salis, plena leporis bens.

(a) *Gaillard*, Avocat.

Consultus docuit vivens componere lites, G. D PINEAU
Jurgia cuncta fori terminat in tumulo.

Bautru de Cherelles, homme d'esprit, parent de *du Pineau*, s'expliqua de même dans des vers François.

Menage, quoiqu'au milieu des Sçavans de *Paris*, sentit vivement cette perte, & revenant dans sa patrie gemit de n'y plus retrouver *du Pineau*, » ce Prince de Themis, » dont la maison étoit un Sanctuai» re, d'où sortoient chaque jour » des Oracles. (*a*)

Pinellus periit, Themidis pius ille Sacerdos;
In proprio Judex limine perpetuus.

On s'est plû à latiniser le nom de *du Pineau* par *Pinellus*, quoiqu'à la rigueur on eût pû le rendre autrement. Le nom *Pinellus* étoit déja si connu dans la Republique des Lettres par la haute reputation de

(a) *Menage* 13. *Elegie Latine.*

G. DU PINEAU.

plusieurs Jurisconsultes tant Ital
que Portugais (*a*) qu'on crut
voir désigner *du Pineau* par ce
me qui réellement ne semble
trop éloigné. Ainsi la France a
Pinellus, qui ne le cede pas à
d'Italie & de Portugal.

Cette conformité affectée de n
entre des Jurisconsultes de di
ses nations, n'est pas sans exen
Du temps de *du Pineau*, *le*
de la Forêt, fameux Avocat du
lement de Paris, Auteur d'un T
té sur *l'indépendance des Rois*
au temporel, se nomma, & fut n
mé en latin *Clarus Sylvius*, pa
espece d'allusion aux Jurisconf
Italiens qui avoient porté ces n
Comme des Poëtes firent hor
à la France d'avoir ainsi que
tres nations produit un Juri
sulte *Clarus*; on l'a felicité
reillement d'avoir donné un *I*

(a) *Jean Vincent Pinelli*, Jurisco
& grand Antiquaire.

Dominique Pinelli, Professeur en
puis Cardinal.

Ben. Pinellus.

Arrius. Pinellus.

lus. Audio, Poëte Angevin s'écrie là-dessus. G. PINE.

Jam non sola canat gens Lusitana Pinellum,
Neve suum jactent quos alit Hesperia.
Nil secunda minus genuit gens nostra Pinellum,
Cujus sæpe Forum, Romaque (a) sensit opem.
Hic decus æternum Juris Patriæque tenetur,
Legum vivit honos, dum sua scripta manent.
Usque tenax recti judex est omnibus unus,
Huic oculos frustra clauderet ipsa Themis.
Hunc nil fulgor opum, nil flectit egentis iniqua
Causa, tenet mediam tutus utrinque viam.
Tanta virtutis mentem dum pascit imago,
Noscis justitiam, tu quoque nosce virum.

(a) Il a écrit en faveur du S. Siege contre les Protestans.

G. du Pineau. *Du Pineau* ne laissa qu'un fils, *Christophe*, Ecuyer, Seigneur de *Montergon*. Il voulut l'engager dans le Barreau, & lui procurer la charge de Lieutenant General; mais celui-ci s'en excusa sur la difficulté de remplir les devoirs d'un état dont son pere avoit porté si loin l'honneur & la dignité. Il avoit cependant de grandes dispositions, & fut fort estimé du Prince d'*Armagnac*, qui voulut avoir un de ses fils pour l'élever à la Cour.

Les écrits de *Gabriel du Pineau* publieront mieux qu'on ne peut le faire l'étenduë de ses connoissances. Les quatre principaux sont.

1. *Observations, Questions & Reponses sur quelques Articles de la Coutume d'Anjou.*

2. Notes Latines opposées à celle de *du Moulin* sur le Droit Canon.

3. Commentaire Latin sur la Coutume d'Anjou.

4. Consultations sur plusieurs questions importantes tant de la Coutume d'Anjou, que du Droit François, avec des Dissertations sur differens sujets.

Le premier fut imprimé à *Angers* G. DU
par *Pierre Avril* en 1646. *in-fol.* de PINEAU.
800. pages. Il contient des questions nouvelles importantes, que *du Pineau* décide, après avoir tiré des meilleurs Auteurs ce qu'on peut dire de plus fort pour & contre. Il représente ensuite les Parties, les Chapitres, les Titres & les Articles des Coutumes du Royaume qui ont du rapport & de la conformité avec ce qui est traité dans la Coutume d'Anjou. Ce Livre fut reçu avec applaudissement dans tous les Tribunaux. On y admire un genie excellent, un jugement solide, une vaste érudition, & des décisions justes & précises.

Les Avocats qui connoissoient le prix de ces Observations avant qu'elles parussent, s'en emparerent sitôt que l'Auteur fut mort. Ils s'en rendirent les dépositaires & en presserent l'impression. Un d'entr'eux (a) impatient de les voir éclore, adressa poëtiquement ses voeux *Libro Pinelli fidei Advocatorum Andium commisso*, & les exprima par ces quatre Vers.

(a) *Jul. Bonneau.*

G. DU PINEAU. *Cognitus Andinis exi mox po*
fœtus,
Tu patruos mores, tu patris
fers,
Quid nunc tot quæris tutores,
Patronos?
Posthume, Patronos ipse for
doces.

2. Les Notes Latines de *neau* contre celles de du M parurent en 1681. avec les Œ de cet Auteur, par les soi *François Pinson*, Avocat au l ment, d'un merite distingué. sont intitulées : *Ad Caroli M Notas in Decretum, Decretale gorii IX. sextum Bonifacii VIII mentinas, Extravagantes &* *adversaria G. D. P. Regii ap des Consiliarii.*

Ces Notes ont beaucoup d ce & de netteté. M. *de Livo* dit (*a*) que *du Pineau* y corri excès & les méprises de *du M* & qu'étant peu inferieur à ce homme en tout autre genre de

(a) *Preface du Comm. de du Pinea tion de* 1698.

es Œuvres de *du Moulin* que
iteur s'est laissé emporter dans
ues-unes de ses notes à l'ai-
& à l'impetuosité d'un stile
bre qui l'a rendu moins exact
ins juste qu'à son ordinaire,
si il a fallu recourir à la ju-
ise critique de *du Pineau*,
ie à un correctif nécessaire.
uedam Molineana Annotationes
tis essent stili, & quandoque se-
doctrina, eisdem cohibendis ad-
a quadam Gabrielis du Pineau
oris Andensis correctoria adjeci.
même *Pinson* dans le 4. To-
s Œuvres de *du Moulin* p. 1.
éloge de *du Pineau*, & de son
ils. *Addidi notas & censuras cla-*
i, juxta & eruditissimi Viri G.
Senatoris Andegavensis, quæ
subministrata fuerunt liberalius à

G. DU PINEAU.

écrivain tel que *du Moulin*, sı
instances que lui en fit une perſ
de distinction fort attachée à l
ctrine de ce Jurisconsulte, 8
clare qu'il n'a entrepris son O
ge que pour arracher le peu
vraye qui se trouve mêlé dan
si abondante moisson. Voici co
il s'exprime sur ce sujet da
Preface qui est à la tête de se
tes : *Carolus Molinaeus in omni*
tiarum genere apprime versatus
ris Civilis Romani, Canonici, &
lici callentissimus, Ecclesiae Catl
per Baptismum alumnus, ab eju
Novatorum ereptus infausta sedi
Notas in Juris Canonici textu
glossas publicavit, multas ex Con
tatorum scriptis brevi compendi
cerptas verè laudandas, alias
bito, quasdam incogitanter, qua
odiosè in Romanam Curiam, sed
Ecclesiam ipsam acri stilo rubica
quasi lolium & zizaniam semin
no superseminans.

souverains, leur indépendance pour le temporel, la superiorité des Conciles generaux au-dessus des Papes, combat vivement son adversaire quand il manque à donner de justes bornes à l'étenduë des deux puissances. G. DU PINEAU.

Les Notes de *du Moulin* attaquoient une infinité d'articles importans. Les Conciles, les SS. Peres, l'autorité de la Tradition, la primauté du Pape, les prérogatives des Patriarchats, la Jurisdiction Episcopale y étoient souvent en butte à sa critique & à de piquantes railleries. La nécessité du Sacrement de Penitence, l'origine & l'utilité des Indulgences entenduës selon l'esprit de l'Église, l'invocation des Saints, la priere pour les Morts, les Rits usitez dans les Ordinations, Consecrations & Elections y souffroient de rudes assauts; *du Pineau* repousse le tout avec zele & avec succès. Ce n'est-là qu'une petite partie des points contestez par *du Moulin*, dont le détail entier conduiroit trop loin; mais on ne doit pas oublier que les Theologiens de

G. DU PINEAU.

Paris étant odieusement accu voir mal interpreté un fame non concernant la Communi les deux especes, (matier fort agitée) *du Pineau* prou les Docteurs de *Paris* l'avoie bien expliqué, & montre e comme sur beaucoup d'autr stions, qu'il n'étoit pas moi Theologien qu'il étoit bon niste.

Il fait voir avec autant deration que d'exactitude, bien *du Moulin* s'est écarté sens de plusieurs Canons, E Déclarations; combien il s'es pé dans des points interes la Chronologie, & qu'il a en ridicule plusieurs pratiqu tes de l'Eglise, jusqu'à appel taines cérémonies de l'Ord des *Observations Magiques*.

Cet Ouvrage de *du Pin* une sçavante Apologie de l Catholique; on ne peut tro

n'avoit point les secours que nous avons aujourd'hui, & où les préjugez formoient des nuages qu'on ne pouvoit percer sans beaucoup de pénétration & de sagacité.

G. DU PINEAU.

Son troisiéme Ouvrage si digne de voir le jour, ne parut que 54. ans après sa mort, à la honte de sa Province qui en auroit dû procurer plûtôt l'impression. C'est un Commentaire continu sur chaque article de la Coutume d'Anjou. Les Sçavans conviennent que c'est le meilleur; quoiqu'il soit de 1600. pages, il n'y a rien d'inutile. L'Auteur l'avoit écrit en Latin d'un stile très-pur, bien éloigné de la barbarie & de l'obscurité de celui de la plûpart de ceux qui ont travaillé sur les Coutumes. Mais comme il n'étoit pas juste de priver les personnes qui ne possedent pas cette langue, d'un livre si utile à ceux qui suivent le Barreau, on a voulu le mettre à la portée des simples Praticiens.

Menage (a) dit que M. *Gourreau*

(a) *Rem. sur la vie de Guill. Menage.* p. 333.

G. DU PINEAU. Conseiller d'*Angers* travaill
traduire en François; il fa
n'ait pas achevé cette tradu
puisqu'il est certain que M. *d*
nay Avocat au Parlement,
fesseur du Droit François
niversité de Paris, en trad
premiere partie; & que M
vard ancien Avocat au Parl
homme d'une grande érud
continua cette traduction,
la derniere main, & la co
quittant le Palais à M. *C*
celebre Avocat au Parlemen
la garda long-temps, comm
piece des plus rares de sa
theque.

L'Academie Royale d'*An*
qui M. *Nyvard* en avoit
don, voyant que le Public
doit avec ardeur l'impressio
Manuscrit, prit à ce sujet
sures nécessaires. Elle regar
Commentaire comme lui ap
nant, parce que ceux qui a
travaillé à le traduire étoi
son corps. On l'imprima de
1698. à *Paris* chez *Coignard*
volume *in-folio*. M. *de Liv*

y mit une Preface, par ordre de l'Academie, dont il étoit membre; mais comme il la représentoit, il ne crut pas devoir se nommer. G. DU PINEAU.

L'Auteur l'avoit dedié au Présidial d'*Angers*, & à tous ses Concitoyens. Il dit dans l'Epître dédicatoire, que *son esprit n'a aucune part à cet Ouvrage, son industrie fort peu, & qu'il rend seulement au Barreau ce qu'il y a puisé, sans oser se flater de plaire à tous ses Lecteurs.* (en quoi il s'est heureusement trompé) Il ajoute que *le nom de sa patrie le timide & de peureux qu'il étoit l'a rendu hardi & courageux, quoiqu'il prétende d'avoir lieu d'apprehender les Censeurs dans une entreprise qu'il avoüe être immense.*

Loin d'avoir des Censeurs, il eut des Panegyristes, ennemis de toutes flateries. A la tête des deux éditions du Commentaire se lisent des éloges non mandiez. Ils sont en vers; un certain air simple, veridique & naturel y paroît davantage que l'art; la piece suivante peut en servir de preuve.

G. DU PINEAU.

Qui fuerat vivens Patria haud
bile lumen,
Cum Juris nodos solveret And
Legibus en patriis etiam post
lucet,
Sic aliis lucem, sic dedit ille

C. Douffet du Jac

Ce Commentaire est le
d'Œuvre de *du Pineau*; il co
le Droit Municipal de l'An
du Maine. La methode de l'A
consiste à rapporter d'abor
chaque question les princip
Droit commun, & les maxim
nerales universellement reçu
donne ensuite un precis de ce
ont écrit les plus habiles Of
ou Avocats d'*Angers* qui l'on
cedé.

De ce nombre sont *Gui*
de Lesrat, Seigneur de *Lan*
& *Pierre de la Guette*, qui
s'être signalez au Présidial
gers, furent Présidens au I
ment de Bretagne; *René*
qui commenta la Coutume
jou, & composa un Traité

gibus Andium municipalibus; *le Fevre* Avocat du Roy d'*Angers*; *la Marqueraye* & *Talüau*, Avocats aux même siége; *François Mingon*, Angevin, qui avoit donné vers l'an 1530. un Commentaire sur la Coutume d'Anjou; mais comme remarque *Chopin* (a) *pio me hercle interpretis conatu, nec infelici fortassis, sed feliciori haud dubie, si commune Galliæ forum sibi proposuisset antea ludum ad discendum, & Francica cum Romanis scita præceptaque conjunxisset.* G. DU PINEAU.

C'est ce que *du Pineau* a heureusement exécuté sans craindre de travailler après ces grands hommes. Il y a même fait des découvertes essentielles, & a sçu donner aux anciennes un tour nouveau, qui les rend plus estimables.

Ces autoritez nettement déduites, il s'objecte les difficultez qui peuvent naître de la disposition & des termes de l'Arrêt qu'il interprete. Il employe pour les resoudre des raisonnemens solides, cite les Jugemens rendus à ce sujet, en

(a) *Præfat. Comment. p. 76. & 77.*

G. du Pineau.

montre l'équité, & les cc
par les plus fameux Com
teurs; ensuite viennent ses ref
qui sont autant de décisic
dessus de toute critique.

Il confere exactement t
articles de la Coutume d'A
avec celles du Maine, de P
Poitou, de Touraine, de L
& autres, marquant leurs co
tez, diversitez, ou contra
ensorte que non-seulement l
premieres Provinces ont d
Ouvrage l'éclaircissement &
pretation de leurs Coutume
toutes les autres, principa
celles qui suivent le Droit
mier, tirent de grands avant
ce livre, qu'on peut appe
Commentaire general. L'A
cet égard pouvoit dire à b
Nations ces paroles que *Cho*
adresse aux Manceaux :

Ut vicina meis, Cenomani, A
arva,
Sic nostri similes colitis ritusq
pinquos.

(a) A la fin de son *Comment. sur*
tume d'Anjou.

Dum patrias igitur, vestras quoque destino leges
Nostris finitimas communi adscribere charta.

G. DU PINEAU.

Du Pineau a joint à son Commentaire les décisions de *du Moulin*, qui ont rapport à la Coutume d'Anjou, & décrit les plus celebres disputes de celui-ci avec *Bertrand d'Argentré*, Commentateur de la Coutume de Bretagne. Il propose son avis, & rapporte les raisons qui le font pancher pour l'un des deux, sans prétendre accorder ni décider leurs differends. Il convient avec *Mornac* que la Jurisprudence Françoise seroit défectueuse sans *du Moulin*, mais il témoigne en même temps son estime pour d'*Argentré*, l'appellant *très-docte & fort éloquent.* Il donne le plus souvent gain de cause au premier pour qui il avoit une veneration singuliere.

On a imprimé avec le Commentaire de *du Pineau* dans le même volume de cette premiere édition, ce qu'on a pu recueillir de ses Consultations, de ses Traitez & Dis-

G. DU PINEAU. cours. Son habileté y éclate deux genres d'écrire si oppo tels que la dissertation & la soit qu'il decide sommairem soit qu'il traite un sujet à fon qu'on apperçoit encore mieu comparant son Commentaire ses Observations. Dans celles appuye ses opinions d'une m tude de preuves & de citati au lieu que dans le Commen il se borne à de simples notes sans une si longue suite de ra nemens developpent le point difficulté. Dans l'un & l'autre d Ouvrages, quoique d'un genr ferent, regnent également une té, une justesse, & une sol ausquelles on ne peut se ref Par tout *du Pineau* paroît pro dans le Droit Romain, da Droit François, les Matiere viles & Canoniques.

Parmi les Traitez joints aux sultations se trouve (*a*) une di tation que le Présidial d'*Anger* bligea de composer contre *du* *lin*. Celui-ci non content d'é

(a) *Ch.* 18.

la puissance des Princes temporels G. du au-dessus de ce qu'ils prétendent Pineau. eux-mêmes, soutenoit (*a*) que l'autorité de l'Evêque de *Rome*, comme Patriarche, n'excedoit pas un territoire peu étendu, nommé par les uns Regions Urbicaires ou Suburbicaires, & reduit par quelques Ecrivains au seul district du Prefet de *Rome*. Cette opinion qui a encore ses Partisans est solidement refutée par *du Pineau*. Il montre que dès les premiers siecles le Pape en qualité de Patriarche avoit une inspection plus speciale & plus immediate sur l'Occident que sur le reste de l'Univers. Cette dissertation a 22. pages *in-fol.* On auroit dû l'imprimer séparement du Recueil des Ouvrages de *du Pineau*. Elle est intitulée : *Discours sur l'étenduë du Patriarchat d'Occident à Rome, au temps du premier Concile de Nicée, & qu'elles furent depuis les Provinces & Regions appellées Urbicaires & Suburbicaires.*

Une telle question étoit neuve, quand *du Pineau* entreprit de la dis-

(a) *Comment. in parvas datas.*

G. DU PINEAU. cuter ; car quoiqu'on l'eut déj minée, personne ne l'avoit approfondie. Plusieurs Sça entr'autres l'illustre M. *de A* ont profité de ses recherche

En general tous les écrits *Pineau*, sans exception, ont ét bien reçus, & ils méritoient distinction. Ainsi la premie tion ayant été enlevée, il a fa faire une nouvelle qui pa 1725. M. *de Livonniere* l'a e de Remarques où il indiq changemens arrivez dans la prudence depuis la mort de teur. Il n'oublie pas les dé sur lesquelles il est d'un av ferent de notre Commenta

Il reconnoît avec beauco modestie *n'avoir pris la liber contredire, que quand il a été par des autoritez capables de trebalancer.* Effectivement il n' surprenant que le Droit Fr ait essuyé certaines vicissitud matieres qui le composent, ce d'être traitées & maniées s' cissent, les maximes retouch purent & se perfectionnent

Cette seconde édition est en deux volumes *in-folio*. Elle comprend tous les Ouvrages de *du Pineau*, excepté ses Notes latines sur le Droit Canon, qu'on ne peut à la verité separer de celles de *du Moulin* dont elles sont le correctif. Mais en joignant le tout ensemble, ce Recueil n'auroit pas été beaucoup grossi, les Notes de *du Moulin* étant fort courtes: ainsi le Public auroit eu une collection complete des écrits de *du Pineau*, sans avoir recours aux cinq volumes de *du Moulin*, qu'on ne vend point séparement. G. DU PINEAU.

Le premier tome de la seconde édition de *du Pineau* contient son Commentaire en 1800. pages. M. *de Livonniere* y a joint des Remarques qui ont trompé le Journaliste de *Verdun* (a) en lui faisant attribuer le Commentaire à M. *de Livonniere*.

Le second tome renferme en 1430. pages les observations de notre Auteur, ses Consultations, ses Traitez & Discours, les décisions de *du Moulin* sur la Coutume de

(a) *Septembre* 1730. *pag.* 162.

G. DU PINEAU.

Paris, avec les disputes de *Bertrand d'Argentré*.

Du Pineau a supprimé autant qu'il a pû les noms de ceux qui l'ont consulté, ce qui laisse ignorer quantité d'affaires, où il eut part. L'éloignement du faste & de l'ambition lui a fait taire ce qui pouvoit augmenter sa réputation. Il ne désignoit jamais les personnes de consideration qui s'adressoient à lui, à moins qu'il ne fut absolument nécessaire de parler de leurs dignitez pour resoudre une question. C'est uniquement par ce motif qu'il nomme dans une de ses Consultations (a) M. *de Charnacé*, parce que les differens emplois de ce Seigneur, qui avoit été Ambassadeur en Suede, en Allemagne & en Hollande, Conseiller d'Etat, & Gouverneur de Province, avoient donné lieu à un procès entre ses héritiers touchant la coutume qu'il falloit suivre pour le partage des meubles de ses differens domiciles.

Quelque grande & reconnue que fût la science de *du Pineau*, il

(a) *Ch.* 15.

modestie l'emporta toujours de beaucoup sur elle. S'il recevoit des applaudissemens & des lettres de de félicitation, ses parens même ne l'apprenoient que de la voix publique, & des éloges que lui donnerent plusieurs Parlemens, comme ceux de *Paris*, de *Rennes*, & autres où ses décisions étoient respectées. G. du Pineau.

C'est le témoignage que rendent encore actuellement à sa vertu les Officiers du Présidial d'*Angers*, entre autres M. *le Tourneur* Procureur du Roy, homme d'une grande intégrité. (*a*) » Il est juste, dit-il, » de placer *du Pineau* au rang des » hommes illustres, puisqu'on lui » est redevable d'un si grand nom- » bre de savantes décisions. Il ajoute » que s'estimant heureux de lui ap- » partenir, il a fait son possible » pour contribuer à sa gloire en » cherchant des Memoires pour » composer sa vie; qu'il s'est trans- » porté dans les cabinets de quel- » ques Magistrats & Docteurs pour » y pouvoir recueillir quelqu'un de

(a) *Lettre du 4. Juin 1730.*

G. DU » de ces riches traits, que
'INEAU. » illustre Auteur a pris plaisir
» cher au Public dans le fon
» son cabinet ; mais qu'il ne
» plus de gens qui ayent con
» sance de ce qui s'est passé de
» ticulier à son sujet.

Voici ce qu'en écrit (a) M.
cault, Conseiller du même P
dial, Maire d'*Angers*, Magi
recommendable par ses lumier
son équité. » M. *du Pineau* qui
» rempli d'un merite solide,
» cherchoit point à se faire
» noître. Cela est si vrai qu
» plus beau de ses Ouvrages,
» on retire une si grande util
» n'a été rendu public que de
» 32. ans. . . . S'il n'avoit eû au
» de modestie qu'il en avoit
» trouveroit une infinité de ch
» avantageuses à dire de cet h
» me illustre. Ses Ouvrages qui
» pour nous un trésor inépuisa
» perpetueront malgré lui sa
» moire dans la posterité.

Cela vérifie la prédiction
savant Angevin (b) qui parlant

(a) *Lettre du 25. Avril 1730.*
(b) *François Poisson*, Avocat

Ouvrage de *du Pineau*, disoit en 1646.

Solvere jura tuo, Pineli, audivimus ore,
Nunc silet in dubiis, te sine, lite forum.
Sortibus invitis, invito funere vives,
Quod non voce potes solvere, solvit opus.

M. *de Livonniére* a donné avec les Ouvrages de *du Pineau*, un Recueil d'Arrêts mémorables rendus pour l'Anjou : Ce sont autant de loix qui entouroient les décisions du Commentateur, en les confirmant & en interpretant comme lui la Coutume de sa Province. Ce Recueil fournit un grand nombre de reglemens entre les corps Ecclesiastiques & Laïques ; Seculiers & Reguliers, des traits remarquables de l'Histoire d'Anjou, & les maximes les plus essentielles du Droit François. On y concilie les divers Arrêts, en remarquant les motifs de leur différence. Les questions qu'on y traite sont de Droit commun. On ne se contente pas de rapporter séchement l'espece des Arrêts ; la ma-

G. PINEAU

G. DU PINEAU.

tiere qu'ils concernent est disc
sommairement.

M. *de Livonniere* termine ce sec
tome par un Traité fort utile
Marches communes d'Anjou &
Poitou. Les Commentateurs de
Provinces limitrophes avoient
miné incidemment quelques q
tions singulieres par rapport à
Marches. *Du Pineau* en a parlé
amplement dans ses Observati
M. *de Livonniere* rend compt
ce qui a été jugé depuis sur c
matiere, & y ajoûte des Reflex
avec sa netteté & son habilet
dinaires.

Il explique après le P. *Sir*
& M. *Baluze* le nom de *Ma*
ou *Marcha*, par celui de *Lin*
d'où est venu *Marchio* qui est
ficier preposé pour garder les l
tes; de-là vient aussi le vieux
de *Marchis* pour Marquis. Il
le chapitre 4. du Livre des C
tulaires de *Charlemagne* intit
De Vassis Dominicis ad Marchan

Ce Traité marque les regles particulieres qu'il faut suivre dans les contestations qui surviennent en ces lieux, dont le fond est ordinairement commun à deux Provinces par indivis, & où souvent on est en peine de savoir quelle Coutume on doit observer.

Voilà le contenu des deux Volumes de l'Edition de 1725. Elle a un avantage sur celle de 1698. en ce qu'on y a réuni les *Observations* qui avoient été imprimées en 1646. separément du Commentaire & des autres Ouvrages. Outre cela elle est enrichie de nouvelles Remarques, du Recueil d'Arrêts, & du Traité des Marches.

V. ce que dit de *du Pineau* le *Journal des Sçavans* Août 1725. *Denis Simon Bibliotheque des Auteurs de Droit*, tom. 1. p. 242. Edition de 1692. *Menage* dans la vie de *Pierre Ayrault* p. 65. & dans celle de *Guillaume Menage* p. 65. (Il est surprenant que *Pierre Taisand* l'ait oublié dans ses *Vies des Jurisconsultes*) *Pinson* 1. & 4. tomes des Œuvres de *du Moulin*. *Bayle* & *Morery Dictionnaires*.

G. DU PINEAU. Consultez sur tout les Pré mises à la tête du Comment l'une à l'édition de 1698. l'au celle de 1725. Ces deux Pré sont de M. *de Livonniere*, qu'il ne se soit pas nommé la premiere, comme il a été dit. Dans la seconde, penetré plus parfaite veneration pour *d neau*, il avertit » qu'il n'a gar » se mettre en parallele avec » aussi excellent homme dor » écrits font la gloire de sa » vince,& dont l'opinion peut » tenir lieu de raison dans les » stions épineuses.

Ce témoignage est d'un poids, venant d'un Jurisconsu capable d'en juger, comme noncent ses écrits, tant ceux nous venons de parler, que qu'il a composez sur les ma Béneficiales, les Fiefs, & l gles de Droit. Il sera toujour rieux à *du Pineau* d'avoir eû éditeur & admirateur M. *de L niere*, qui s'est attiré l'estim personnes les plus distinguée la robe, & dont un illustre l

trat de nos jours (a) a souvent dit qu'il falloit un siecle pour former un tel homme. G. DU PINEAU.

Cet article vient d'une personne d'esprit & de merite, & je l'insere ici tel que je l'ai reçu.

CLAUDE MIGNAUT.

CLAUDE *Mignaut*, Avocat du Roy au Baillage d'*Estampes*, & Doyen des Professeurs en Droit Canon à *Paris* a voulu donner à son nom une terminaison antique en s'appellant *Minos*. Baillet n'a pû souffrir cette affectation. Il auroit pû lui reprocher encore d'avoir voulu déguiser sa patrie. Il prend par-tout à la tête de ses Ouvrages la qualité de Dijonnois. Il est pourtant vrai qu'il devoit sa naissance à *Talant* qui est une petite ville, ou plûtôt un ancien Château des Ducs de Bourgogne, situé à trois quarts de lieue de *Dijon*, comme il paroît par des Di- C. MIGNAUT.

(a) M. l'Abbé Pucelle.

C. MI-GNAUT. stiques françois que *Mignaut* fit e 1568. & qui ont été imprimez au devant du *Paradoxe de la Cure* d *la Peste* par *Claude Fabry* Medecin où il designe clairement sa patri *Minos Talentinus* , & de plus pa quelques vers latins que *Philibe* *Colin*, Conseiller au Parlement d *Dijon* & son bon ami lui adress avec ce titre : *Claudio Minoi Ta lentino* : en voici le dernier distiqu

Si non sufficiant tamen hæc, majo rependam,
Confestim mittam cor, animumq meum.

D'ailleurs sur les Livres qui lui o appartenu, j'ai vû qu'il a mis sa main *Cl. Minois Talentini*. Ce est décisif.

Nous apprenons de la Prefa latine des Commentaires de *Mi gnaut* sur *Alciat*, qu'il commen ses études assez tard. Ce n'est qu douze ans qu'il entra dans l'anci College de *Dijon*. Ecoutons plaintes sur cet article : *Per septe nium ferè ad inferiores relegatum sch*

is & nodis quibus me expedire non- sero admodum potui detentum con- xit inimica & certè molesta satis ditio. . . . Postquam Linguæ Latinæ Græcæ, Mathematum & Philosophiæ eripateticæ rudimenta delibassem in alæstra litteratissimi D. Baezæ(a) *Hispani. . . . Dubius sum an ratione aliqua queri mihi liceat, quod fortunam non tam iniquam habuerim quam ingenium mani admodum & rusticano quodam pudore præpeditum.* Ces plaintes sur sa timidité sont repetées en d'autres endroits de ses Ouvrages. C. MIGNAUT.

Le Vasseur Principal du College de *Rheims* engagea *Mignaut* (*b*) à remplir une Chaire de Professeur dans son College, lorsqu'il y pensoit le moins, & il en exerça les fonctions pendant quatre années. Apparemment qu'il y professoit la Philosophie, car il dit qu'il commença ses leçons par l'explication du *Theages* de *Platon*. Dans la suite il expliqua tous les bons Auteurs Grecs & Latins, principalement

(a) *Louis Baza*, Espagnol, Professeur dans l'ancien College de *Dijon*.

(b) *Epistola dedicat. Emblem. Alciati.*

C. MI- ceux qui regardent l'Eloq
GNAUT. la Poesie & la Philosophie M
Ce qu'il dit là-dessus mar
caractere d'un honnête homm
d'une modestie peu commu

Quelque temps après i
dans le College de la Marc
dans celui de Bourgogne à
licitation du Professeur *Fa*
en étoit le Principal. C'éto
ami, & il lui a dedié la Rh
que latine de *Talon*. Il fit l'
ture de ses Classes le 27. I
1574. par des Discours qui
imprimez l'année suivante.

La peste étant ensuite su
à *Paris*, où elle dura pend
années, la crainte obligea *M*
à quitter cette Ville vers l'ar
& à se retirer à *Orleans*; il
profit le sejour qu'il y fit, il
en Droit, & ce fut apparen
après avoir pris ses degrez e
faculté qu'il fut pourvû de la
d'Avocat du Roy au Baillag
tampes, dont il prend la qualit
sa traduction des Emblêmes
ciat.

Je ne sçaurois dire en qu

à *Paris* ; j'ai des preuves
597. il étoit Doyen de la
de Droit ; (*a*) ce fut lui
Hugues Guijon en possession
haire de Droit Canon, &
avoit donné pour cela son
. (*b*)
fameux Jurisconsulte *Charles*
dans l'Ouvrage en vers qu'il
ulé, *Carmen de vita sua*, fait
ur à *Mignaut* en disant qu'en
il prit sous lui à *Paris* des
s de Droit.

C. Mignaut.

— *Nostri lausque decusque soli*,
Minoe legente inscripserat

cupidis legum Justinianus
s.

pag. penult. vita Guyoniorum per
la Marre, & les *Eloges des illustres*
ois par *Edme Thomas*. l. 2. c. 8. MS.
Cependant dans un discours que
prononça en 1612. & qu'il appelle
Regia Encœnia, il fait mention de
urs savans hommes qui avoient illu-
a Faculté de Droit Canon, sans par-
Mignaut son compatriote qui l'a-
nstallé. Il me semble qu'il a péché en
contre les loix de la reconnoissance.

C. MI-GNAUT. *Baillet* dans la vie d'*Edme Rich*
(*a*) raconte que » *Mignaut* Pr
» fesseur en Droit Canon, fut nom
» mé avec *Richer*, *Nicolas Ecla*
» Docteur en Medecine & *Je*
» *Gallart* Procureur du College
» *Boncourt* pour travailler à la r
» formation de l'Université
» 1600. & que le 15. Septemb
» 1601. ils furent de nouveau nom
» mez par Arrêt pour l'exécutio
» du même dessein. *Georges Criton*
» Ecossois, Professeur Royal,
» contre *Richer* un écrit qui avo
» pour titre, *Paronomus*, pour ins
» nuer que ses adversaires renve
» soient les loix dans leurs nou
» veaux Statuts. En 1602. *Mign*
» & *Richer* composerent l'*Apolog*
» *du Parlement & de l'Univers*
» *contre le Paronome* du College
» Lizieux. C'est que ces Censeu
» vouloient que dans chaque cla
» il n'y eût qu'un Professeur. C
» *ton* vouloit que dans le Colle
» de Lizieux & dans quelq
» autres, il y eût deux Professeu

(*a*) P. 33. Il l'appelle *Minaut*, *Minos*.

a Rhetorique selon un ancien C. Mi-
sage. *Baillet* ajoute que *Criton* GNAUT.
professoit gratuitement la Rhe-
orique en second, il ne faisoit
ie d'y entrer un moment; après
i'il y étoit entré, il sortoit
our donner la place à un autre;
t par-là il éludoit les Arrêts
: la Cour. Ces Censeurs remi-
nt en 1603. leur pouvoir entre
s mains des Commissaires nom-
iez par le Roy pour être les Cu-
iteurs de l'Université.

e crois que *Mignaut* mourut
de temps après cette députa-
t vers 1603. *Bernard Martin* Di-
nois *fol.* 61. *variar. Lectionum*
primées à *Paris* en 1605. loue
gnaut en ces termes: *magni illius*
sconsulti memoria gratulari &c.
toit donc mort avant l'an 1605.
dans un âge fort avancé, com-
on le peut juger par les dattes
ses Ouvrages.

Ses Ecoliers l'aimoient tendre-
nt & cherchoient à lui faire
isir. (a) En 1584. son goût chan-
. L'étude des belles Lettres l'oc-

(a) *Oratio in Alciati Emblem.*

reite. La pesanteur de la
lui avoit inspiré cette inc
Catalogue de ses Ouvra
1°. Il a fait une ving
Distiques latins & un Son
çois qui sont à la tête d'u
ge de *Claude Fabry* Medec
tulé : *de peste curanda libe*
1568. *in*-8°.
2°. *Eidyllium de fœlici &*
na profectione illustrissimi Pri
roli à Lotharingia, March
nomani, ad sacrum bellum
susceptum anno 1572. *Pa*
Dion. à Prato in-4°. Le no
nos ne paroît pas à la tête
piéce ; mais l'Auteur l'av
de sa main dans l'Exemp
possede M. le Président
La traduction de ce Poëm
primée la même année fc

Dupré in-4°. Cette traduction qui est en vers François est de *Mignaut*, car on y trouve à la fin la même devise Grecque qu'il avoit mise au Poëme Latin. C. MIGNAUT.

3°. *Auli Persii Satyræ, præpositis argumentis, quibus Autoris mens explicatur & additis ad marginem variis lectionibus. Paris.* 1574. *ex Officina Th. Brumennii in-4°.*

4°. *Six Distiques Latins à la louange de Jacques Bourdin*, imprimez à *Paris* en 1574. au-devant des *Phrases de Manuce*, traduites en François par *Bourdin* p. 76.

5°. *De re Litteraria Orationes tres. Paris. J. Richer* 1574. & 1576. in-8°. Le troisiéme Discours a pour titre: *ad Alciati Emblemata laudatio*; il a été réimprimé dans plusieurs éditions des Notes de *Mignaut* sur ces Emblêmes. On le trouve à la fin de l'Edition de 1577. p. 101.

6°. Comme les Emblêmes d'*Alciat* avoient dans ce temps-là de la reputation, elles attirerent la curiosité de *Mignaut*. Un Moine de *S. Benigne de Dijon*, nommé *Leger*

C. MIGNAUT. *Bontems* (*a*) son ami, lui
la de travailler à les éclai
Emblêmes d'Alciat avec les N
tines de *Mignaut* parurent
premiere fois chez *Plantin*
in-16. Cette Edition qui
belle devoit paroître plû
l'Epître dédicatoire adressé
d'Escars Abbé de *S. Benign*
jon est datée de *Paris* le
cembre 1571. (*b*) Auss
dans une Lettre Latine à
qui est à la fin de l'Ouvr
cuse-t-il de ce qu'il a reta
dant trois années l'impressi
Emblêmes.

Cette premiere édition
vie de quantité d'autres.
que la seconde est d'*Anv*
in-12. & *Ibid.* 1576. *in*-8°.
nous avertit qu'en 1580.
Anvers en avoient déja fo
ou huit éditions. J'ai tenu

(*a*) C'est celui qui en Latin pre
bizarre de *Leodegarius Agatho Ch*
dernier mot en Grec signifie *B*
(*b*) Cette piece a été retran
plusieurs Editions; je ne sçai pas

Paris. Marnef. 1581. & 1583. C. MIGNAUT.
8°.

Anvers. Plantin 1583. *in-8°.*
Paris. 1584. *in-8°.*
Paris. Etienne Vallet 1589. *in-8°.*
Leyde. 1591. *in-8°.* & *in-16.*
Paris. 1601. *in-8°.*
Paris J. Richer 1602. *in-8°.*
Paris. Etienne Vallet 1608. *in-8°.*
Leyde. Rapheling. 1608. *in-8°.*
Lyon. Rouille. 1614. *in-8°. cum* *rum Græcorum explicatione.* Il y à la fin *Notæ posteriores Minois* *Alciati Emblemata.* L'édition est ...pe.
Paris. J. Richer. cum notis Fred. *...elli* 1618. *in-8°.*
Padoue. cum notis Minois & Pi- *...ii* 1619. *in-8°.* & 1661. *in-4°.* Notes de *Mignaut* sont sépa-...
Anvers. Moret 1648. *in-12.* Cette ...titude d'éditions marque l'esti- ... qu'on faisoit de notre Auteur. ...mble qu'on n'étoit pas sçavant qu'on ne sçavoit pas son *Alciat* son *Mignaut. Colletet* a loué *Mi-* *...ut* sur cet article p. 106. & sui- ...tes de son *Discours de la Poësie*

C. MI-GNAUT. *Morale*. Il avoue que » parmi
» Auteurs qui avoient travaill
» ces Emblêmes *Mignaut* ou
» *nos* étoit le plus considera
» puisque c'est lui qui les a en
» d'un docte Commentaire en
» gue Latine. Le même *Colle*
laissé d'autres témoignages
consideration qu'il avoit
Mignaut, car il en a compo
vie qu'il a placée dans son
cueil MSS. des vies des P
François.

Mignaut ne se contenta pas
voir travaillé en Latin sur les
blêmes d'Alciat, il voulut les
tre entre les mains du peupl
les traduisit pour cela en Vers
çois avec des Notes sous ce
Emblemata Andreæ Alciati J. C
tino-Gallica. Les Emblêmes L
François du Seigneur André A
La vie d'Alciat. La Version Fra
non encore vûe ci-devant. Pari
Richer 1584. *in*-12. *La Croi*
Maine pag. 60. de sa *Biblioth*
Françoise met 1583. C'est une f
Mignaut s'est fait donner da
Privilege du Roy pour l'éditi

end que » dès 1582. *Mignaut*
availla à cet Ouvrage à heures
l'il étoit contraint de perdre
ns un bateau, voyageant plu-
urs fois par occasion de ce
u (*Estampes*) à *Paris*, à *Cor-*
l, & d'Illec à *Estampes*:.....
l'il l'a lû & relû tant de fois
e non seulement il l'a retenu
r cœur, mais qu'il en a tiré le
...

ne crois pas qu'il y ait une
nde édition de cette traduction.
. *De liberali Adolescentum in-*
tione in Academia Parisiensi De-
ationes contrariæ. An sit commo-
Adolescentes extra Gymnasia,
in Gymnasiis ipsis institui. Pa-
J. Richer 1575. *in*-8°. Ce sont
Discours qu'il fit à l'ouverture
Classes le 27. Fevrier 1574.

C. MI-GNAUT. 8°. *Partitiones Oratoriæ Ci* *certis distincta Capitibus & Ta* *lustrata. Paris. Richer.* 1576.

9°. *Audomari Talæi Rethor* *cum facillimis ad omnia precep* *dem artis & exempla illustrand* *mentationibus. Paris. Ægid* 1577. *in*-4°. *Francofurt. Au* *Palthenius* 1582. *in*-8°. *D* *Bibl. Class.* p. 1481. en m édition *Francof.* 1600. *in*-8 *gnaut* dans le titre de ce I qualifie *Regia Burgundionum* *la in Academia Parisiensi di* *rum liberalium Doctor.*

10. *In Partitiones Oratori* *bula & Syntagmata. Paris.* 1 4°. *Francof. apud Heredes* 1584. *in*-8°. selon *Draudius* p Le Catalogue de la Biblio de *Nicolas Heinsius* 2. parti en met une édition à *Basle* e C'est une faute.

11. *Ausonii Griphus tern* *meri cum explicatione. Paris.* *cher* 1582. *in*-8° D'autres

Fabricius *Bibl. Lat.* p. 586. met une édition en 1516. il se trompe encore & dans le titre du Livre & dans le chiffre. *Mignaut* a mis à la fin de son Commentaire, *Appendix Apologetica pro Ausonii Gripho.* C. MIGNAUT.

12. *Commentarii in Orationes Ciceronis pro Sylla & pro Marcello. Francofurti apud Hæredes Wechelii* 1584. *in*-8°. *Veronæ cum Notis Andreæ Patricii, Minois & aliorum* 1589. *in*-8°. C'est *Fabricius* qui cite cette édition p. 106. *Bibl. Latina.*

13. *Ausonii Eidyllia duo. Unum ad Nepotem Ausonium de studio puerili. Alterum de ambiguitate eligendæ vitæ &c. cum notis, excepta omnia ex ore docentis à studiosis aliquot in Academia Parisiensi an.* 1575. *Parisi. J. Richer* 1583. *in*-8°. Dans l'Epître dédicatoire l'Imprimeur dit qu'il attend des mêmes Ecoliers d'autres Notes qu'ils ont de *Mignaut. Majorum Vigiliarum notas in Ausonii ludum septem sapientum. In XII. Cæsares. In Panegyricum. In Parentalia.* Ces piéces n'ont pourtant point paru.

14. *Q. Horatii Epistolarum libri*

C. MIGNAUT. *duo & in eas Prælectiones metho quibus Artis Logicæ Analysis & ralis doctrinæ ratio illustratur.* I *apud Ægidium Beys* 1584. *in*-4°. pître dédicatoire est de 1578. L teur l'adresse à *Jean Fyot*, h Conseiller au Parlement de *D* son intime ami. *Mignaut* esti cet Ouvrage plus que les au *Gilles Beys* qui l'a imprimé y troduit la distinction des J & V Consonnes d'avec les I & l Voyelles qu'aucun Imprimeur voit encore observée, & qui voit paru jusques-là que dan Ouvrages de *Ramus* qui en l'inventeur.

15. *Epistola Arnulphi Ep Lexoviensis numquam antehac i cem edita ex Bibliotheca Odonis nebi Hadriani F. Paris. J. Richer* 1 *in*-8°. Cet *Arnoult* mourut ver 1181. à *S. Victor* de *Paris* V 189. & suiv. des Remarques la vie de *Pierre Ayrault* par *Men Mignaut* dédie cet Ouvrage au

& observationes. Auctore Cl. Mi- Juris. Paris. J. Richer 1588. in- assez gros & notes assez amples. Privilege appelle l'Auteur Mi- Jurisconsulte. On y fait mention Notes sur le Panegyrique du mê- Pline, elles n'ont pourtant ja- paru. Je m'étonne que Fabri- ne parle pas de cette édition; fut faite sur de bons Manus- ; entr'autres sur un qui étoit la Bibliotheque du Chancelier [illegible]. It. Paris. 1598. in-8°. Casauboni 1606. in-16, & in-12. Les Notes de Mignaut jointes à quelques autres édi- de ces Lettres de Pline don- par Casaubon. Scioppius p. 56. es Consultationes de Scholarum & orum ratione recommande cette ion de Pline, & lui donne rang ni les bons Livres & les Au- s choisis. C. MIGNAUT.

7. Panegyricus sive Relatio pro la Juris Parisiensi. Paris. Drouart o. & 1602. in-8°. C'est un Dis- rs qu'il prononça en 1600.

8. Dans le Parlement de Bour- ne de Pierre Palliot, imprimé à [illegible].

C. MIGNAUT. *Dijon* en 1649. *in-fol.* p.
a une Lettre Latine de *A*
Philibert Colin, Conseiller
lement de *Dijon* son ami,
3. Novembre 1567. Cel
avoit envoyé ses Poësies
faire imprimer.

Dans les Manuscrits de
Marre il y a une Lettre d
à M. de *Thou*, premier
au Parlement de *Paris*. C
est intitulé chez M. de
Gallorum Epistola.

J'ai l'exemplaire de ses
taires sur les Epîtres d'*H*
il fit present à M. l'Ab
sieres en Bourgogne. Au
y a cinq Distiques Latin
çon de *Mignaut*, & éc
main d'une assez belle éc
vers sont aisez, mais je
rois passer à l'Auteur une f
siere de quantité; la vo

Hac tamen aquo animo
te spero laturum.

Pasquier adresse une Le
gnaut; elle roule sur ses
Emblemata Alciati. Dan
grammes la 64. du 2. Liv

ud Minoem. Il est aussi parlé de lui dans les Lettres du même Pasquier p. 324. de l'édition d'Avignon 1590. C. MIGNAUT.

Le Cardinal Bona dans la Censura Authorum qui est au-devant de son Traité de Psalmodia, dit: Claudius Minoes vir multæ Lectionis & eruditionis.

V. Bibliot. Bibliothec. Labbe p. [illegible]. Doujat. Prænotiones Juris Can. p. [illegible]. Konig. Bibl. vet. & nova p. [illegible] ne connoissoit que les Notes [illegible] Mignaut sur Alciat & sur [illegible].

Cet article est tiré de la Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne par M. l'Abbé Papillon. V. les Mémoires de Litterature du P. Desmolets, Tom. 7. p. 200.

AUGUSTE HERMAN FRANCKE.

A. H. FRANCKE.

AUGUSTE Herman Francke naquit à *Lubeck* le 12. Mars vieux stile 1663. Son pere *Jean Francke* étoit alors Syndic du Chapitre du Dôme de *Lubeck* & des Etats de la Principauté de *Ratzebourg*. Depuis il entra en 1666. au Service d'*Ernest le Pieux*, Duc de *Saxe-Gotha* en qualité de Conseiller de [illegible] & de Justice. Sa mere s'appelloit *Anne Gloxin*, & étoit fille de *David Gloxin*, le plus ancien des Bourguemaîtres de *Lubeck*.

Le jeune *Francke* perdit de fort bonne heure son pere qui mourut à *Gotha* en 1670. Il ne laissa pas de faire de grands progrès dans les Humanitez, de sorte qu'à quatorze ans il fut jugé capable d'aller aux Universitez. Il n'y alla pas néanmoins avant l'an 1679.

Cette année-là il fut à *Erfort* & de-là à *Kiel*, où il étudia quelques années sous MM. *Kortholt*

Morhof. En 1682. il retourna à *Gotha* & passa par *Hambourg*, où il séjourna deux mois pour se fortifier dans la connoissance de la Langue Hébraïque par le secours d'*Esdras-Henri Edzard.* Effectivement il acquit une grande connoissance de cette Langue.

En 1684. il alla à *Leipsic* où il fut reçu Maître-ès-Arts l'année suivante. Pendant son séjour il y fonda, avec quelques-uns de ses amis, [illegible] Conference réguliere [illegible] encore sous le nom de [illegible] *Philo-Biblicum.* Ce sont [illegible] Assemblées d'Amis qui cultivent ensemble l'étude de l'Ecriture Sainte.

A peu près dans ce temps-là il fit un voyage à *Wittenberg* où il fut reçu avec amitié par les Sçavans de cette Université.

Il jouissoit d'une pension à *Lubeck.* Ces sortes de Pensions appellées *stipendia* sont assez ordinaires parmi les Protestans d'Allemagne; elles viennent de legs ou d'autres fondations pieuses, & on les donne pour quelques années aux jeunes

dhagen qui étoit renommé
parti par rapport à l'interp
de l'Ecriture, particulierem
ce qui regarde l'harmonie d
giles & les Propheties.

Ce fut en cette Ville qu
qu'il avoit eû dès son enfa
la pieté, se fixa & se forti
siderablement. Aussi avoit
tume d'appeller *Luneburg*
spirituelle.

De *Luneburg* il retourn
sic où il fit des Leçons su
ture Sainte ; Leçons dans
les il joignoit à la discuss
tique du Texte sacré des R
morales & pieuses. Il avoit
jusqu'à trois cent Etudia
Auditeurs, & il est à p
que la jalousie que cette

Il trouva aussi de puissans ennemis à *Erfort*, où il fut appellé au Ministere l'an 1690. Ses prédications y attirerent trop de monde, & firent trop de bruit pour qu'on le laissât long-temps en repos. On interrompit bientôt le cours de son ministere, & sous pretexte qu'il troubloit le repos public, on le priva de sa charge au mois de Septembre 1691. avec ordre de sortir de la Ville dans deux jours, ce qu'il exécuta le 27. de ce mois.

A. H. FRANCKE.

Après son départ d'*Erfort*, on lui [illegible] plusieurs vocations, mais il [illegible] préfera les offres de l'Electeur de *Brandebourg* qui lui avoient été faites à *Erfort* le jour même qu'il avoit reçu ordre d'en sortir. Ce Prince lui donna une Chaire de Professeur des Langues Orientales & de la Langue Grecque dans la nouvelle Université de *Halle*, & le nomma Pasteur de *Glaucha* un des Fauxbourgs de cette Ville.

En 1698. il devint Professeur Ordinaire en Theologie, & quitta l'année suivante la Chaire des Langues Orientales.

A. H. FRANCKE.

Il avoit pour lors déja fondé une Ecole pour les enfans des Pauvres, & c'est cette école qui a produit la fameuse maison des Orphelins, dont je parlerai plus bas.

La multitude de ses occupations, ausquelles il ne pouvoit suffire, l'engagea à se faire adjoindre *Jean Anastase Freylinghausen* pour le soulager dans la charge de Pasteur, & dans la direction de cette maison.

Sa santé ne laissoit pas de s'alterer, & ses forces s'épuisoient peu à peu par le travail pénible & la variété de ses fonctions ; ce qui l'obligea deux fois à entreprendre des voyages en Hollande qui lui firent du bien.

Mais enfin une retention d'urine, une Paralysie, & une fievre pourprée qui l'attaquerent successivement en 1726. & 1727. le conduisirent au tombeau. Il mourut le 8. Juin 1727. âgé de 64. ans.

Il avoit épousé en 1694. *Anne-Madelaine de Wurm*, fille d'*Othon Henry de Wurm*, Seigneur de *Hopperode*, qui lui a survêcu, & dont il a eu trois enfans, *Gotthelff Au-*

Professeur en Théologie & A. H.
r de l'Eglise de Notre-Da- FRAN-
Halle, une fille mariée à M. CKE.
gbausen Directeur de la Mai-
es Orphelins, & un fils mort
l'enfance.

ancke étoit d'une taille au-des-
de la médiocre; son air avoit
que chose de vénerable, à quoi
ribuoient les cheveux blancs
portoit, & qu'il a conservez
u'à la fin de sa vie. Sa conver-
n étoit grave & douce. Il étoit
ellement éloquent, & il avoit
son esprit avec soin, de
qu'au jugement de tous ceux
l'ont connu, il étoit sçavant.
ennemis même qui l'ont accu-
inspirer à ses Disciples des sen-
ns & des maximes ennemies
l'érudition, avouent qu'en son
iculier il n'en étoit rien moins
que dépourvû. Tous conviennent
de même qu'il avoit un esprit pé-
netrant & une grande prudence.
Outre les Langues mortes qu'il n'est
pas permis à un Théologien, &
particulierement à un Professeur
d'ignorer, il sçavoit le François,
l'Anglois & l'Italien.

avec attention ce que ses
ont dit contre lui, on s'
aisément qu'il y a beaucou
cipitation, & peu d'équ
la plûpart de leurs jugem
nom de *Pietiste* si beau e
me, mais que tant de
confondent avec celui d'
te, & qui est maintenan
lemagne un nom de Part
se sert pour décrier ce
n'aime point, ne suffit
rendre *Auguste-Herman F*
qui on l'a donné, & de
passé à ses Disciples, su
personnes impartiales.

Il se peut faire qu'il y
mi ceux qu'on appelle d
plusieurs partisans de l'ig
qui déclament contre ce
nelle érudition, quelques

A. H. FRANCKE.

[...]er des Assemblées à part au [...]ris des Assemblées ordinaires [...]évotion ; enfin des Hypocri[...] qui cachent sous le voile de la [...]té des vûes avares & ambitieu[...]; mais tout cela ne peut faire [...] à *Francke* qui n'a jamais paru [...] dans des dispositions sembla[...], [...] dont toutes les vûes au [...] se sont rapportées à deux [...], la sanctification de ceux de [...], & l'avantage de [...] magnifique fondation faite [...]ns, & si connue sous le [...] *Maison des Orphelins de* [...]. Comme cette fondation a [...]tribué plus que toute autre cho[...] à faire un nom à notre Auteur, [...] est bon d'en dire ici quelque [...]ose, d'autant plus que le recit n'en [...] point étranger à l'histoire de la [...]épublique des Lettres.

C'est la coutume en bien des endroits que les personnes charitables assignent aux Pauvres un certain jour de la semaine, auquel ils viennent aux maisons de leurs Bienfaiteurs recevoir du pain ou d'autres aumônes. Lorsque *Francke* de-

A. H. FRANCKE.

meuroit à *Halle*, quelque
ses voisins observoient cett
coutume, & les Pauvres p
ordinairement de leur mai
sienne pour implorer son
Il lui vint dans l'esprit de
buer tout à la fois à leur l
rituel & à leur soulageme
porel, & il destina les Jeu
leur donner un quart d'heu
struction, après quoi il leu
distribuer quelque chose. (
passa en 1694.

L'ignorance de ces Pau
particulierement des enfans
gagea à prendre des mesures
plus efficaces pour leur inst
Il avoit d'abord recueilli q
contributions charitables par
ne, mais elles diminuerent
jusqu'au point de n'être
plus rien. Pour y suppléer
fit de placer dans sa mai
Tronc dont le produit étoi
né *pour l'Instruction de la*

ette Ecole commença à
l'an 1695. Il donna pour
partie de son cabinet.
it l'Eté de cette même an-
elques présens considera-
lui furent envoyez, soit
tribuer à de pauvres Etu-
oit pour l'entretien de son
ncouragerent à continuer.
re des enfans augmenta
qu'à un tel point qu'on
é de louer une chambre &
s une seconde.
nfans s'instruisoient, mais
l'Ecole ils se dissipoient &
:hoient. Cela fit naître à
e desir de former une mai-
helins, dans un temps où
pas le moindre fond pour
e personne charitable des-
usage cinq cent écus,

A. H. ne pouvant se résoudre à en
FRAN- voyer aucun, il les prit tous
CKE. tre & les plaça chez quelques
sonnes ausquelles il donnoit
écus par semaine pour leur n
riture & leur éducation. A ces
tre il en ajoûta cinq autres au
de quelques jours, & les
chez differentes personnes,
qu'il n'eut alors d'autre ress
que les 25. écus dont je vie
parler, & avant la fin de l'a
1695. il confia l'inspection de
ces Orphelins à un Etudiant.

Quelque temps après une
sonne de considération lui
mille écus qui le mirent en
d'acheter une petite maison
son voisinage. Il y plaça ses O
lins au nombre de douze so
conduite de leur Maître,
pourvût de ce qui leur étoi
cessaire. Cela fut reglé un peu
la Pentecôte de l'année 169

Bientôt après il établit deu
bles pour donner à manger

Telle fut le commencement de [illegible] célebre maison des Orphelins de [illegible], dont on commença le 13. [illegible] Juillet 1698. le bâtiment qui fut achevé l'année suivante, malgré [illegible] les difficultez de l'entreprise. En 1707. on nourrissoit dans [illegible] maison plus de trois cens cinquante personnes, sans compter les [illegible] des Précepteurs & des Domestiques. En 1727. du temps de [illegible] de Francke, il y avoit deux [illegible] quatre-vingt-seize jeunes [illegible] dans cette maison que [illegible] Écoles qui sont sous sa direction, outre cent trente Précepteurs, & on y donnoit à manger environ six cens personnes.

A. H. FRANCKE.

Francke a composé plusieurs Ouvrages tant en Allemand qu'en Latin.

Ceux qui sont en Allemand sont principalement des Sermons ou des Livres de dévotion très-connus en Allemagne, mais dont l'énumération nous interesse fort peu. Les autres sont;

1°. Une *Défense contre les accusations intentées contre lui dans un*

A. H. FRANCKE. *Programe imprimé à Leipsic* 16[illegible] *in-4°.*

2°. *Vestiges pleins de bénédicti[illegible] de la providence, de la charité & la fidelité de Dieu, ou Relation d[illegible] Maison des Orphelins de Glauch[illegible] Fauxbourg de Halle. Halle* 170[illegible] It. *Nouv. Edition* 1708. It. *trad.* [illegible] *Anglois. Londres* 1706. *in-12.* [illegible] peut voir aussi un détail de cet ét[illegible]blissement dans une Lettre du B[illegible]ron de *Caustein*, inserée dans l'H[illegible]*stoire des Ouvrages des Sçavans. M*[illegible] 1706. *p.* 210.

Les Ouvrages écrits en La[illegible] les suivans.

3. *Manuductio ad lectionem Scri[illegible]tura Sacra. Hala* 1693. *in-12.* *Ibid.* 1700. *in-12.* It. *studio* P[illegible] *Allix. Londini* 1706. *in-8°.*

4. *Observationes Biblicæ mensi[illegible] in Versionem Germanicam Biblio[illegible] Lutheri. Halæ* 1695. *in-12.*

5. *De Emphasibus Sacræ Scri[illegible]turæ. Halæ* 1698. *in-4°.*

6. *Idea Studiosi Theologiæ.* [illegible]*læ* 1712. *in-12.*

7. *Programmata. Halæ* 17[illegible] *in-8°.*

A. H. FRANCKE.

alectiones Hermeneuticæ. Ha-
. in-8°.

Monita Pastoralia Theologica.
1717. in-12.

Methodus studii Theologici.
1723. in-8°.

Introductio ad Lectionem Pro-
um. Ibid. 1724. in-8°.

Commentatio de scopo Libro-
veteris & novi Testamenti. Ha-
8°.

Il a mis une longue & cu-
Préface à la tête d'une édi-
du Texte Grec du Nouveau
imprimé à Leipsic en
in-8°.

son Elog. Bibl. Germanique
. 18. p. 123.

JEAN LE LABOU

J. LE LABOUREUR.

JEAN *le Laboureur*
Montmorenci l'an 1623
li de ce lieu, dont le
grand-pere avoient occ
lui ce poste qui fut aussi
pli par *Louis le Laboure*
& frere de celui dont j
pose de parler.

Il commença de bon
être Auteur, car à pei
dix-huit ans qu'il publ
cueil des Tombeaux des P
lustres dont les sépultures so
glise des Celestins de Par
mier Ouvrage qu'il reg
comme un fruit précoce
roit dû supprimer, fu
plusieurs autres dont
plus bas.

Il étoit à la Cour en
qualité de Gentilhomme
Roy, lorsqu'il fut choisi
compagner la Maréchal
briant en Pologne, où
conduire la Princesse *M*

gne, Duchesse de *Nevers*, ma- *J. le Laboureur.*
iée au Roy *Ladislas IV*. *Le Laboureur* fit ce voyage avec cette Reine, & accompagna la Maréchale dans son retour. Ce voyage fut d'un an, comme on peut le voir dans la relation qu'il en a donnée.

Dès qu'il fut revenu en France, il entra dans l'Etat Ecclesiastique, & fut fait Aumônier du Roy. On lui donna le Prieuré de *Juvigné*, & c'est sous ce titre qu'il est le plus connu.

Les ouvrages qu'il publia depuis ce temps lui procurerent le titre de Commandeur de l'Ordre de *S. Michel* que le Roy lui donna en 1664. par une grace particuliere, quoiqu'il fût Ecclesiastique.

Son Histoire de *Charles VI*. qu'il publia en 1663. est le dernier Livre qu'il ait donné au Public, & quoiqu'il ait vêcu encore douze ans depuis, on ne vit plus rien paroître de sa façon.

Il mourut au mois de Juin 1675. dans sa 53e. année. M. *Clairembault*, Généalogiste de l'Ordre du S. Esprit, qui par son conseil s'étoit en-

J. LE LABOUREUR. gagé dans les recherches Genealogiques des Familles a eu ses dépouilles Litteraires.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Recueil des Tombeaux des Personnes illustres dont les sépultures sont dans l'Eglise des Celestins de Paris, avec leurs éloges, Génealogies, Armes, Blasons & Devises. Paris* 1641. in-4°. It. *Paris* 1642. *in-fol.* Comme il acquit dans la suite de nouvelles connoissances dans l'Histoire generale & dans celle des Familles nobles, il regarda depuis ce premier essai comme une production à laquelle il n'avoit pas donné le temps de mûrir, & il en étoit si peu content qu'il l'auroit volontiers desavoué.

2. *Relation du Voyage de la Reyne de Pologne, & du retour de Madame la Maréchale de Guebriant, Ambassadrice extraordinaire & Surintendante de sa conduite par la Hongrie, l'Autriche, Styrie, Carinthie, le Frioul & l'Italie, avec un Discours historique de toutes les Villes & Etats par où elle a passé, & un Traité particulier du Royaume de Pologne, de*

Le Laboureur qui prend dans
titre la qualité de sieur de *Ble-
val*, témoigne à la fin de sa Re-
on qu'il l'a écrite en moins de
mois. Ce peu de temps qu'elle
a couté n'empêche point qu'elle
soit remplie de quantité de choses
euses & agréables, & qu'elle ne
lui fait beaucoup d'honneur.

*Histoire du Comte de Gué-
briant, Maréchal de France; conte-
nant le recit de ce qui s'est passé en
Allemagne dans les guerres contre la
maison d'Autriche, depuis l'an 1635 à
jusqu'à sa mort, avec l'Histoire Gé-
néalogique de la maison des Budes.*
1656. *in-fol.* Les liaisons que
Le Laboureur forma avec la Maré-
chale de *Guebriant* pendant son voya-
ge de Pologne, lui firent naître
sans doute la pensée d'écrire cette

des, dont ce Maréchal étoit
plusieurs autres Familles de
gne qui en sont issues. Cet
ge est excellent, de même q
ce qui est sorti de la plu
même Auteur.

4. *Les Memoires de M*
Castelnau, Seigneur de Mau
contenant les choses rem
qu'il a vûes & négociées en
en Angleterre, en Ecosse sous
François II. & Charles IX.
l'an 1559. *jusqu'au* 8. *Août*
illustrez & augmentez de
Commentaires manuscrits, &
tres, Négociations & autres p
crétes & originales, servant à
la verité des Regnes de Fra
Charles IX. & Henry III. &
Regence de Catherine de M
avec les Eloges des Rois. Pr

.uirai en faveur de ces Mé-
es qu'il n'y en a point de
véritables, & que personne
st mieux acquité d'un des-
tel que le sien, de donner
connoissance parfaite des af-
s de la France depuis l'an
jusqu'en 1570. Son Dis-
est & succint, ses sen-
sont beaux & justes; on
la verité sans aucun arti-
un sçavoir sans affectation,
ne experience sans faste &
vanité. Aussi (*Castelnau*)
l le seul des Historiens mo-
es qu'on estime avoir moins
assions, & les Religionnai-
contre lesquels il a combattu
negocié, n'ont point eu de
oches à lui faire contre ses
mentaires. Il a fait part au

» ait pas poursuivi plus avant
» comme son dessein n'étc
» de former le jugement de s
» il s'est contenté de touch
» choses pour lui en donne
» connoissance certaine, mal
» differentes Histoires qui
» content diversement, &
» leurs il a eu tant d'horre
» massacre de la *Saint Barth*
» que ne pouvant parler de
» barbarie, sans en découv
» véritables motifs, & san
» prendre dans la complicité
» si cruelle conjuration des per
» vivantes de la premiere di
» il aima mieux en demeu
» terme de sa Décade qui
» la paix le 8. Août 1570.
» J'ai choisi cet abregé,
»ne *le Laboureur*, afin de c

& encore plus confusément écrits J. LE LA-
selon la passion des Auteurs. BOUREUR
C'est aussi en effet un des plus
cellens Livres pour l'Histoire de
temps-là. *Le Laboureur* l'entreprit
la priere de *Jacques*, Marquis de
stelnau Marêchal de France, petit-
de *Michel de Castelnau*, qui le pres-
, à ce qu'il dit, d'y travailler,
il l'acheva en moins de deux ans,
qui n'eut pas cependant le plai-
de le voir achevé, étant mort le
. Juillet 16[illegible]. & le Livre n'ayant
vu [illegible] fin de cette année.
[illegible]tion de *le Laboureur* qui
[illegible]-recherchée, est devenue ex-
[illegible]ement rare, & elle fut pous-
[illegible] à la vente de la Bibliotheque
M. *Colbert* jusqu'à 180. livres.
5. On prétend, & le P. *le Long*
de ce sentiment, que les deux
erniers tomes des *Memoires de Sul-*
qui furent imprimez à *Paris* en
662. *in-fol.* l'ont été par les soins
M. *le Laboureur.*
6. *Histoire de Charles VI. Roy*
France, écrite par les ordres &
les Memoires & les avis de
de Monceaux & de Philippe de

Princes de la Chretienté, des
des Cardinaux, & des pr
Seigneurs de France, traduit
Manuscrit Latin tiré de la B
que de M. le Président de
M. J. le Laboureur, &
même illustrée de plusieurs C
taires tirez des Originaux d
gne, avec un Discours succint
& mœurs, & de la Généalog
Armes de toutes les personne
du temps mentionée en cette
& en celle de Jean le Fevre,
de S. Remy, pareillement c
rain qui y est ajoutée, & qu
point encore été vûe. Paris 1
fol. 2. vol. Le Laboureur c
ça à travailler à la traduc
l'Histoire de *Charles VI.*
temps après qu'il a été fai

la latinité de l'Auteur qui est J. LE LA-
rude & si peu réguliere qu'il BOUREUR.
auroit pû, dit-il, la tradui-
re, s'il n'avoit été fort instruit
des affaires de ce regne. Il en fit
d'abord une traduction litterale;
mais après l'avoir bien examinée,
il la travailla de nouveau. Il dé-
clare dans sa Préface qu'il s'est ren-
du plus sujet à l'esprit qu'aux pa-
roles de son Historien, & proteste
en même temps qu'il ne lui a prê-
té quelques termes pour ses pensées,
afin de le faire parler à la mode,
& qu'il n'a rien ajoûté du sien que
les sommaires des Chapitres. Il croit
que cet Historien qui ne s'est pas
nommé, est *Benoît Gentien*; il ne
trouve du moins personne à qui
on puisse donner cet Ouvrage avec
plus de vraisemblance. La traduc-
tion de *le Laboureur* devoit être *il-
lustrée de plusieurs Commentaires tirés
des Originaux de ce Regne*, comme
il paroît par le titre qu'il lui a don-
née; il marque même dans son in-
troduction à l'Histoire de *Charles
VI.* qu'ils devoient être en deux
volumes *in-fol.* & il en donne le

J. LE LA- plan au même endroit. Ce
BOUREUR. il ne les a point publiez,
en juge par ceux qu'il a
les *Mémoires de Castelnau*
sçauroit trop les regréter,
dit qu'il y faisoit entrer un
partie d'un travail de plus
années en lectures & en
de Manuscrits. On a seule
lui à la tête du premier volu
Mémoires pour servir d'int
à l'Histoire du Regne de Ch
& une *Histoire particuliere*
tre Princes Gouverneurs du R
pendant la minorité de ce
qui sont *Louis de France*, D
jou, depuis Roy de Sicile
Duc de Berry, *Philippe*
Bourgogne, & *Louis II.*
Bourbon, avec des *Tables*
logiques de tous les descendans
Charles VI.

L'Histoire de l'Anonym
excellente & très-exacte fin
1416. Pour suppléer à la
regne de *Charles VI.* qui y n
le Laboureur y a joint celle

gne, Comte de Flandres qui s'é- J. LE LA BOUREU
d depuis l'an 1408. jusqu'à la
rt de *Charles VI.* en 1422. Com-
: elle passe légerement sur les
emieres années, & qu'elle ne
mmence à s'étendre davantage
l'en 1411. elle peut être regardée
mme un supplément de la pré-
dente.

Le Laboureur marque dans un
is qui est à la fin de l'Histoire
Jean le Fevre, que quoique cet
uteur l'ait continué jusqu'en
135[illegible] la donne pas néanmoins
[illegible]ere, parce qu'il en garde
[illegible] pour un autre dessein,
elle tiendra, dit-il, d'autant
ieux sa place, qu'il y a quanti-
de choses fort singulieres qui me
neront lieu d'y ajouter diverses
ces très-curieuses pour continuer
s illustrations. C'étoit un nou-
engagement qu'il a contracté
ers le Public, mais auquel il
pas satisfait.

*Tableaux Genealogiques des
quartiers de nos Rois depuis S.
is jusqu'à present, des Princes &
cesses qui vivent, & de plusieurs des*

J. LE LA-BOUREUR *Seigneurs du Royaume. Paris* : *in-fol.* Cet Ouvrage contient le & les armes de près de huit Familles de ce Royaume. L *Menestrer* qui l'a publié, y a pour le rendre plus utile, un té *de l'origine, de l'usage & pratique des Lignes & des Q tiers.*

8. *Discours de l'origine des moiries. Paris* 1684. *in-4°.*

9. *Reponse au Libelle inti Bons Avis sur plusieurs mauvais.* 1 *in-4°.* On fait dire à *Guy Patin* le *Patiniana* qu'il croit que l teur de cette Reponse est M. *La boureur*, que l'Auteur du Libell titulé *Bons avis sur plusieurs ma Avis* 1650. *in-4°.* est de *Ma de Morgues sieur de S. Germai* que toutes ces deux piéces n lent rien.

10. *Histoire de la Pairie de* 1 *in-fol.* Le Manuscrit original d Ouvrage qui n'est pas imprim conserve dans la Bibliothequ

de *Montmorency*, mort en ce J. LE LA
le 21. Juin 1679. a été aussi BOUREU
eur, mais d'un ordre bien in-
eur. On a de lui quelques Poë-
Françoises, & d'autres Ouvra-
semblables qui sont peu connus
intenant. Il ne sera pas inutile
n donner ici la liste.

1. *Les victoires du Duc d'Anguien,* *trois divers Poëmes. Paris* 1647. 4°.

2. *Charle-Magne*, *Poëme Héroï-* *Paris* 1664. *in*-8°. It. *Ibid.* 1666. 1687. *in*-12.

3. *Promenade de S. Germain*, 1669. *in*-12. avec une vignette *S. le Clerc.*

. *Avantages de la Langue Fran-* *sur la Latine. Paris* 1669. *in-*

laude le Laboureur, Prevôt de baye de l'*Isle-Barbe-lès-Lyon*, oncle, s'est aussi fait connoî- par quelques Ouvrages qu'il a iez, tels sont :

Notes & corrections faites sur *reviaire de Lyon. Lyon* 1643. °. Cet Ouvrage fut critiqué par *in Arroy*, Théologal de l'E-

J. LE LA-BOUREUR glise de *Lyon*, dans son *Apologi[e] pour l'Eglise de Lyon contre les No[tes] & prétendues corrections sur le n[ou]veau Breviaire de Lyon. Lyon* 16[..] *in*-8°. Mais ce ne fut pas là la se[ule] contradiction qu'il procura à so[n] Auteur ; qui ayant parlé, en le pré[sentant] à l'Archevêque de *Lyon*, assez indiscrétement du Chapitre de son Eglise, se vit en butte à se[s] persécutions, dont il ne put se met[tre] à couvert qu'en résignant sa Pre[vôté].

2. *Les Mazures de l'Abbaye de l'Isle-Barbe-lès-Lyon, ou Recueil historique de tout ce qui s'est fait de plus mémorable dans cette Eglise, avec le Catalogue de ses Abbez. Premiere partie contenant les Réguliers. Lyon* 1665. *in*-4°. *Seconde partie contenant les Abbez Séculiers. Paris* 1681. *in*-4°. *Suites des mêmes Mazures contenant les Généalogies & Preuves de la Noblesse de ceux qui ont été reçus dans cette Abbaye. Paris* 1682. *in*-4°. Cet Ouvrage est estimé. *Besian Arroy* qui avoit déja écrit contre lui, semble n'avoir composé une autre histoire de cette Abbaye que

e le critiquer encore. Elle est J. LE LA-
mlée : *Brieve & devote Histoire* BOUREUR.
l'Abbaye de l'Isle-Barbe. Lyon
8. *in-12.*

Discours de l'origine des Armes
des termes usitez pour l'explication
a Science Héraldique. Lyon 1658.
f°.

Epître Apologetique de C. L.
(Claude le Laboureur) pour le Dis-
de l'origine des Armes, contre
Lettres de C. F. Menestrier. in-

[illegible] Génealogique de la
[illegible] Sainte Colombe, & au-
[illegible] alliées. Lyon 1673. *in-*

oyez le huitiéme Memoire du
Long à la fin de la Biblio-
e *Historique de la France.*

coup de ſuccès par la ſeu
cité de ſon eſprit, ſes diſ
naturelles ſuppléant aux ſec
la modicité de ſa fortun
permettoit pas de tirer d

Comme il ſe deſtinoit
Eccleſiaſtique, il ſe mi
bancs & fit ſa licence en Sc
mais après l'avoir faite, il
que temps ſans prendre l
de Docteur qu'il ne reç
1661. à l'âge d'environ

Son mérite lui procur
ſuivante 1662. une Chair
feſſeur Royal en Eloquen
College Royal.

Le Clergé de France l
enſuite à la place de *Nicol*
tre, nommé à l'Evêché de
& mort en 1661. pour tra

vrage qui parut en 1665. lui J. GERBAIS.
cura l'année d'après une pension
six cens livres que l'Assemblée
nerale du Clergé lui donna sur
représentiation de M. *Gondrin*,
ésident de cette Assemblée, qui
montra qu'ayant succedé au des-
de M. *Hallier*, il étoit juste
qu'il succeda aussi à la pension que
Clergé lui faisoit.

Depuis ce temps-là M. *Gerbais*
mposa plusieurs Ouvrages, &
ut le reste de sa vie s'est passée
ns le travail & dans l'étude.

Il mourut le 14. Avril 1699. âgé
70. ans ou environ. Il avoit l'es-
it vif, le raisonnement fort, beau-
coup de délicatesse & de pénétra-
on. C'est le jugement que M. *du*
in porte de cet Auteur.

Il a laissé par son Testament une
somme pour entretenir deux Bour-
siers dans le College de *Reims*,
dont il avoit été fait Principal.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Ordinationes universi Cleri Gal-
licani circà Regulares condita, primum
in Comitiis generalibus anni* 1625. *re-
novata & promulgata in Comitiis an-*
1645. *cum Commentariis Francis-*

écrit en faveur de la Comedi
Gerbais le refute ici avec beau
de force.

5. *Lettre d'un Docteur de* [S]*orbonne à un Benedictin de la Co*[n]*gation de S. Maur, touchant le* [...] *des Religieux faits Curez ou Evê*[ques] *Paris* 1695. *in*-12. Le P. *Gar*[...] Chanoine Regulier de *Ste Gene*[viève] Prieur-Curé de *S. Etienne du* [Mont] à *Paris*, étant mort en 169[...] eut un procès entre les Margui[lliers] de cette Eglise, & l'Abbé & Religieux de *Sainte Geneviév*[e au] sujet de sa succession, que le[s uns] & les autres prétendoient appartenir. M. *Gerbais* consult[é sur] cette affaire prit le parti des [Mar]guilliers, & écrivit cette Lettr[e où] il s'est proposé de prouver q[ue]

6. Seconde Lettre d'un Docteur de ...ne à un Religieux Benedictin tou... le pecule des Religieux faits Curez ...Evêques. Paris 1695. in-12. Un ...anoine Regulier de Sainte Gene...ve ayant composé une Réponse ...la premiere Lettre de M. Gerbais, ... la lut dans le Conseil de l'Ab...ye de Sainte Geneviéve, mais les ...perieurs la trouvant trop vive & ...remplie de personnalités ne per... pas à l'Auteur de la publier. ... répandit cependant des co...es, ... une étant tombée entre ... M. Gerbais, il crut de... ...ndre, comme il le fit ...ement par cette seconde Let...

J. GERBAIS.

7. Troisiéme Lettre à un Benedi...n touchant le pecule des Religieux ... Curez ou Evêques. Paris 1698. ...12. Les deux Lettres préceden...s ont été réimprimées avec cette ...oisiéme qui tend à refuter un Li...e du P. Louis-François du Vau, ...rs, Professeur en Theologie dans Abbaye de Sainte Geneviéve, écrit ...ntre lui, sous le titre de Disserta...n sur le pecule des Religieux Cu...

J. GERBAIS. *rez, sur leur dépendance du Sup* *Regulier, & sur l'antiquité de* *Cures Regulieres. Paris* 1697. *i* 2. *tom.* Cette derniere Lettre f futée à son tour dans deux O ges qui parurent séparement, intitulé : *Reflexions sur les Ouv de M. Gerbais, Docteur de Sorb touchant l'état des Curez Chan Reguliers, Paris* 1699. *in*-12. bué au P. *Chartonnet* Chanoin gulier ; l'autre qui a pour titre *ponse à la troisiéme Lettre de M. bais sur le pecule des Religieux Curez ou Evêques par le P. du Chanoine Regulier. Paris* 1699 *in*-12. La mort de M. *Gerbais* vée cette année mit fin à cette pute.

8. *Lettre d'un Docteur de So ne à une Dame de qualité tou les dorures des habits des femme l'on examine si la défense que S. a faite aux femmes Chrétiennes parer avec de l'or, ne doit passe pour un conseil. Paris* 1696. *i* M. *Gerbais* prétend que cette dé n'est pas seulement de conseil, de précepte.

9. *Traité du célebre Panorme touchant le Concile de Basle, mis en François par M. Gerbais. Paris 1697. in-8°. Panorme* étant au Concile de *Basle* y composa ce Traité qui tend à prouver que ce Concile avoit droit de déposer le Pape *Eugene IV.* J. GERBAIS.

10. *Lettre de l'Eglise de Liege au sujet d'un Bref de Pascal II. mis en François par M. Gerbais. Paris 1697. in-8°.* Le Bref contre lequel est écrite la Lettre de l'Eglise de *Liege*, est adressé à *Robert* Comte de Flandres pour l'exhorter à poursuivre à main armée les Liégeois fideles à l'Empereur *Henry IV.* leur légitime Souverain, & les Ecclesiastiques de cette Ville y sont traitez d'excommuniez & de faux Clercs.

Cet Article est extrait de la Bibliotheque des Hommes illustres de Bourgogne par le P. *le Pelletier*, Chanoine Regulier de l'Abbaye de *S. Jacques* de *Provins.*

V. *du Pin, Bibl. des Auteurs Ecclesiastiques.*

D*lau* le 25. Novembre 1572. d
Nicolas Sennert Cordonnier de cet
Ville & de *Catherine Helman*.

Ses parens n'oublierent rie
pour le bien élever, & quo
qu'il eut eû le malheur de perd
son pere à l'âge de treize ans,
mere continua à le pousser dans s
études, excitée à cela par les pr
grès qu'il y faisoit.

Il ne commença cependant
études Académiques qu'à l'âge
plus de vingt ans, car ce fut
1593. qu'on l'envoya à *Wittemb*
pour y faire sa Philosophie, à
quelle il s'appliqua pendant 4. a
Au bout de ce temps il fut fait M
tre-ès-Arts le 3. Avril 1597.

Il étudia ensuite en Medec
dans l'Université de la même Vil
& parcourut pour s'y perfection

r. à *Berlin* pour y apprendre la ique. Mais il ne demeura pas temps dans cette Ville ; les res de ses amis le rappellerent *ittemberg*, où il fut reçu Doc- en Medecine le 10. Septembre a même année. D. SENNERT.

songeoit à retourner dans sa ie, lorsque *Jean Jessen* Profes- en Medecine dans cette Ville, ant se démettre de son emploi, gea *Sennert* à le demander, & llicita même pour lui auprès Electeur de Saxe qui le lui a.

en prit possession le 15. Sep- re 1602, ayant été alors aggre- u nombre des Professeurs, & onservé jusqu'à sa mort pen- l'espace de 35. ans.

fut le premier qui introduisit l'Université de *Wittemberg* l'é- de la Chymie dont il con- oit l'utilité ; quoiqu'il n'igno- pas l'abus qu'on en pouvoit .

s'áquit une grande réputation ses écrits & par son habileté la pratique. Les malades re-

D. SENNERT.

couroient à lui de toutes pa
il ne refusoit à personne so
stance ; il n'exigeoit jama
pour ses peines, se content
prendre ce qu'on lui prése
encore rendoit-il aux pauv
qu'ils lui donnoient. La pe
plus de sept fois à *Wittemberg*
dant qu'il y professa, mais
il ne songea à en sortir, &
fusa même de visiter les m

L'Electeur de Saxe qu'il
d'une grande maladie l'an 1
mit au nombre de ses Medec
dinaires, & lui laissa cepen
liberté de demeurer à *Witt*
Plusieurs personnes de la pr
considération se servirent he
ment de ses remedes & de
seils dans leurs maladies. *Nic*
pieha grand Porte-Enseigne
thuanie ne sçachant que fai
rétablir sa santé, s'adressa au
decins de *Padoue*, qui, si
croit *Auguste Buchner*, lui c
lerent de se mettre entre les

La peste qu'il avoit si souvent évi- D. SENNERT.
l'attaqua enfin, & il en mourut
21. Juillet 1637. dans sa 65. an-
e.

Il avoit été plusieurs fois Doyen
u College de Medecine, & six
ois Recteur de l'Université, ce qui
oit *sans* exemple.

a été marié trois fois. Il épousa
n premieres nôces le 25. Fevrier
3. *Marguerite Schaton*, fille d'*An-*
Schaton, Docteur & Professeur
n Medecine à *Wittemberg*, qu'il
erdit en 1624. Deux ans après,
'est-à-dire le 22. Août 1626. il se
maria à *Helene Baver*, fille de
goire Baver, Docteur en Mede-
e & veuve de *Jerôme Trostius*,
ourgeois de *Dresde*, & Hôte de
igle noire. Il épousa en troisié-
s nôces en 1633. *Marguerite Cra-*
qui étoit aussi veuve.

Il n'a eû des enfans que de sa
emiere femme qui lui en a don-
sept, cinq garçons & deux fil-
, dont trois seulement étoient
vans lorsqu'il mourut; *André* qui
été Professeur en Langues Orien-
es à *Wittemberg*; *Michel* Mede-

D. SENNERT. cin, & *Marguerite* mariée

rent Babts, Medecin de l

de Saxe. *Daniel* son aîné é

en 1631. âgé de 28. ans

où il pratiquoit la Mede

Catalogue de ses Ouvra

1. *Quæstionum Medicar*
versarum liber, cui accessit
de Pestilentia. Witteberga
1610. *in*-8°.

2. *Epitome naturalis scien*
teberga 1618. 1624. 1633.
Francofurti 1650. *in*-8°. I
lodami 1651. *in*-12.

3. *Auctuarium Epitomes*
Witteberga 1635. *in*-8°.

4. *De Chymicorum cum*
licis & Galenicis consensu
liber. Witteberga 1619. *in*
Ibid. 1629. *in* 4°. It. *F*
1655. *in* 4°. Il y a dans
éditions *in* 4°. un *Appendi*
stitutione Chymia.

5. *Institutionum Medicin*
Witteberga 1611. *in*-4°.
cunda auctior. Ibid. 1620. *in*
tia Editio. Ibid. 1628. *in*-4°
1644. & 1667. *in* 4°. It. I
ge & Lugd. Bat. 1633. *in*

...e *Winckelman* a reduit cet Ou- D. SENNERT.
...ge de *Sennert* en Tables; *Tabu-*
Institutionum Medicinæ Dan. Sen-
erti. Witteberga 1636. *in fol.* It.
Paris. 1637. *in-fol.*

6. *De Febribus libri IV. Witte-*
bergæ 1619. *in* 8°. It. *Ibid.* 1628.
... 1653. *in* 4°. On a joint à cette
derniere édition *Fasciculus Medica-*
mentorum contra pestem. It. *Lugd.*
1627. *in* 8°. On trouve à la fin de
celle-ci le Traité de *Sennert de Dy-*
senteria. It. *Paris* 1633. *in-*4°. It.
Genevæ 1647. *in-*8°.

7. *Epitome institutionum Medici-*
næ, & librorum de Febribus. Witte-
bergæ 1634. *in-*12. & 1647. *in-*8°.
It. *Lugduni* 1635. *in-*12. It. *Amste-*
lodami 1644. *in-*12. Je ne sçai si cet
Abregé des Institutions de la Me-
decine est le même que celui qui a
paru sous ce titre : *Compendium in-*
stitutionum Medicarum Danielis Sen-
nerti disputationibus XVII. in illustri
Academia Lipsiensi propositum à Geor-
gio Mochingero Art. Med. D. Pata-
vii 1631. *in-*12. It. *multo quam an-*
tea emendatior & Indice auctior. Pa-
ris. 1631. *in-*12.

D. SENNERT. 8. *De Scorbuto Tractatus*
cesserunt ejusdem argumenti
& Epistolæ Balduini Ronsei,
Echtii , *Joannis Wierii*,
Langii , *Salomonis Alberti* ,
Martini. Witteberga 1624
It. *Francofurti* 1654. *in*-4°.
1661. *in*-4°.

9. *Medicina practica libe*
Witteberga 1628. 1631. 1
4°. It. *Lugduni* 1629. *in*-

— *Liber secundus. W*
1629. & 1640. *in*-4°.

— *Liber tertius. Ibid.*
1648. *in*-4°.

— *Liber quartus. Ibid.*
1649. *in*-4°. avec un Trai
fantium curatione.

— *Liber quintus. Ibid*
in-4°.

— *Liber sextus. Ibid*
in-4°.

10. *De Dysenteria Tractat*
teberga 1629. *in*-8°.

11. *De Arthritide Tract.*
accessit Tragopodagra Lucian
laudibus Podagræ. Witteberg
& 1653. *in*-4°.

12. *Hypomnemata Physi*

im *naturalium principiis. II. De* D. SENNERT.
ultis qualitatibus. III. De Atomis
Mistione. IV. De generatione vi-
ntium. V. De spontaneo viventium
u. Francofurti 1635. *&* 1636. *in-*
. La liberté que *Sennert* prit dans
t Ouvrage & dans quelques au-
es de contredire les anciens, lui
ſcita des adverſaires ; mais rien
e fut plus mal reçû que ce qu'il
ança ſur l'origine des Ames. Il
oyoit que l'ame étoit dans la ſé-
ence avant l'organiſation, & que
st elle qui forme cette Machine
mirable que nous appellons corps
ant. Quant à l'ame des bêtes,
prétendoit qu'elle n'étoit point
térielle, ni produite de la ma-
e, ſans vouloir cependant qu'elle
immortelle comme celle de
mme. Il avoit auſſi une opinion
z ſinguliere ſur la cauſe des Mé-
x & des Mineraux dont il at-
uoit la formation à des Etres
elligens & ſpirituels. *Jean Frei-*
Medecin, & Profeſſeur en Phi-
ophie à *Groningue*, attaqua avec
ucoup de vivacité ſon ſentiment
l'ame des Bêtes, qu'il traita de

D. SENNERT. blasphême & d'impieté dans vre qu'il publia sous ce titre *tectio & solida refutatio nova Sennerto-Paracelsica recens in P phiam & Medicinam introducta antiquæ veritatis oracula, & A telicæ ac Galenicæ doctrinæ fund ta convellere & stirpitus eru moliuntur Novatores. Amstel* 1636. *&* 1637. *in*-8°. Mais F ne s'y borne pas à ce seul p il y attaque aussi *Sennert* sur sieurs autres de ses sentimens trouverent un défenseur en la sonne de *Jean Sperlingen*, do a plusieurs Ouvrages compo sa faveur.

13. *Paralipomena cum pr methodo discendi Medicinam*, *T tus posthumus. Accesserunt in fin Autoris*, *& judicia clarorum vi super eodem*, *ejusque scriptis. teberga* 1642. *in*-12.

14. *Methodus discendi Medi publicè anno* 1636. *Witteberga lecta*, *jam autem Johannis Magi tis illustrata. Marpurgi* 1672.

15. *De benè vivendi beatèque riendi ratione Meditationes. V berga* 1636. *in*-12.

16. *De Fungis læsarum partium* D. SE-
oris humani Observatio. Dans le NERT.
re intitulé : *Guilielmi Fabricii*
dani Observationum & Curationum
irurgicarum Centuria secunda. Ge-
æ 1611. *in*-8°. *pag.* 127.

17. *Epistola in qua dubia nonnulla*
approbationem Acidularum Schwval-
ensium moventur, ob laborem pro-
ionis nondum peritus finitum orta,
rée dans un Livre d'*Helvicus*
etericus sur cette matiere ; in-
lé : *Responsa Medica &c. Fran-*
1631. *in*-4°.

18. *Epistola de Fermentatione*
onica, inserée dans le Livre qui
our titre : *Antonii Guntheri Bil-*
ii Thessalus in Chymicis redivivus.
ncofurti 1639. & 1643. *in*-8°. de
ne que dans celui d'*Herman Con-*
us de sanguinis generatione &
naturali. Amstelodami 1646.
.

9. *Epistola ad Joannem Sper-*
n dans le Livre de cet Auteur
ulé : *Defensio Tractatus de ori-*
formarum pro D. Daniele Sen-
contra D. Johannem Freitagium.
ueberga 1638. *in*-8°.

D. SENNERT. 20. *De Unguento Armario* le *Theatrum sympatheticum. N*
ga 1662. *in*-4°.

Tous les Ouvrages de S
ont été imprimez plusieurs f
semble en trois volumes *in*
Paris, à *Lyon* & à *Venise*. L
niere édition & la plus am
celle de *Lyon* de l'an 1676.
volumes *in-fol.*

V. sa vie à la tête du Rec
ses Œuvres. Son Oraison f
prononcée le 25. Juillet 16
Wittemberg par *Auguste Buc*
& inserée dans la premiere I
des *Memoria Medicorum H*
Witten. Freber Theatrum Vir.
Bayle Dictionnaire.

GUILLAUME HOMBERG.

GUILLAUME Homberg naquit le 8. Janvier 1652. à Batavia dans l'Isle de Java. Jean Homberg son pere étoit un Gentilhomme Saxon, originaire de Quedlimbourg, qui dès sa jeunesse avoit perdu tout son bien dans la guerre des Suedois en Allemagne. Quelques-uns de ses parens avoient eû soin de son éducation. Ce qu'il apprit de Mathematiques le mit en état d'aller chercher fortune au service de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales. Il parvint à avoir le commandement de l'Arsenal de Batavia & se maria avec la veuve d'un Officier, nommé Barbe van-Hedemar. De quatre enfans qui vinrent de ce mariage, M. Homberg fut le second. G. HOMBERG.

Son pere pour l'avancer dans le service le fit Caporal d'une Compagnie dès l'âge de 4. ans. Il eut bien voulu le faire étudier, mais les chaleurs excessives & perpetuelles du climat

G. HOMBERG. ne permettant pas beaucoup d'application ni aux enfans, ni même aux hommes faits, il ne put se satisfaire en ce point. Au reste il est bon de remarquer que le corps profite ordinairement de ce que perd l'esprit. M. *Homberg* avoit une sœur qui fut mariée à huit ans & mere à neuf.

Son pere ayant quitté les Indes, & le service de la Compagnie Hollandoise, alla à *Amsterdam* où il demeura pendant plusieurs années avec toute sa famille. M. *Homberg* parut être dans son véritable air natal, lorsqu'il fut dans un pays où il pouvoit étudier. La vivacité naturelle de son esprit lui fit regagner bien vîte le temps qu'il avoit perdu jusques-là.

Il étudia en Droit à *Jêne* & à *Leipsic*, & en 1674. il fut reçû Avocat à *Magdebourg*. Quoiqu'il se donnât sincerement à sa *profession*, les choses naturelles commencerent bientôt à attirer ses regards & à interesser sa curiosité. Il alloit chercher des plantes sur les montagnes, s'instruisoit de leurs noms

devenoit ainsi Botaniste & ne, sans y penser, & en maniere malgré lui, par- s'engageoit toujours dans ces plus qu'il ne vouloit. ssa assez loin son étude des & dans le même temps, un globe céleste creux en grande lanterne, où à la une petite lumiere placée is on voyoit les principa- s fixes emportées du mê- vement dont elles paroiss- e dans le Ciel.

uericke, Bourguemaître de *irg*, étoit alors fameux par riences du vuide & par on de la Machine Pneuma- I. *Homberg* s'attacha à lui istruire dans sa Physique ntale, & cet habile hom-

tre de lui-même, il se mit à v
ger & alla d'abord en Italie.

Il s'arrêta un an à *Padoue* o
s'appliqua à la Medecine & p
culierement à l'Anatomie &
Botanique. A *Boulogne* il trav
sur la pierre qui porte le non
cette Ville, & lui rendit sa lun
dont le secret étoit presque pe
A *Rome* il se lia particulieren
avec *Marc-Antoine Celio*, Ge
homme Romain, Mathématic
Astronôme & Machiniste qui
sissoit fort bien à faire de gr
verres de Lunettes. Il s'y appl
avec lui, & y trouva de quoi e
cer les lumieres de son esprit
son adresse à operer, Il ne n
gea pas la Peinture, *la Sculpt*
& la Musique, dans lesquelles

d'y chercher la connoissance & G.-HOM
s'y attirer l'estime des Sçavans. BERG.
passa ensuite en Angleterre où il
vailla quelque temps avec M.
le dont le Laboratoire étoit une
plus sçavantes Ecoles de Phy-
ie.

De-là il retourna en Hollande
il se perfectionna encore dans
natomie sous M. *Graaf*, après
i il alla rejoindre sa famille qui
neuroit alors à *Quedlimbourg*.
lque temps après il alla pren-
à *Wittemberg* le degré de Doc-
en Medecine.

es parens vouloient qu'il son-
t à l'utile, & que puisqu'il étoit
decin, il se mît en état de ti-
du profit de cette qualité; mais
goût particulier le portoit à ac-
rir de nouvelles connoissances.
voulut voir encore les Sçavans
l'Allemagne & du Nord, &
nme il avoit déja un fond con-
rable de curiositez Physiques,
songea à en faire commerce, &
s'en procurer de nouvelles par
échanges.

Les Phosphores faisoient alors

chercher. Il vit *Balduinus* le pre
& trouva son Phosphore fort
& de la nature de la pierre de
logne, quoiqu'un peu plus f
en lumiere. Il l'acheta par
qu'autre experience, mais il f
avoir celui de *Kunkel* qui avoit
coup de réputation. Il trouva
kel à *Berlin*, & par bonheur
ci avoit fort envie d'avoir le
homme d'*Otto Guericke* qui se
dans un tuyau quand le temp
être pluvieux, & qui en sort
il doit faire beau. Le march
bientôt conclu entre les deu
rieux, & M. *Homberg* donna le
Homme pour le Phosphore. C
le Phosphore d'urine présent
assez connu.

Les Metaux avoient touch
ticulierement la curiosité d

Roy de Suede alors regnant G. HOMBERG.
d'établir à *Stokolm* un La-
oire de Chimie. M. *Homberg* y
illa avec M. *Hierne*, premier
ecin du Roy, & il eut le plai-
e contribuer beaucoup aux pre-
s succès de ce nouvel établis-
nt. On s'adressoit souvent à
ou pour lui démander des dé-
ns sur des difficultez qui parta-
ent les plus habiles, ou pour
gager à des recherches qu'ils
oient entreprendre, & les Jour-
x de *Hambourg* de ces temps-là,
rimez en Allemand, sont pleins
Mémoires qui venoient de lui.
Son pere souhaitoit avec passion
'il terminât enfin ses courses sça-
ntes, & qu'il revînt se fixer dans
n pays où il avoit dessein de le
arier pour l'y arrêter davantage.
ais l'amour des sciences & de la
berté l'emporta encore du fond
u Nord en Hollande, & de Hol-
nde en France, où il vit les Pro-
nces qu'il n'avoit pas vûes dans
n premier voyage.

Ces retardemens impatientoient
n pere qui lui faisoit tous les

de la part du Roy. Ce Mi
lui fit, pour l'arrêter, des off
avantageuses que M. *Hombe*
manda un peu de temps pour
dre son parti, & prit enfin
de demeurer.

Sa plus forte raison étoit
pratique familiere aux Prot
de lire tous les jours un Ch
de l'Ecriture Sainte lui avo
du fort suspecte l'Eglise Prot
dans laquelle il étoit né, &
se sentoit fort ébranlé pour
dans l'Eglise Catholique, c
fit en 1682.

L'année suivante il perc
Colbert, & de plus il fut de
par son pere pour avoir cha
Religion.

Il entra en grande liaison
M. l'Abbé de *Chalucet*

cre l'incrédulité de ſon Aſſo-
donna en pur don un lingot
étendu Philoſophique, mais
s de bon or qui valoit bien
cens francs, tromperie qui,
il l'avoüoit, lui vint alors
propos.
raiſons particulieres l'enga-
quelque temps après, c'eſt-
en 1685. à aller pour la ſe-
ois à *Rome*. Il y porta toute
lte du Nord, & l'y mit à
par une pratique de Mede-
u connue en ce pays-là &
e.
int à *Paris* au bout de quel-
nées, & tant de connoiſ-
u'il avoit acquiſes, ſes Phoſ-
, une Machine Pneumati-
ſon invention plus parfaite
lle de *Guericke* & que celle

G. HOM-BERG.

ples, très-commodes & très-exa[cts] autre source inépuisable de Phé[no]menes, une infinité d'opérati[ons] rares ou de découvertes de Chim[ie] lui donnerent bientôt une des p[re]mieres places entre les premi[ers] Sçavans.

M. l'Abbé *Bignon* ayant eû e[n] 1691. la direction de l'Académ[ie] des Sciences y fit entrer M. *Hom-berg*, & lui donna le Laboratoire de l'Académie, & par là une en[tiere] liberté de travailler en Chi[mie] sans inquiétude.

M. le Duc d'*Orleans* qui se li[-]vroit au goût & au talent qu'i[l] avoit pour les sciences, ayant vou[-]lu entrer dans les mysteres de l[a] Chymie & de la Physique experi[-]mentale, prit en 1702. M. *Hom-berg* auprès de lui en qualité de so[n] Physicien, & lui donna une pe[n]sion & un Laboratoire le mie[ux] fourni & le plus superbe que [la] Chymie eut jamais eû.

Ce Prince ayant aussi fait ve[nir] d'Allemagne la même année [le] grand Miroir ardent convexe q[ui] est si connu, M. *Homberg* s'en se[r]v

our faire un grand nombre G. HOM
eriences entierement nouvel- BERG.

in 1704. ce même Prince le
it pour son premier Medecin.
hoix n'étoit point encore dé-
, lorsqu'on vint offrir à M.
erg de la part de l'Electeur
in, & même d'une maniere
ressante, des avantages plus
derables que ceux même qui
ndoient. Mais son attachement
M. le Duc d'*Orleans* ne lui
iit pas de les accepter. Un
attachement d'une espece dif-
te s'y joignit encore. Il son-
à se marier, & y songeoit
is si long-temps, que l'amour
sans une forte estime, n'eût pas
uit tant de constance.
devenant premier Medecin
I. le Duc d'*Orleans*, il tom-
dans le cas d'une des Loix de
démie des Sciences, qui por-
e toute charge, demandant ré-
ce hors de *Paris*, est incompa-
avec une place d'Académicien
onnaire. Il déclara nettement
s'il étoit reduit à opter, il se

l'eau dans le vuide avec des réflexio
Ibid.

9. *Experiences sur la germinati des Plantes.* Ibid.

10. *Observations de la differe du poids de certains corps dans l' libre & dans le vuide.* Ibid.

11. *Observation curieuse sur infusion d'antimoine.* Ibid.

12. *Reflexions sur un fait extr dinaire arrivé dans une Coupelle* Ibid.

13. *Nouveau Phosphore.* Ibi

14. *Observation sur la qua exacte des sels volatiles acides, tenus dans les differens esprits a* An. 1699.

15. *Essais pour examiner les des Plantes.* Ibid.

16. *Observations sur cette sorte Cestes qui s'appellent ordinaire*

)bservations sur la quantité des G. Homberg.
absorbez par les Alcalis terreux.
700.
Observations sur les dissolvans
rcure. Ibid.
Observations sur les huiles des
r. Ibid.
Sur l'Acide de l'Antimoine.

Observations sur le rafinage de
:. An. 1701.
Observations sur quelques effets
mentations. Ibid.
Observations sur les Analyses
antes. Ibid.
Observations sur les sels vola-
; Plantes. Ibid.
Essais de Chimie. An. 1702.
Observations faites par le moyen
re ardent. Ibid.
Essai de l'Analyse du souffre
in. An. 1703.
Observations sur un battement
ines semblable au battement des
es. An. 1704.
Suite des Essais de Chimie,
le 3. Du Souphre principe. An.

sais de Chimie, *du Souphre prin*
Ibid.

34. *Eclaircissement touchant la* *trification de l'or au verre ardent.*
1707.

35. *Observations sur les Araign*
Ibid.

36. *Memoire touchant les A* *& les Alcalis.* An. 1708.

37. *Suite des Essais de Ch* *Article* 4. *Du Mercure.* An. 1

38. *Observations touchant l'eff* *certains Acides sur les Alcalis* *tils.* Ibid.

39. *Observations sur les mat* *sulphureuses & sur la facilité d* *changer d'une espece de souffre* *autre.* An. 1710.

40. *Memoire touchant les Ve* *tions artificielles.* Ibid.

41. *Observations sur la ma*

vations sur la matiere fecale. G. HOMBERT.

bservations sur l'Acide qui se
ans le sang & dans les autres
es animaux. Deux Memoi-
. 1712.
Maniere de copier sur le verre
es Pierres gravées. Ibid.
bservation sur une séparation
vec l'argent par la fonte. An.

bservation sur une sublimation
ure. Ibid.
bservations sur des matieres
rent & qui traversent les Me-
s les fondre. Ibid.
Memoire touchant la volatili-
es sels fixes des Plantes. An.

n Eloge dans l'Histoire de
ie des Sciences. An. 1715.

E. S. CHERON.

ELIZABETH-Sophie Cher
naquit à *Paris* le 3. Octobre
de *Henri Cheron*, Peintre
naire de la Ville de *Meau*
s'étoit mis en réputation pa
ques Portraits, & qui pro
la Religion Calviniste, & d
rie le Febvre qui étoit Cath

Son talent pour la Pein
déclara de si bonne heure q
ge de sept ans elle enseigno
le dessein à une Eleve de tre
& qu'elle fit à onze un O
qui surpassoit ceux de son

Son pere lui avoit inspiré
ligion qu'il professoit, m
voyage qu'elle fit à l'Abb
Joüarre ne contribua pas p
lui faire abandonner. Elle
encore que quatorze ans, l
sa mere la mena à cette A

Gentilhomme Anglois, qui s'y E. S.
t retiré après la mort du Roy CHERON.
ngleterre *Charles I.* à qui il
t attaché, & qui de zélé Pro-
nt étoit devenu zélé Catholi-
; commença alors sa conver-
par les doutes qu'il lui fit naî-
sur sa Religion; lorsqu'elle fut
etour à *Paris*, M. *de Poussé*, Cu-
e *S. Sulpice*, acheva de la gagner,
près une année d'épreuve elle
on abjuration chez Madame de
tmiqn où elle demeura quelque
os.

a fuite de son pere, & l'état
laissa sa mere & ses sœurs,
olées de dettes, la détermi-
nt ensuite à revenir auprès
a mere. Le gain qu'elle fai-
changea bientôt la situation de
mille, les dettes furent payées,
mere se fit un bien assez con-
able. Mais elle le mit sous son
, & après s'être emparé du
des travaux de sa fille, elle
la dureté de refuser de lui en
e part & même de lui faire
s la suite payer le loyer d'une
son rebâtie à ses dépens.

blia rien pour l'éducation d
sœurs & de son frere qui a
puis Peintre célébre en Angl

Sa sensibilité pour ses
pour ses Domestiques ne f
moindre que celle qu'elle
sa famille. M. *Soleras* qui av
son maître de Luth étant
dans une indigence d'autan
cruelle qu'elle étoit jointe à l
lesse & à l'infirmité, elle le
dans sa maison, & eut soin
jusqu'à la mort. Elle a eu
me générosité pour des Do
ques qui n'étoient plus en
lui rendre service.

Son habileté dans la P
est assez connue; elle réu
parfaitement bien, sur tout à
dre des femmes; mais elle
bornoit pas à faire des Port

E. S. -obscur. Au reste elle avoit CHERON. rassé toutes les manieres de ndre, & elle réussissoit égale- nt bien en huile, en migniature en émail; elle gravoit même & bon goût. Son mérite en ce ure lui procura en 1672. une ce d'Académicienne dans l'Aca- mie de Peinture & de Sculpture blie à *Paris*.

La Musique à laquelle elle s'é- it beaucoup appliquée l'auroit tinguée dans le monde, si la ré- utation qu'elle s'étoit acquise par Peinture n'eut fait oublier les eureuses dispositions qu'elle avoit pour cet Art.

J'y joins encore la Poësie qui est celui de tout ses talens que je dois le plus considerer ici. C'est par-là qu'elle s'est fait connoître dans la République des Lettres, & qu'elle a mérité une place dans l'Acade- mie des *Ricovrati* de *Padoue* qui lui en envoya en 1699. les Paten- tes dans lesquelles cette Academie lui donne le surnom d'*Erato*.

Elle mourut le 3. Septembre 1711. avec tous les sentimens de

Elle avoit épousé M. *le*

dont elle n'a point eu d'enfans

a laissé deux illustres Eleves,

& *Ursule de la Croix*, niéces

mari.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Essai des Pseaumes & Ca*

mis en vers & enrichis de figure

ris 1693. *in-8°. pp.* 115. Mll

ron prit la peine d'apprendre

breu pour mieux entrer dans l

des piéces qu'elle vouloit trac

& les Journalistes de *Trevou*

gent qu'elle a fait plus qu'e

prétendoit, qu'elle est encoi

trée dans l'esprit de ceux q

sont les Auteurs, & que nul

duction n'a mieux conservé

blime des Pseaumes. Les figu

l'accompagnent ont été *de*

& gravées par *Louis Chero*

les Estampes qui en repré-
sujet. Paris 1717. in-4°.
udissemens que Mlle Che-
de toutes parts à l'occa-
on Essai des Pseaumes &c.
nt à pousser plus loin un
édifiant ; c'est ce qui a
ette nouvelle traduction
Hay son mari a donnée

uction d'une Ode Latine,
ion de Trianon. Paris 1696.
Auteur de l'Ode Latine
bbé Boutard ; c'est une
xcellentes piéces qui soit
sa plume, & c'est pour
n que Mlle Cheron a cru
mettre en vers François.
Cerises renversées, Poëme
en trois Chants avec la
omachie d'Homere en vers
ır M. Boivin. Paris 1717.
alent de Mlle Cheron pour
, & la beauté de son ima-
font sentir dans ce ba-
énieux dont la Fable est
& les descriptions natu-
rives.
à dessiner composé de tê-

E.
CHER

E. S. CHERON. *tes tirées des plus beaux Ouvrages de Raphaël, gravé par M. le Hay. Paris 1706. in-fol.* Je ne cite cet Ouvrage, qui n'est pas proprement de mon ressort, qu'à cause d'une Préface qui est à la tête, & où Me *le Hay* s'exprime avec une simplicité pleine de noblesse.

Il ne sera pas hors de propos de rapporter ici quatre vers de Mr l'Abbé *Bosquillon*, destinez à mettre sous le portrait de notre Sçavante.

De deux talens exquis l'assemblage nouveau
Rendra toûjours Cheron *l'ornement de la France,*
Rien ne peut de sa plume égaler l'excellence
Que les graces de son pinceau.

V. son *Eloge par M. Fermelhuis, Docteur en Medecine. Paris 1712. in-8°.* & l'Abregé de la Vie des Peintres de M. *de Piles*, 2. édition.

JEAN BUGENHAGEN.

J. BUGENHAGEN.

JEAN Bugenhagen naquit à *Wollin*, ville de Poméranie, nommée autrefois *Julin* le 24. Juin 1485. Il étoit né des premieres familles du lieu. Il commença ses études dans sa patrie, & alla les continuer à *Grypswald* où il fit sa Philosophie. A l'âge de 20. ans il se trouva en état d'enseigner les autres, & fut chargé du soin d'une Ecole à *Treptow*. Sa bonne méthode dans l'instruction de ses Disciples & l'attention qu'il avoit de les former à la piété lui en attirerent un grand nombre, & rendirent son Ecole célebre.

Ses amis lui trouvant du talent pour la prédication, le solliciterent d'entrer dans l'état Ecclesiastique; il suivit leur conseil & se fit ordonner Prêtre. Depuis ce temps il se donna avec beaucoup d'ardeur à la Prédication, & y réussit. Il entreprit aussi alors son Histoire de la Poméranie dont je parlerai plus bas.

na à lire; mais à peine en et
parcouru quelques pages, qu'il
cria qu'il y avoit eú jusques-là
des héretiques, mais qu'il n'y
avoit jamais eû de plus danger
que l'Auteur de ce Livre. Cela
roit dû lui en faire abandonner
tiérement la lecture, il ne l
pas cependant de le lire, il y
goût, l'erreur s'insinua peu-à-
dans son esprit, & passant d'
extrémité à une autre, il en
jusqu'à dire que tous les hom
étoient aveugles, & qu'il n'y a
que *Luther* qui vît clair & qui
nût la vérité.

Ainsi il fut bientôt séduit &
tribua à en séduire d'autres.
sieurs embrasserent à *Treptovv*
nouveaux dogmes, & les trou
que ce changement commenc

tre pour empêcher le mal d'aller plus loin. J. BUGENHAGEN.

Bugenhagen appréhendant alors de se voir inquiété, sortit en 1521. de la Poméranie pour aller à Wittemberg trouver Luther qu'il désiroit fort de voir, & qu'il vit effectivement, étant arrivé en cette Ville peu de temps avant que Luther en partit pour aller à la Diéte de Vormes.

L'année suivante 1522. il fut fait Ministre de l'Eglise de Wittemberg, emploi dont il s'est acquitté avec beaucoup d'application & de zéle pendant l'espace de trente-six ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort.

Son zéle ardent pour la propagation du Luthéranisme le fit choisir en differentes occasions pour le porter en divers Royaumes. Peu de temps après sa promotion au Ministere, il fut appellé à Hambourg où il fit des reglemens sur la discipline & sur l'ordre qui devoit s'observer dans la vocation des Ministres. Il alla faire la même chose à Lubec en 1530.

En 1537. Christiern III. Roy de

Couronnement de ce Prin
fit le 12. Août de cette
quelques jours après il étal
Surintendans à la place d
Evêques de ce Royaume
par-tout des Ministres.

Il contribua aussi au re
ment de l'Université de C
gue dont il fut Recteur en
& où il fut quelque temps
seur en Théologie. Aprè
jour de quatre ans en Dan
il retourna en 1541. à *Wi*

En 1542. il fut un des C
saires nommez pour établ
forme dans le Duché de

Il avoit été reçu Doct
Théologie le 18. Juin 15
Gaspard Cruciger & *Jean*
présence de *Jean Frederic*
de Saxe, qui avoit voulu

ierent point de s'appliquer aux J.Bugen-
oirs de sa charge qu'il ne vou- hagen.
jamais abandonner, pas même
r être élevé à des emplois plus
idérables.
n 1544. les Etats de Pomera-
lui envoyerent des Députez
r lui offrir l'Evêché de *Camin*.
refusa d'abord, cependant
lecteur de Saxe l'ayant pressé de
epter, il y consentit à de cer-
s conditions; mais après le
rt des Députez, il fut saisi
e tristesse extrême de ce qu'il
entré dans cet engagement;
ndant les conditions qu'il avoit
posées n'ayant point été accep-
, il eut une joye très-sensible
e voir dégagé de sa parole.
ans les dernieres années de sa
son corps & son esprit s'affoi-
nt tellement que *Melancthon* le
it en ce triste état, ne put
pêcher de prier le Seigneur de
i point donner une semblable
esse. Cette particularité, qui
apportée par *Seckendorf* dans
Histoire du Luthéranisme, ne
orde guéres avec ce que *Me-*

de la vie, il n'eut plus la fo
prêcher, il alloit cependant
les jours à l'Eglise.

Melchior Adam qui rappor
differens endroits de la vie d
genhagen ces deux particul
opposées, ne s'est pas mis en
de les concilier & de marque
à laquelle on doit s'arrêter.

Il mourut le 20. Avril
dans sa 73. année.

C'étoit un homme fort zélé
la Religion qu'il avoit emb
& qui prêchoit avec tant d'a
que s'oubliant quelquefois lu
me, il faisoit durer ses Se
pendant plusieurs heures. A
son zéle ne doit pas surpr
si l'on considere la prévention
ge où il étoit en faveur de
dont il approuvoit jusqu'aux a

ingea de sentimens, quand J. BUGEN-
r lui eut dit qu'il imitoit HAGEN.
nple de Jesus-Christ & des
tres qui avoient appellé les *en-*
de Dieu, *engeance de Vipe-*
Larrons, *enfans du Diable*, *traî-*
Hens, *&c.* Cette raison seule lui
pour déclarer qu'il croyoit que
Esprit avoit inspiré à *Luther*
paroles dont il s'étoit servi.
n cependant pitoyable, & qui
aroit paru telle, s'il avoit fait
ntion que le caractere propre
listinctif de l'Evangile est non
ement la modération & la dou-
r, mais encore la patience &
umilité; que les exemples parti-
iers de l'Evangile qui semblent
oigner de cette regle génerale
sont point écrits pour notre
truction, ni pour nous avertir
notre devoir, & que ce sont
n moins des modéles dont l'i-
tation nous soit proposée, que
s marques de l'autorité divine
nt Jesus-Christ & ses Apôtres
oient revêtus, ou des preuves du
uvoir qu'ils étoient en droit
exercer envers ceux dont ils con-
issoient les crimes.

J. BUGENHAGEN.

Bugenhagen avoit suivi l'exemp[le] des Prêtres & des Moines qui [en] quittant l'Eglise Catholique s'[é]toient mariez. Il avoit pris une fe[m]me dont il eut un fils, nom[mé] comme lui, qui lui survêcut; [...] *Melchior Adam* raconte à son suj[et] une action de *Bugenhagen* qui n[e] paroît guéres répondre à la gravi[té] d'un Ministre Luthérien tel qu'[il] étoit. Je la rapporterai ici dans se[s] propres termes, & l'on en portera le jugement qu'on voudra. *Aliquo[ties] ei uxor fuerat conquesta, butyrum sibi è vase, in quo liquatur, vene[ficio] surripi. Itaque ipse in contemp[tum] Diaboli, in vas illud alvum de[jecit], additis hisce :* Egregium verò te Angelum præstas, qui Amasiæ tuæ veneficæ famularis! en tibi, hoc affer tuæ veneficæ. *Factum deindè ut nihil fuerit ablatum.*

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Pomerania in quatuor libros divisa, quorum primus agit de Pomeranorum antiquitate : secundus refert Pomeranorum & Rugianorum conversionem : tertius Principum Pomeraniæ gesta, veramque tradit sanguinis pro-*

num : quartus continet Miscella- J. BUGENHAGEN.
Ex Manuscripto edidit Jac. Hen-
Balthasar, Theologiæ Doctor &
essor ordinarius, Consistorii Regii
ssor & ad Ædem S. Jacobi Pa-
Gryphisvvaldiæ 1728. in-4°. Cet
rage est le premier que Bugen-
qui fait, lorsqu'il étoit en-
Catholique, & voici ce qui
donné naissance. Frederic sur-
mé le Sage, Electeur de Saxe,
t résolu de faire écrire l'His-
de son Electorat, & sentant
esoin qu'il avoit de celle de ses
ins pour accomplir son projet,
Bugslas X. du nom, Duc de
néranie, de lui envoyer sa gé-
logie, & un détail des princi-
s actions de ses Prédecesseurs.
r satisfaire ce Prince, Bugslas
rgea Bugenhagen de visiter tou-
les Bibliotheques, & de ra-
ser tous les Livres qui pouroient
ruire Frederic de ce qu'il dési-
sçavoir. Bugenhagen accepta
commission, quoiqu'il en con-
la difficulté, & parcourut toute
Poméranie; mais après des tra-
x immenses il ne se vit char-

que son Prince avoit fondé
ses voyages, il avoit recuei
les lieux mêmes où il s'éto
une infinité de Remarqu
des matériaux dont il ferd
si on le jugeoit à propos.
tour avec ce butin il se mit
vail avec tant d'ardeur qu'à
mois de May 1518. il le p
à son Prince, comme on l'a
de son Epître dédicatoire
quelle on voit qu'il lui en
premiere copie. Depuis ce
on a gardé cette Histoire
crite dans la Bibliotheque d
de Poméranie, & elle y
meurée jusqu'en 1728. qu
Henry Balthasar l'en a tirée
donner au public; ce Sçav
joint des Supplemens qu'il
vez dans un Abregé M

qu'on trouve dans l'Histoire de J. BUGENHAGEN.
...nhagen est rapporté plus au long
souvent beaucoup mieux dans
Chroniques de *Daniel Cramer*,
Paul Friedeborn, de *Jean Micræ*-
... & de plusieurs autres, quoi-
qu'il croye qu'elle peut être utile
public, parce qu'il y a beau-
... de choses capables d'éclair-
... ce que les autres ont dit.

... *Annotationes in Deuteronomium*
... *Libros Samuelis, cum Historia*
...isti Passionis & glorificationis. Ba-
... 1524. *in*-8°.

3. *Brevissima in Jobum scholia qui-*
...s veteris Tralationis nubila dispel-
...ntur. Argentorati. 1526. *in*-8°. Cet
ouvrage est, suivant *Crenius*, rare
& peu connu, mais très-sçavant;
...ugenhagen s'est cependant plaint
de ce qu'on l'a publié à son insçu,
... dans un état moins parfait que
celui où il l'avoit mis.

4. *Annotationes in Psalmos. Ar-*
...ntorati, Francofurti & Basileæ 1524.
...°. It. *Basileæ* 1535. *in*-8°. im-
primé encore plusieurs fois depuis.

5. *Commentarius in Jeremiam Pro-*

J. BUGENHAGEN.

phetam & in Threnos. Witt 1546. & 1555. *in*-4°.

6. *Jonas Propheta expositus.* *teberga.* 1550. & 1561. *in*-8

7. *In quinque priora capita* *thei. Witteberga* 1543. *in*-8°

8. *Commentarius in Acta A* *lorum. Witteberga* 1524. *in*

9. *Interpretatio Epistola S.* *ad Romanos, Haganoa* 1527. Ce n'est pas lui qui a fait im cette Ouvrage, mais Am *Maïobanus*, qui s'étoit don peine de copier les discours avoit fait à ce sujet, pendant les récitoit.

10. *Expositio in IV. priora* *Epistola I. ad Corinthios. Witten* 1530. *in*-8°.

11. *Annotationes in Epistol* *Galatas, Ephesios, Philippense* *lossenses, Thessalonicenses, Timot* *Titum, Philemonem & Hebrao* *gentorati* 1524. *in*-8°. It. *ab* *recognita. Basilea* 1525. *in* 8°.

12. *Psalmus* 29. *explicatus,* *Pædobaptismo contra Anabapt* *Hafnia* 1532. *in*-8°.

Publica confessio ex Christi in- J. BUGENe de Sacramento Corporis & HAGEN.
nis Christi, quâ sua fidei de
Domini reddit rationem. Au-
Vindelicorum 1529. in-8°.
Contra novum errorem de Sa-
to Corporis & Sanguinis Do-
stri Jesu Christi Epistola. Wit-
1525. in-8°.
Ordinatio Ecclesiastica Regno-
nia & Norvegiæ ac Ducatuum
& Holsatiæ. Hafniæ. 1537.
Ce fut Bugenhagen qui dressa
ilement & qui le fit impri-
vec une Ordonnance du Roy
nnemarc à la tête, après
uther, à qui on l'envoya, &
ands du Royaume l'eurent ap-
é. Il fut traduit en Langue
se en 1539. & publié le 11.
le cette année dans tout le
me.
Instructio visitationis Ecclesia-
n Dania. Hafniæ 1538. in-
Witteberga 1539. in-8°.
Il aida à Luther à traduire la
n Allemand, & il avoit cou-
ous les ans de traiter ses amis
que cette traduction avoit

gez de ces Evangiles qui sont
Bugenhagen.

19. *Epistola ad Fideles in Angl*
Je ne sçai pas quand a paru
Ouvrage non plus que le suiv

20. *Epistola Christiana ad Ann*
Ducissam Stetinensem.

21. *Histoire de la résignation de*
ther à la volonté de Dieu dans
tentations tant corporelles que s
tuelles, soit pour la vie soit pou
mort. (en Allemand) inserée
le 3. tome des Œuvres de *Lut*
édition de *Jéne* 1576.

22. *Jugement sur la repliqu*
Landgrave touchant la confédér
de Mayence. Cet écrit qui est
l'an 1526. se trouve en Allem
dans le second tome des Œu
de *Luther*, de l'édition de *Le*
1603.

ratio de vita Joannis Bugen- J. BUGEN-
merani à Petro Vincentio HAGEN.
ienſi, Decano Collegii Phi-
habita. Dans le 3. tome des
itions choiſies de *Melan-*
rgentorati 1559. *in-*8°. *Mel-*
am Vita Germanorum Theo-
Freher Theatrum virorum.
p. 175. *Eloges de M.*
avec les additions de *Teiſ-*
ry Pantaleon Part. 3. *Pro-*
293. *Jacques Veerheyden,*
heolog. Proteſtantium, p. 34.
ii Academia Haunienſis, p.
Molleri Hypomnemata ad
Bartholini de ſcriptis Dano-
itome Bibliotheca Geſneri per
Simlerum.

C. A. DU FRESNOY

CHARLES *Alphonse du F*
naquit à Paris en 1611.
pere, célebre Apotiquaire de
Ville, le fit élever avec tout l
possible, dans la vûe d'en fai
Medecin.

Les premieres années
passa dans le College second
heureusement ses desseins p
grands progrez qu'il y fit;
si-tôt qu'il fut dans les hautes
ses, & qu'il commença à
ter la Poësie, le génie qu'il
pour elle se développa, & il
porta en ce genre-là les prix
toutes les Classes où il se tr
Son inclination se fortifia par l'
cice; & à en juger par ces
mencemens, il devoit deveni
jour un des plus grands Poëte
son siécle, si l'amour de la I

cine, il se déclara tout à fait C. A. DU FRESNOY
la Peinture, malgré la résistance de ses parens, qui, sans avoir égard à l'inclination violente de leur fils, se servirent de tous les mauvais traitemens dont ils purent user pour le détourner de la résolution qu'il avoit prise, parce qu'ils n'avoient qu'une idée basse de la Peinture, & qu'ils ne la regardoient que comme un vil métier.

Cependant toute la résistance que l'on mit en usage ne fit qu'accroître en lui cette passion naissante, & sans perdre le temps à déliberer, il s'y abandonna entiérement.

Il avoit environ vingt ans lorsqu'il commença à prendre le crayon, & qu'il alla dessiner chez Perier & chez Vouet. Mais à peine eut-il été deux ans dans cet exercice qu'il partit pour aller en Italie. Il y arriva en 1634. & Mignard l'y étant allé trouver en 1636. ils lierent ensemble une amitié qui dura jusqu'à la mort.

Pendant les deux premieres an-

dont il s'étoit pourvû avant
de partir, fut à peine suffi
pour faire son voyage. Ainsi n'ay
dans *Rome* ni amis, ni conn
sances, il se vit réduit à une t
extrémité qu'il ne se nourisso
plûpart du temps que de pain
d'un peu de fromage. Cependa
étoit bien moins inquiet de cet
fâcheux qu'occupé de ses ét
de Peinture qu'il continuoit
chaleur, lorsque l'arrivée de
gnard le mit un peu plus au la

Comme l'esprit de *du Fr*
étoit d'une trempe à ne se pas
tenter d'une connoissance mé
cre, il voulut foüiller son art
qu'à la racine, il étudia avec
plication *Raphael* & l'Antique
dessinoit tous les soirs aux *Ac*
mies avec une avidité extrao

rs Latins. Son esprit s'étant peu rempli de toutes les connces nécessaires à sa profes-il forma le dessein d'en com-un Poëme. Ce Poëme lui beaucoup de veilles & de ré-ns, & il le communiqua à es habiles gens dont il pou-er quelques lumieres. Aussi celui de tous ses Ouvrages aimoit le plus. C. A. du Fresnoy

elqu'envie qu'il eut de le faire ner, comme il sçavoit bien étoit inutile de lui faire voir r sans une Version Françoi-: que sa longue absence de ays lui avoit en quelque ma-fait oublier sa langue, il dif-oujours de le rendre public. Piles persuadé du mérite de rage, entreprit à sa priere de ettre en François, & du Fres-it soin de revoir sa traduc-Il alloit, disoit-il, travailler Commentaire pour éclaircir itage ses pensées, quand il fut s. d'une paralysie dont il mou-hez un de ses freres à quatre

duction & les Remarques d
de Piles , & cette édition
suivie de quelques autres, c
on peut le voir dans l'arti
ce dernier, tome 12. p. 25
Poëme Latin a mérité l'ap
tion des Sçavans, & tout c
a rapport à la Peinture y e
pliqué avec beaucoup d'éléga
de netteté.

V. son Eloge dans les Vi
Peintres de M. *de Piles*.

MARTIN POLONUS.

LES Auteurs s'accordent peu entr'eux sur le véritable nom & la patrie de *Martin Polonus*. Il ... de la noble famille des *Stre-* ... selon *Simon Starovolscius*, mais ... quitta, suivant l'usage de son ...ps, le nom de cette famille ...r porter seulement son nom de ...aptême, auquel on a joint differens surnoms qui ne causent pas un leger embarras. M. POLONUS.

Les uns l'ont appellé *Martin Scotus*, tels sont *Jacques-Philippe de Bergame* dans son *Supplément des Chroniques*; *Hartmanus Schedelius* dans sa Chronique imprimée en 1493. *Paul Langius* dans son *Chronicon Citicense*, *Henry Oraus* dans ...n *Nomenclator præcipuorum Docto-rum. Hanoviæ* 1619. *in*-12. & plu...eurs autres. Mais ils l'ont confon...u avec *Marianus Scotus* qui a fait ...ussi une Chronique.

D'autres lui ont donné le nom de *Martin Carsulanus*. Tel est en-

Jean Balæus, *Aubert le Mire*
laume Cave.

Quelques-uns l'ont nomr
tulanus ; de ce nombre ef
Jacob dans fa *Bibliotheca Po*
& *Hippolite Maracci* dans fa
theca Mariana ; c'eft une f
fible.

Quelques-autres comme
Labbe & *Jean Godefroy*
l'ont appellé *Corfulanus* ; aut
de même efpece.

Jean Aventin dans fes An
Baviere , & les Centuriat
Magdebourg le nomment *A*
Bohemus , & avec affez de
puifqu'il dit lui-même dans f
nique, fuivant deux Manufc
tez par *Lambecius* , qu'il ét
tif de Boheme, *de regno 1*

ia Oppaviensis. Il étoit donc né M. Pc
ant son propre témoignage à LONUM
avv, ou comme disent les Al-
ans, *Troppavv*, Ville de Sile-
& Capitale d'un Duché dont
eslas Roy de Bohéme s'empara
la mort de *Mieslas II.* qui le
édoit, arrivée en 1246. Ainsi
ouvoit bien pour cette raison
appellé Bohémien.

Cependant le plus grand nombre
Auteurs l'a appellé *Polonus*,
c'est le nom qui lui est demeu-
& qu'il porte à la tête de sa
onique. Deux raisons ont con-
ué à le lui faire donner plûtôt
celui de *Bohemus*. 1°. La Po-
ne étoit alors plus connue en
ie, où *Martin* vivoit, que la
héme ; ainsi il suffisoit à la plû-
, qui ne s'amusent point aux
ails Géographiques, qu'il fût né
s quelque pays voisin de la Po-
ne pour le croire Polonois ; ou-
que la Silesie appartenoit alors
Pologne, quoique le Duché
Troppavv qui en fait partie ap-
int au Roy de Bohéme. 2°. Les
sons de Dominicains, qui

M. POLONUS.

étoient alors en Bohéme, étoient toutes de la Province de Pologne; ainsi *Martin* qui étoit de celles de Bohéme, pouvoit aisément passer pour Polonois.

Car il est sûr qu'il a été de cet ordre; quand on n'auroit pas le témoignage d'un grand nombre d'Auteurs pour l'assurer, le sien seul suffiroit pour en convaincre. A la tête de sa Chronique & de sa *Margarita Decreti*, il se nomme *Frater Martinus Ordinis Prædicatorum*; ainsi ceux qui le font de l'Ordre de Citeaux, comme *Jacques-Philippe de Bergame*, *Onuphre Panvini*, *Chrisostome Henriquez*, & *Charles de Visch*, Bibliothécaires de cet Ordre, *Jean Hallervord* & d'autres encore se trompent incontestablement.

Ce qu'on sçait de sa vie se reduit à fort peu de choses. On voit par sa Chronique qu'il a été Confesseur & Chapelain du Pape *Clement IV.* qui mourut en 1268. Il eut les mêmes emplois sous les Papes suivans, *Gregoire X. Innocent V. Jean XXI.* & *Nicolas III.* Ce dernier

tant à *Viterbe*, le nomma le 22. M. P
uin 1278. à l'Archevêché de LONUS.
Gnesne en Pologne.

Martin après avoir été ordonné à *Rome*, se mit en chemin pour se rendre à son Archevêché ; mais en passant à *Boulogne*, il y tomba malade, & y mourut la même année, selon quelques-uns, ou l'année suivante 1279. comme le prétend le Bibliothécaire de Pologne *Simon Starovolscius*, qui est suivi par plusieurs Auteurs. Ceux qui l'ont fait mourir plus tard l'ont fait sans aucun fondement.

Il fut enterré dans l'Eglise des Dominicains avec cette Epitaphe rapportée par *Ughelli*.

S. Fratris Martini, Archiepiscopi Provinciæ Poloniæ.

Quelques-uns ont prétendu qu'il avoit été Archevêque de *Cosence*, mais une pure méprise a produit cette prétention. *Barthelemy de Lucques*, Dominicain, dans le Prologue de son Histoire Ecclesiastique manuscrite parle ainsi: *Sunt etiam alii Autores Historiarum hîc introducti, ut est Oro-*

monensis &c. Une Virgule o
dans ce passage a fait faire u
homme de *Martin Polonus* &
l'Archevêque de *Cosence.* Mais
tres endroits de l'Histoire de
thelemi de Lucques montrent
samment que ce sont deux per
nes differentes. Ainsi dans le
1. du 6. Livre il dit parlan
cet Archevêque, *Archiepiscopus*
sentinus cujus nomen ignotum
dans le ch. 1. du 7. Livre,
Martinus, aliter Cusentinus.

D'autres l'ont fait aussi Ar
vêque de *Benevent*, mais avec
core moins de fondement.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Sermones de tempore & de*
Sis super Epistolas & Evangelia
promptuario exemplorum. *Argen*

s une doctrine contraire à la ne.

M. POLONUS.

Margarita Decreti. Argentinæ 6. 1489. & 1493. in-fol. It. Pa- 1504. in-4°. It. à la tête du Veneriis 1584. in-8°. It. 1543. & 1560. in-fol. It. 1561. in-fol. à la tête des tales de Gregoire IX. It. Pa- 1512. à la fin du Décret. C'est Table Alphabétique du Dé-

Sa Chronique est l'Ouvrage le considerable que l'on ait de lui, il est à propos d'en parler ici au . Je remarque d'abord qu'il l'a iée deux fois. La premiere il ne onduite que jusqu'au Pape Cle- IV. du vivant duquel il l'a rée, comme il paroît assez par paroles qui se trouvent dans Manuscrits de cette édition ; n lit seulement de ce Pape. *ens IV. natione Provincialis de S. Ægidii sedit annis* ... sans le nombre de ces années y soit ué ; ce qui fait voir qu'il n'é- pas encore mort, lorsque no- Auteur publia son Ouvrage. La

tione Romanus cœpit anno D
1277. *sedit annis ...* qui marq
qu'il étoit encore vivant. Il
pas plus loin, étant mort pe
temps après ; c'est pour cela
Bernard Guidonis qui a conti
Chronique, parle ainsi apr
Pontificat de *Jean XXI.* & a
celui de *Nicolas III. Hucusque*
nica F. Martini Poloni protendi
finitur.

Cette Chronique a été impr
pour la premiere fois par les
de *Jean Herold* à *Basle* en 1
in fol. après la Chronique de
rianus Scotus. Elle finit dans
édition à l'élection du Pape
las III. conformément au M
crit dont l'Editeur s'étoit se
y a ajoûté seulement un Appe

paroît n'être pas de *Martin* M. Po-*lonus*, & dans le corps le fameux LONUS. ...ge de la Papesse.

...a seconde édition s'est faite par ...soins de *Suffridus Petri*, elle ...intitulée : *Martini Poloni, Ar-...episcopi Consentini, ac summi Pon-... Pœnitentiarii Chronicon expedi-...tum, ad fidem veterum Manus-...criptorum Codicum emendatum & auc-... Antuerpiæ Christop. Plantin* 1574. ...o. L'Editeur dit que les addi-...s qui paroissent dans son édi-... vont à un tiers, qu'il a rem-... les lacunes & a corrigé les fau-... de la premiere. Du reste on y ...ive le préambule & l'*Appendix* ...celle-ci, de même que le passage ... la Papesse.

...a 3. édition a paru par les soins ... *Jean Fabricius Cæsar*, Prémon-..., à Cologne en 1616. *in-fol.* ...diteur y a suivi un Manuscrit ...forme à la premiere édition de ...*rtin*; ainsi on n'y trouve ni le ...ambule ni le passage de la Pa-...se, & elle ne va pas plus loin ... *Clément IV*. Cette édition est ...férable à toutes les autres, com-

ria Friderici tertii Imperatoris.

On a un Ouvrage intitulé : *Martini Poloni Chronicon summorum Pontificum & Imperatorum ac de septem ætatibus mundi. Taurini* 147 4°. Cet Ouvrage n'est pas de notre Auteur, mais d'un autre plus récent, dont le stile est tout different & dont la narration est plus étendue.

Il y a une ancienne traduction de la Chronique de *Martinus Polonus* qui est ainsi-intitulée, selon la coutume du temps. *Ci commencent les Chroniques Martinianes contenantes de plusieurs anciennes histoires commencées dès le commencement du monde jusqu'aux nôces du Roy d'Angleterre nommé Edouard, & de la fille du Roy de France nommée Isabelle*

...ur y a fait entrer l'Ouvrage de *Martin Polonus*; mais il n'en fait ...une petite partie, le reste étant ...é de divers Auteurs. M. POLONUS.

...*Verneran*, Chanoine de *Liege*, a traduit aussi en François la Chro...ique de *Martin* qu'il a continuée ...u'à *Clement VII.* & à laquelle ...a ajouté plusieurs choses sur le ...isme de son temps, & sur les ...aires de Flandres & de Bourgogne; cette traduction se trouve ...manuscrit dans la Bibliotheque ...u Roy. *Sebastien de Mamerot* de *Soissons* y fit dans la suite plusieurs additions à la priere de *Louis de Laval* Seigneur de *Châtillon* & de *Frivondour*, Gouverneur du Dauphiné, & la continua depuis l'an 1458. jusqu'en 1503. se servant pour cela des Chroniques de *Castel*, de *Gaguin* & d'autres, & elle fut imprimée en cet état sous le nom de *la Chronique Martinienne. Paris Antoine Verard. in-fol.* en Lettres Gothiques. L'année n'est pas marquée, mais c'est apparemment en 1504. Le préambule des quatre Regnes y est traduit. L'Ouvrage

l'imprimé que dans le n
ces mots : *si faillent les C*
de Frere Martinien de Pou
ainsi que le Traducteur
le nom de *Martinus Polo*
Pour venir maintenant à
passage de la Papesse,
qu'on en trouve dans quel
nuscrits & dans quelques i
de la Chronique de notre

Joannes. 855.

Post hunc Leonem, Joannes
natione Margantinus, qui a
tur fuisse Benedictus tertius
nis duobus, mensibus quinq
quatuor, & cessavit Pontific
se uno. Mortuus est Romæ.
Hic, ut asseritur, fœmina

ut post Romæ trivium legens M. Polonus.
os magistros, discipulos & audi-
haberet. Et cum in urbe vita &
tia magnæ opinionis esset, in Pa-
concorditer eligitur; sed in Pa-
per suum familiarem impregna-
Verum tempus partus ignorans,
de Sancto Petro in Lateranum
deret, angustiata, inter Coliseum
S. Clementis Ecclesiam peperit. Et
stea mortua, ibidem, ut dicitur,
pulta fuit. Et propterea quod Do-
minus Papa eandem viam semper obli-
quat, creditur omninò à quibusdam
quod ob detestationem facti hoc faciat.
Nec ideò ponitur in Catalogum San-
ctorum Pontificum, tam propter mu-
liebris sexus, quam propter deformita-
tem facti. Je n'entreprendrai point
ici de faire voir la supposition de
ce passage Les Bibliothecaires des
Dominicains, & *Bayle* dans son
Dictionnaire V. *Polonus* & *Papesse*.
l'ont fait avec beaucoup d'étendue
& d'une maniere entiérement con-
vainquante. Je me contenterai de
dire qu'il ne se trouve point dans
les plus anciens Manuscrits, &
même qu'il trouble l'ordre & la

M. Polonus. methode que *Martin* s'étoit posé dans sa Chronique.

Il a fait encore quelques Ou[illegible]ges qui n'ont jamais été imprim[illegible] tels sont : *De mirabilibus Rom[illegible] diversis miraculis ; De schismate [illegible]corum & Historia de Guelphis ; [illegible]scriptio Terræ Sanctæ.*

V. *Scriptores Ordinis Prædic[illegible]* PP. *Quetif & Echard.* *Ma[illegible] Hankius* * *de Silesiis indigenis er[illegible] Lipsiæ* 1707. *p.* 34. On trouve [illegible] ces deux Ouvrages un détail [illegible] étendu de tout ce qui regard[illegible] tre Auteur. *Simon Starovolsciu[illegible] gia centum Polonorum. Bayle Di[illegible]naire.* Je ne cite point plus[illegible] autres qui ont parlé de lui, [illegible] que tout ce qu'ils en disent [illegible] qu'une suite de fautes.

* Se trouve à Paris chez Briasson.

BERN[illegible]

RNARD DE GIRARD
DU HAILLAN.

ERNARD de Girard, Seigneur du *Haillan*, naquit à *Bourdeaux* l'an 1535. de *Louis de Girard*, fut plus de 45. ans Lieutenant l'Amirauté de Guyenne. B. DU HAILLAN.

Après avoir fait ses études dans patrie, il vint à la Cour à l'âge de vingt ans. Car dans une de Préfaces écrite en 1584. il dit il y a vingt-neuf ans qu'il est urtisan, & il remercie dans une ses Lettres écrite en 1557. M. *Noailles* de la pension dont lui ses freres le gratifioient.

Cette pension lui avoit été donnée, parce qu'il avoit accompagné, qualité de Secretaire, *François Noailles* Evêque d'*Acqs* dans ses mbassades d'Angleterre en 1556. de *Venise* en 1557.

Dupleix (*a*) remarque que du *Haillan* quitta sa premiere Religion,

a) *Inventaire des Erreurs de Jean de Serres*, p. 10.

B. DU HAILLAN.

qui étoit la Calviniste, pou reçu plus favorablement à la

Il commença à s'y faire co tre en qualité de Poëte & e en celle de Traducteur, ma deux qualitez furent depuis e par celle d'Historien.

La premiere édition de so vre *de l'Etat & succès des affa France* parut en 1570. Il le au Duc d'Anjou qui l'en r pensa en le faisant Sécretaire Finances.

Le Roy *Charles IX.* aya quelques-uns de ses Ouvrag ordonna d'écrire l'Histoire de ses Prédecesseurs, & pour l'e rager à ce travail, lui don 1571. la charge d'Historio de France, comme il marqu même au commencement Histoire qu'il publia en 1576 *ry III.* à qui il la dédia, n lement le confirma dans la d'Historiographe de France son frere l'avoit gratifié, r ajouta encore une pension de cens écus.

Il ne fut cependant nomr

[..]logiste de l'Ordre du S. Esprit en 1595. comme il paroît par les Lettres de création de cet Office qui sont du 9. Janvier de cette année. B. DU HAILLAN.

Il mourut à *Paris* le 23. Novembre 1610. dans sa 76. année, & fut enterré dans l'Eglise de S. Eustache.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *L'Union des Princes par les mariages de Philippe Roy d'Espagne, & Madame Elizabeth de France, & encore de Philibert Emmanuel Duc de Savoye, & de Madame Marguerite de France. Paris* 1559. *in*-8°. Ce Poëme est le premier Ouvrage de *du Haillan.*

2. *Le Tombeau du Roy très-Chrétien Henry II. de ce nom. Paris* 1559. in-8°. Ce sont encore des Poësies.

3. *Regum Gallorum Icones à Faramundo usque ad Franciscum II. Item Ducum Lotharingorum à Carolo primo usque ad Carolum tertium versibus Latinis expressa. Paris.* 1559. *in*-4°.

4. *Les devoirs des hommes recueillis en forme d'Epitome des Offices de*

s'est fait tant en paix qu'en g
depuis le commencement de Ro
qu'à l'an 1119. *de ladite Vill*
duite du Latin. Paris *Frederi*
rel 1560. *in-4°.*

6. *Les Vies des plus grand*
vertueux & plus excellens Ca
& personnages Grecs & Barba
tes par. Æmilius Probus & tr
du Latin. Paris 1568. *in-4°.*

7. *De l'état & succès des*
de France en quatre Livres.
1570. *in-8°.* C'est la premie
tion de cet Ouvrage qui con
ça à faire un nom à son A
& qui fut réimprimé l'anné
vante à *Paris* en la même
Le succès qu'il eut, engagea *d*
lan à y faire des augmen
avec lesquelles il parut à *P*
1572. *in-4°.* Il avoit dédié

…. Celle-ci a été suivie dans …les qui se sont faites depuis à …is en 1573. 1577. 1580. toutes …8°. Du Haillan retoucha son Ou…age en 1584. sur les Memoires …Jean du Tillet, & cette édition …ouchée parut cette année à Pa… in-8°. Il y fit encore des aug…entations dix ans après, & cette …uvelle édition, qui est dédiée au …y Henry IV. se fit à Paris en 1594. …8°. & fut imitée dans une autre …Anvers de l'an 1596. in-8°. La …rniere révision se fit en 1609. …e cet Ouvrage parut augmenté de …usieurs belles recherches. Paris in-8°. … Paris 1613. in-8°. Il y en a aussi …ne édition de Geneve faite en 1609. …-8°. & une de Roüen 1611. in 8°. …e Livre est curieux & contient …n détail assez exact de ce qui re…arde l'Etat & le Gouvernement …u Royaume. On y trouve des cho…s hardies & singulieres. Les édi…ons de 1609. & de 1613. sont …s meilleures. Il est cependant à …marquer que dans la premiere …lition de l'an 1570. in 8°. & dans …lle de 1571. il y a une Histoire

B. D. HAILLAN.

du lui cette matiere.

8. *Histoire sommaire des Comt[…] Ducs d'Anjou, de Bourbonnois, […] d'Auvergne depuis Geoffroy Grise[…] nelle jusqu'à Monseigneur fils & […] de Roy de France. Paris* 1571. *in*[…] It. 1572. *in*-4°. It. 1573. *in*-1[…] 1580. *in*-8°.

9. *Promesse & dessein de l'Histoi[…] France. Paris* 1671. *in* 8°. Il com[…] cet Ouvrage pour répondre à l'h[…] neur que le Roy *Charles IX.* lui a[…] fait de lui donner la charge d'[…] toriographe de France, & p[…] faire connoître ce qu'on devoit […] tendre de lui. Je ne sçai ce […] c'est qu'un Livre cité par *La Croi[…] Maine* sous le titre *de la Fortun[…] vertu de France avec un sommaire […] cours sur le dessein de l'Histoir[…] France*, & publié, selon lui,

B. DU HAILLAN.

-acoup plus que lui, n'en fait-il mention.

10. *Discours sur les causes de l'ex-me cherté qui est aujourd'hui en-ance, & sur les moyens d'y reme-er. Paris* 1574. *in-8°.*

11. *Histoire generale des Rois de-nce contenant les choses mémorables-venues tant au Royaume de Fran-qu'ès Provinces étrangeres sous la-mination des François depuis Phara-ond jusqu'à Charles VII. inclusive-nt. Paris* 1576. *in-fol.* It. (*Ge-ve*) 1577. 1580. *in-8°. 2. vol.* *corrigée & augmentée avec une-nouvelle Epître dédicatoire au Roy Henry III. Paris* 1584. *in-fol.* It. *Paris* 1585. *in-8°. 2. tom.* It. *aug-mentée & continuée jusqu'à Louis XI. par un Auteur du temps, & jusqu'à la fin du regne de François I. par Arnoul du Ferron, & depuis par plusieurs autres jusqu'en* 1615. *Paris* 1615. *in-fol. 2. vol.* L'Histoire de *Louis XI.* n'est autre que la *Chronique scandaleuse.* It. *continuée jusqu'à Louis XI. & aug-mentée de plusieurs Auteurs, tant de Paul Emile, Philippe de Comines, Arnoul du Ferron, le sieur du Bellai,*

avant que cet Ouvrage pa
corps d'Histoire de Franc
tre langue. Les Chroniqu
Denys, & celles de *Nic*
rapportent à la vérité p
les évenemens arrivez en c
me, mais elles le font d'
niere si seche qu'on n'y tro
l'origine des entreprises, ni l
cès & les dénouemens des a
Bayle approuve fort les raiso
porterent *du Haillan* à termin
Histoire de France à la mo
Charles VII. » On s'expose, d
» une fâcheuse alternative, qui
» travaille à l'Histoire des M
» ques qui sont morts depu
» de temps, il faut dissim
» vérité, ou irriter les per
» de qui on a tout à craind
» premier de ces inconvenien

re : voilà une des raisons de B. DU
lan par rapport aux Regnes HAIL-
suivi celui de *Louis XII.* Il LAN.
ıne raison génerale qui est
ıd poids, c'est que l'on
léja des Histoires parti-
; de tous les regnes posté-
ı *Charles VII.* & que, se-
pinion commune, il étoit
: impossible d'égaler les
ins qui avoient fait quel-
ıs de ces Ouvrages.
lexion de *Bayle* sur ceux
vent l'Histoire des Rois
puis peu est excellente,
placée. Car outre qu'il
ın temps considerable que
Louis XI. Charles VIII. &
I. étoient morts, lorsque
ın publia son Histoire,
ınt inutile par rapport à
ur, qui changea bientôt
pensée.
et il promit dans l'Epî-
:atoire de son Livre de
uccès des affaires de France,
on de 1594. à *Henry IV.*
uer son Ouvrage jusqu'à
s; & s'engagea même à
IV.

» repris par le sieur *Dupleix*
» reproche qu'il a tiré ses
» gues d'*Amadis de Gaule*
» l'*Amadis* ne contient poin
» sortes de Discours politi
» faut croire que *Dupleix*
» allegué en cette rencontr
» fin de faire entendre que *d*
» *lan* avoit inventé cela comm
» composer une maniere d
» man. Il est vrai que si c
» se trouve point dans l'*A*
» cela se trouve en beaucou
» tres endroits ; ce sont de
» communs qu'on voit ord
» ment dans les Livres qui
» d'un sujet si trivial, comm
» les diverses formes de Gou
» ment. *Du Haillan* est accu
» autre côté d'avoir eu d
» contes un peu libres to

soutenir leur autorité. Cela n'empêche pas que ses écrits ne soient plus judicieux & plus méthodiques que ceux qu'on avoit vûs auparavant. On s'instruit dans son Histoire de plusieurs particularitez du Gouvernement François qu'il entendoit assez bien comme il a fait connoître dans son Livre *de l'état & succès des affaires de France*. Enfin il est louable d'avoir entrepris le premier de mettre notre Histoire en une belle & agréable forme, de quoi il s'est acquitté selon les connoissances qu'on avoit de son temps. B. DU HAILLAN.

Du Haillan fut beaucoup critiqué de son vivant, & l'on peut dire que la maniere fiére & hautaine dont il parla de ses Ouvrages y contribua en partie; ainsi il mit au revers du titre de son *Histoire de France* un Sonnet qui finit par ces vers.

Mille & mille ignorans, superbes, curieux,
Médisans, étourdis, vains, & présomptueux

Car leur présomption , ni le
gement ,
Ne pourront empêcher ta ca
mortelle.

De semblables Discours
voient manquer de lui pro
Critiques dans la personne
qui avoient des sentimens
des siens dans plusieurs p
notre Histoire.

D'ailleurs il paroît dan
ses Préfaces trop interress
voit sans cesse vanter son t
ses peines , & se plaindr
qu'on ne le récompense pas
ses mérites.

12. *Recueils d'Avis &*
sur les affaires d'Etat , tirez
de Plutarque. Paris 1578. *i*

re avec bien de la vivacité son B. D
ntiment contre le Roy *Henry* HAIL
de ce qu'il ne l'avoit pas même LAN.
ercié, lorsqu'il eut l'honneur
lui présenter son Histoire de
nce; *quoique ce fut*, dit-il, *le*
beau present de Livre qui lui fut
ais fait. Il voyoit, ajoûte-t-il,
soit & récompensoit bien de peti-
Oeuvres, pleines de vilainies, qu'on
présentoit; il donnoit des Abbayes
le grands biens à leurs Auteurs,
ne fit cas de ce qui servoit à la
e des siens & à la sienne. Autre
ive de son esprit mercenaire,
avoit moins la gloire en vûe
son propre interêt.

V. Les Memoires Historiques sur
ques Historiens modernes de Fran-
à la fin de la *Bibliotheque His-*
ue de la France du P. *le Long.*
e Dictionnaire. La Croix du
ine & *Verdier.*

J.J.SBA-
RAGLIA.

JEAN-Jerome Sbaraglia naq
Boulogne en Italie le 28. Oct
1641. de *Jerôme Sbaraglia* &
Bartholomea Giuliani, tous deu
familles honnêtes & aisées.

Après avoir fait ses humar
& sa Rhétorique il étudia en
losophie sous *Fulvio Magnani*
ensuite en Medecine sous *Jean*
gustin Cucchi, tous deux Doć
& Professeurs dans l'Universit
Boulogne. Il fut reçu lui-m
Docteur le 27. Fevrier 1663
le six Mars suivant il fut agg
au College de Philosophie &
Medecine.

Le 2. Octobre de l'année
vante 1664. il fut fait Profe
en Philosophie, & eut ensuite
Chaire de Medecine & d'An
mie. Il a enseigné pendant quar

cation à l'étude avoit si fort J. J. SBA-
bli son temperament, qu'il ne RAGLIA.
pas devoir l'accepter. Il fut
temps sujet à des étourdisse-
s & à des vertiges. Enfin le 8.
1710. en sortant de l'Eglise
S. Petrone, où il avoit fait ses
otions, il eut une attaque vio-
te d'apoplexie dont il mourut la
t suivante âgé de 68. ans.

Il avoit une riche Bibliotheque
il avoit dessein de laisser pour
age du Public avec des fonds
r l'augmenter; mais la mort
lui a pas permis de l'exécuter,
elle est demeurée à sa sœur qui
été héritiere des grands biens
'il a laissez.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *De recentiorum Medicorum stu-
Dissertatio Epistolaris ad amicum.
ttingæ* (c'est-à-dire *Bononiæ*) 1687.
8°. It. *Parmæ* 1690. *in-8°*. Cette
ition de *Parme* s'est faite par les
ins de *Marcel Malpighi*. It. avec l
Lettre 1693. It. parmi les Œu-
es posthumes de *Malpighi*. *Londres*
97. It. *Bononiæ* 1701. *in-8°*. avec
elques autres Ouvrages de *Sba-*

prétend y montrer que c
étudient en Medecine s'y
fort mal pour en apprend
tique, puiſque l'anatomie
mes, des animaux & de
à laquelle ils s'appliquen
n'eſt pas d'ün grand uſ
cette pratique. Cette L
attaquée par trois perſo
Par *Jean-Paul Ferrari*, M
Parme, qui publia en 1
Livre intitulé : *Zelotypia*
in veterum fallaciis & do
où il ſe propoſoit de f
que *Sbaraglia* vouloit
fainéans de tous les Mede
raglia ne fit aucun cas
Critique & ne daigna p
pondre. Le ſecond adver
s'éleva contre lui fut *Je*
fameux Profeſſeur de *Le*

e de la Medecine, & com- J. J. SBA-
s raisons de *Sbaraglia*. Le RAGLIA.
ne qui attaqua son systême
alpighi que *Sbaraglia* avoit
alement eu en vûe de com-
quoiqu'il ne soit pas nom-
s sa Lettre, & il le fit par
suivant qui se trouve parmi
vres Posthumes imprimées
res en 1697. & dans les édi-
uivantes. *Risposta del Dot-*
rcello Malpighi alla Lettera
ta : De recentiorum Medi-
studio.

e recentiorum Medicorum Stu-
entatio Epistolaris secunda ad
i. Neapoli (ou plûtôt *Vienna*
e) 1693. *in*-8°. It. *Bononia*
in-8°. avec une partie de ses
s. Cette seconde Lettre est
e à répondre à la Critique
in Bohn. Il s'applique à y
er qu'on n'a encore rien trou-
s l'Anatomie du corps hu-
qui soit fort utile pour la
ne, & que celle des fluides

fort courte à *Malpighi* & à ce
avoient approuvé son écrit.

4. *De vivipara generatione s*
sive dubia contra viviparam gen
nem ex ovo per tubas ex ova
uterum delato. Viennæ Austriæ
in-8°. L'Auteur dédia cet Ou
à l'Empereur *Leopold*, qui l'
compensa libéralement.

5. *De vivipara generatione*
scepsis, novis argumentis & ol
tionibus confirmata, & propugna
second écrit est inseré dans
cueil que *Sbaraglia* donna en
de tous les Ouvrages préc
sous ce titre : *Exercitationes P*
Anatomicæ, quibus in nova h
tione accesserunt ad Epistola
recentiorum Medicorum studio
tationes Appendix, & de vi
generatione. Bononiæ 1701. *in*-

s à parte, & de usu Micros- nonia 1704. in-4°. La pre- : la plus longue des trois contenuës dans ce Livre, e Marcel Malpighi, de mê- les deux autres qui ne sont soires à la dispute qui étoit . Cet Ouvrage, qui est le ndu que Sbaraglia ait pu- donné occasion à plusieurs ompofez tant pour l'atta- e pour le défendre. Le pre- parut contre lui est inti-

J. J. SBA-RAGLIA.

ii de Florianis M. E. P. qua plus centum & quin- errores ostenduntur in recenti ripto. Oculorum & mentis, &c. *Nec non inclyti Viri, i, Medici, & Anatomico- a ætatis facile Principis Mar- lpighii innumeri loci propu- & exponuntur. In eadem i Recentiores obiter defendun- nendantur. Huic præfixa est*

nyme sous ce titre.

De Moralibus Critica ... compendiosa monita, ad quem ... mam veluti obiter exiguntur ... troversia prius agitata inter C... ros Marcel. Malpighium & Hier. Sbaraleam, tum quæda... stolæ nuper à quibusdam illius adversus hunc evulgata. ... 1706. *in-4°. pp.* 168. Tout c... sçait de l'Auteur de cet Ou... est qu'il étoit ami d'un certa... Servite, nommé *Laurenti*, ... fait l'Epître dedicatoire. Q... mois après qu'il eut paru, ... courir dans le public un Ma... *in-4°.* intitulé.

Disputatio Critico-Moralis ...

eodem Fratre contra virum J. J. SBA-
bilem Marcellum Malpi- RAGLIA.
iujusque Clarissimos Propu-
evulgatum. Cet Ouvrage
bien écrit, & l'Auteur y
a adversaire avec esprit,
es Journalistes de Venise.
ia l'Ouvrage suivant deux
s.

hili Aletini Epistola, qua
a ferè sola allata in recenti
i titulus de Moralibus cri-
gulis, &c. *Ostenditur, in*
ontroversia inter Clar. Med.
m Malpighium, & Joan.
traleam, non illum, sed hunc
vocantem injurium, contra
m in libro prædicto assertam.
Cet écrit est daté du 30.
07. il n'a été cependant
qu'en 1709. On en ignore
.

posta à Teofilo Aletino. In
1711. *in*-4°. Cette répon-
ume à l'Ouvrage précedent
au nombre des Ouvrages
aglia dans les *scrittori Bolo-*
rlandi.

J. CARDAN.

de 80. ans, & fut enterré da
glise de S. Marc, où on li
Epitaphe.

Facius Cardanus Jurecon

Mors fuit id quod vixi, vit
dedit ipsa:
Mens æterna manet, glori
quies.
Obii anno 1524. *IV. Cal.*
bris ætatis 80.
Hieronimus Cardanus M
Parenti Posterisque
V. P.

La mere de *Jerome Card*
pelloit *Claire Micheria*; q
ne traite nulle part expresse
naissance d'illegitime, il pa
pendant assez qu'il n'y a ja
de mariage entre son per
mere, parce qu'il dit qu'ils
meuroient point ensemble,
sa mere étant devenuë grosse
fit tout ce qu'elle put pour
son fruit. Mais les breuvage
le prit pour cela n'eurent p
vertu qu'elle souhaitoit: ils
seulement celle de la faire

plus difficilement; car elle fut J. CA
s jours en travail, & il fallut DAN.
arracher du corps son enfant,
n'eut d'autre mal, que de rece-
ir une blessure qui le rendit jus-
'à l'age de 31 ans incapable du
mmerce des femmes; ce que
sprit de débauche qui l'animoit
fit mettre dans la suite au nom-
e de ses plus grands malheurs.
u reste il remarque comme une
ose singuliere, qu'en naissant il
oit déja la tête garnie de cheveux
irs & frisez.

Il étoit dans son premier mois,
rsque sa nourrice mourut de la
ste, dont il fut lui-même atta-
é. Une autre qu'on lui donna
ant devenue grosse, il passa en-
les mains d'une troisiéme qui
heva de le nourrir.

A l'âge de quatre ans on le me-
à *Milan*, où il demeura chez
mere. Il eut alors à essuyer les
auvais traitemens de son pere &
sa mere, qui étant l'un & l'au-
naturellement emportez & co-
es, les battoient sans cesse jusqu'à
rendre malade.

retirer à *Sacco*, petite vil
Padoue & *Venise*. Il y alla
mencement de l'année 15
demeura plus de trois ans,
apparemment de la pratiq
Medecine.

Voyant en 1529. que l
qui avoient affligé la Vill
lan étoient dissipez, il y al
il n'y fit pas grand séjour
fus que le College des M
lui fit de le recevoir dans so
apparemment parce que sa
ce n'étoit pas légitime, &
vaise reception de sa mere
terminerent à retourner à
mais il y retourna malade,
ba dans un état qui fit d
de sa vie. Quoiqu'il ne fut
chargé de dévotion, il a
pendant dans sa vie qu'un v

t aussi pauvre que lui, & J. CAR-
: il eut deux garçons & une DAN.

a santé toujours chancelante
ligea à chercher un autre air
celui de *Sacco*, & il alla sur
n du mois d'Avril de l'année
ante 1531. à *Gallarato*, Bourg
iit lieues de *Milan*, ou un sé-
de dix-neuf mois lui rétablit
érement la santé.

avoit trente-trois ans accom-
, lorsqu'il fut choisi par l'en-
iise des Administrateurs du
nd Hôpital de *Milan*, & par
: de *Philippe Archinto*, pour en-
ner les Mathématiques dans
e Ville.

)eux ans après on lui offrit
Chaire de Medecine à *Pavie*,
; il la refusa, ne voyant point
i il tireroit le payement de ses
:s.

n 1537. il fit encore des dé-
:hes pour être admis dans le
lege des Medecins de *Milan*,
; il fut refusé comme la pre-
re fois. Cependant étant reve-
pour la troisiéme à la charge

J. CARDAN.

il se porta mieux dès qu' mis entre ses mains. *Ca* meura auprès de lui soixant jours, & lui laissa des O ces qui le guérirent en d C'est tout ce qu'il racon voyage. Ainsi ce qu'on e dans l'*Histoire d'Angleterre* *rey* est un conte fait à plai ci ce qu'il dit à ce sujet. (
» Archevêque (*Jean H*
» languissoit d'une hydro
» les Medecins jugeoient
» ble, mais il en fut g
» *Cardan*... S'il en faut c
» que l'Histoire nous dit d
» meux Astrologue, il do
» terrible preuve de sa sc
» l'Archevêque qu'il avoit
» lorsque prenant congé de
» lui tint ce discours : *Qu*
» *bien pû le guérir de sa m*
» *mais qu'il n'étoit pas en*
» *voir de changer sa destinée, n*
» *pêcher qu'il ne fût pendu.*
» diction fut vérifiée par l'
» ment, & dix-huit ans a
» Prélat fut condamné par le

(a) *Tom. 1. pag. 711.*

émissaires que lui donna la Reine Marie, Régente d'Ecosse, à être pendu, ce qui fut exécuté. Il ne faut pas s'étonner après cela si quelques Historiens, les Ecossois principalement, traitent *Cardan* de Magicien. J. CARDAN.

Premiérement la maladie d'*Hamilton* n'étoit pas une hydropisie, mais une difficulté de respirer. Secondement quant à la prédiction, *Cardan* étoit un homme trop interessé pour en aller faire une semblable à un Seigneur dont il attendoit des grandes récompenses; d'ailleurs s'il l'avoit faite, il n'auroit pas manqué de s'en vanter dans sa vie, où il raconte la guérison de ce Prélat, puisque dans le temps qu'il l'écrivit, il y avoit déja quelques années que sa prédiction prétendue étoit accomplie. Ne l'ayant pas fait, c'est une marque de la fausseté de ce qu'on raconte sur ce sujet.

Au reste *Cardan* vit dans son voyage d'Ecosse beaucoup de Pays; il traversa la France en y allant, s'en revint par les Pays-Bas & par

par tout comme à un prodi
prétend qu'il tira son horos
& qu'il lui prédit une long
avec de grandes prosperitez
il se trompa fort dans cett
diction, ce Prince étant mo
née suivante. Il se retrancha
pour se tirer d'affaire, sur u
reur de calcul, & après avo
culé une seconde fois, il
que ce Prince avoit eû rai
mourir, comme il avoit fa
qu'un moment plus tôt ou pl
sa mort n'auroit pas été da
regles.

Après son retour à *Milan*
meura dans cette Ville ju
commencement d'Octobre
qu'il alla à *Pavie*, d'où il fut a

[I]l y fut honoré du droit de Bourgeoisie. Mais le 6. Octobre 1570. [o]n le mit en prison pour une promesse de dix-huit cens écus qu'il [n]e pouvoit payer, & il y demeura [d]eux mois & demi assez bien trai[t]é. Enfin le 22. Decembre suivant [o]n l'en tira pour le ramener chez [l]ui. Ce ne fut point là cependant [u]n plein retour de sa liberté, car [o]n lui donna sa maison pour prison. Il demeura dans cet état jusqu'au 28. Mars de l'année suivan[t]e qu'il fut mis entiérement en liberté. J. CARDAN.

Cette disgrace le fit sortir de *Boulogne* au mois de Septembre 1571. & il alla à *Rome* où il arriva le 7. Octobre suivant. Il y vécut sans aucun emploi public. Il fut seulement aggregé le 13. Septembre 1574. au College des Medecins de cette Ville, & eut une pension du Pape. Quelques-uns disent qu'il étoit son Medecin, mais c'est une chose sans fondement, dont il ne dit pas le moindre mot.

Il mourut à *Rome* le 21. Septembre 1576. âgé de 75. ans moins

J. CARDAN. trois jours, selon M. de T
croit que M. de Thou n'a p
dans son calcul, parce qu
qu'il a mis la mort de C
1575. auquel cas il n'aur
que 74. ans moins trois jo
s'est trompé en cela, ca
que M. de Thou l'a mise
ainsi tout s'accorde bie
supputation.

La datte qu'il donne
ne peut cependant subs
n'y a point d'erreur de ch
ces paroles qu'on lit da
pitre 36. de la vie de *Ca*
tamenta plura condidi ad
diem quæ est Calendarum
tobris anni M. D. LXX
il est visible qu'il y en a
faut lire 1575. En voici
Cardan a écrit sa vie de
il lui a fallu un temps
sidérable pour cela. Or
chapitre 40. il marque q
voit le 16. Novembre 1
bas dans le chapitre 49.
gne qu'il étoit ce jour-
Avril 1576. Comment
chapitre 36. qui précede

-il pu être écrit le 1. Octo- J. CAR-
1576. il est plus raisonnable DAN.
ettre 1575. & alors tout garde
rdre naturel.
prétend qu'il avoit prédit le
de sa mort, & qu'il s'abstint
nt quelque temps de prendre
nouriture, afin d'empêcher que
diction ne se trouvât fausse.
i déja dit qu'il avoit eu trois
s, deux garçons, & une fille;
il fut malheureux de ce côté.

n-Baptiste Cardan, qui fut
, naquit le 14. May 1534. Il
en Médecine & s'y fit rece-
Docteur. Etant ensuite deve-
noureux d'une fille qui n'a-
ien, il l'épousa; mais il s'en
tit dans la suite, & crut trou-
remède à sa faute en l'em-
nant. Il fut arrêté pour ce
le 17. Fevrier 1560. (*a*) On
ndamna à avoir la tête tran-

Barthelemy Corte se trompe en met-
mort en 1563. puisque *Jerôme Car-*
à son occasion son Livre *de utili-*
adversis capienda, & que cet Ou-
st de l'an 1560.

J. CARDAN. chée, & cette Sentence fut executée dans la prison le 13. Avril suivant. (*a*) On a de lui deux Ouvrages.

1. *De Fulgure.* A la fin du second tome des Ouvrages de son pere *Lugduni* 1663. *in-fol.* Et dans une édition de quelques Ouvrages du même fait auparavant à *Basle* en 1570. *in-fol.*

2. *De abstinentia ab usu ciborum fœtidorum libellus.* Inseré à la fin d'un Livre de son pere. *De Utilitate ex adversis capienda. Basileæ.* 1581. *in*-8°.

Son second fils fut un fripon & un scelerat, qu'il fut obligé de faire mettre en prison plus d'une fois, de chasser, & enfin de desheriter.

Sa fille mariée à *Barthelemi Sacco*, Gentilhomme de *Milan*, ne lui causa que deux chagrins ; le premier, de ce qu'il fallut lui donner une dot ; le second, de ce qu'elle n'eut point d'enfans.

Quand on ne connoîtroit *Cardan*

(a) *Cardan* qui marque cette datte dans sa vie, dit dans son Livre *de utilitate ex adversis capienda* que ce fut le 7. Avril.

par ce que j'en viens de dire, J. CAR-
terroit sans peine que c'étoit un DAN.
it inconstant & bizarre; mais
s'en convaincra encore davan-
e, en examinant ce qu'il rappor-
ui-même de ses bonnes & de ses
uvaises qualitez.

l le voir, on ne pouvoit guéres
npêcher de le prendre pour un
; quelquefois il marchoit fort
ement, & en homme qui étoit
s une profonde Méditation, &
tout d'un coup il doubloit le
, en faisant mille postures ex-
ordinaires. Il se plaisoit dans
logne à se produire dans un ca-
se à trois roües. M. *de Thou* qui
rit à *Rome* peu de temps avant sa
rt, remarque qu'il étoit habillé
it differemment du reste du
nde.

Si la nature ne lui faisoit point
tir quelque douleur, il s'en pro-
roit à lui-même, en se mordant
lévres, & en se tiraillant les
igts & les bras, jusqu'à se faire
urer. Il en usoit ainsi, à ce qu'il
, pour éviter un plus grand mal,
parce que s'il lui arrivoit d'être

portables que la douleur me

Il faiſoit la même choſe d
chagrins ; il ſe donnoit d
coups de foüet , il ſe mordoi
ment le bras, il étoit lon
ſans manger, & trouvoit da
cela du ſoulagement à ſes pe

Il avoüe qu'il a voulu quel
ſe tuer lui-même , & il d
cette fureur le nom d'amour
que.

Dans les converſations, ſ
ſir étoit de dire des choſes d
geantes & choquantes pour l
ſonnes avec qui il étoit, &
biter hors de propos tout
lui venoit dans l'eſprit.

Il s'abandonnoit ſans meſ
paſſion du jeu : Il y emplo
journées entieres , & y ſacri
meubles-mêmes, & les bij

oup de poignard, reprit J. CARDAN.
t & ses habits, y joignit
hôte blessé, se fit ouvrir
& s'enfuit.

oit qu'il étoit sous la di-
l'un genie particulier,
paroît par le 47. chapitre
Il n'avoit pas cependant
ticle des sentimens bien
plus que sur bien d'autres
r quoiqu'il marque dans
que intitulé: *Tetim*, qu'il
un qui étoit Venerien,
turne & de Mercure, &
ivre *de libris propriis*, qu'il
iiquoit à lui par les son-
te dans ce dernier Livre,
it veritablement un, ou
prenoit pour un genie
ellence de sa nature; &
me dans son Ouvrage *de*
etate, qu'il n'en avoit
o certe nullum Dæmonem
mihi adesse cognosco.

atre prérogatives qu'il
avoir recuës de la nature
pparemment pas mieux
e ce qu'il disoit de son
s prérogatives étoient;

conforme aux regles de l'astrol
mais il n'est pas le premier q
eut cette témérité ; quatre Au
l'avoient eu avant lui : *Abulm*
Albert le Grand, *Pierre d'Ailli*
Tibere Russilianus Sextus de Cal
qui vivoit sous le Pontific
Leon X. Il n'a pas cependant
s'autoriser de leur exemple,
justifier en quelque maniere pa
aimant mieux passer pour l'in
teur de cette profane entrepris

C'étoit un effet de sa vanit
paroît dans tous ses Ouvrages
il dit, qu'il est né pour déliv
monde d'une infinité d'erreurs
ce qu'il avoit inventé n'avo
être trouvé par aucun de son si
ni par ceux qui avoient vécu
lui, & que c'est pour cela que
qui écrivent quelque chose qui

chant la Dialectique, où il n'y J. CARDAN.
as une lettre qui soit superfluë,
où il n'en manque pas une seule,
oiqu'il l'ait achevé en sept jours;
qui est un prodige ; qu'à peine se
rouvera-t'il quelqu'un qui puisse
vanter de l'avoir bien étendu
ans un an, & que celui qui l'aura
mpris semblera avoir été instruit
r un démon familier ; que la
ture s'est épuisée pour lui, &
'elle ne peut rien former de plus
rfait que sa personne ; qu'il avoit
u les langues Gréque, Latine,
rançoise, & Espagnole, sans les
pprendre, & sans sçavoir comment cela s'étoit fait. Il dément
cette derniere circonstance dans un
autre endroit, où il dit qu'il étudioit ces langues.

Sa pauvreté, à laquelle il contribuoit lui-même par son peu de
conduite, & par sa passion pour le
jeu, lui a fait produire une multitude extraordinaire d'Ouvrages,
dont les digressions & l'obscurité
embarassent souvent les lecteurs. Ses
digressions étoient faites à dessein ;
car étant convenu avec les Librai-

J. CARDAN. res qu'ils lui donneroient
taine somme par feuille, i
roit tout ce qui lui venoit
prit, afin de la remplir p
Pour ce qui est de l'obscuri
vient de la vivacité de son
qui allant plus vîte que sa
le faisoit passer promptem
chose à une autre, sans s'ar
qui devoit les unir, & en
la liaison.

Je ne sçai où l'Auteur d
nisme de l'Esprit, imprimé à
en 1703. *in*-12. a pris ce q
porte; que *Cardan* dans sa
pleuroit de déplaisir de ne
entendre ses propres Ouvr
paroît qu'il s'est trompé
buant à *Cardan* ce qui avoi
de quelques autres Auteu
qu'il y a de sûr, c'est que cel
convenir à *Cardan*, puisqu
vit sur la fin de ses jours sa
il y a des choses aussi dif
entendre que dans ses aut
vres.

Tous ses Ouvrages ont
massez par les soins de *Charl*
& imprimez à *Lyon* en 1

vol. *in-fol.* * Il faut marquer | J. CARDAN.
détail ce qu'ils contiennent, | *Se trouve à Paris chez Briasson.
ès en avoir rapporté le titre.
Hieronymi Cardani Opera omnia, hactenus excusa, hic tamen aucta emendata; quam numquam aliàs ., ac primum ex Autoris ipsius tographo eruta; cura Caroli Sponii . I. quo continentur Philologica, tica, Moralia. On voit d'abord tête.

Vita Cardani ac de eodem judi- per Gabrielem Naudaeum. Cette e est mal appellée la Vie de dan, ce n'est qu'un discours sur caractere.

Testimonia pracipua de Cardano à briele Naudao collecta.

Ensuite sont les Ouvrages de dan.

. *De propria vita liber.* C'est le nier Ouvrage qu'il ait fait. L'inuité avec laquelle il y parle de même fait assez connoître que oit un homme bien singulier. riel Naudé l'a publiée le premier ris en 1643. *in-12.*

. *Libellus de libris Propriis, cui us est Ephemerus, ad Hierony-*

lio. Geneva 1624. *in-4°.*

3. *De libris propriis eorum ... dine & usu ac de mirabilibus in arte Medica factis. Ad N... Siccum Mediolani Justitiæ Pr...* *p.* 60. Cet Ouvrage qui e... ample que le précedent est d... 4. Septembre 1554. Il a ét... mé séparément à *Lyon* en *in-8°.*

4. *De libris propriis eorum liber recognitus, p.* 96. Ce tr... Ouvrage est de l'an 1560... encore plus ample que le ... dent. On le trouve avec c... autres Ouvrages de *Card...* suite de ses 4. Livres *So... Synesiorum* de l'édition ...

[...]*lea* 1566. *in*-8°. est une Satyre fade contre *Socrate*. J. CARDAN.

6. *Oratio ad Ill. Jurisc. Alciatum* [...]*dinalem, sive tricipitis Geryonis* [...] *cerberi canis*, p. 159. Ce discours [...] ainsi intitulé, parce qu'il y atta[...] les Médecins en trois points. [...]avoit été imprimé avec ses *Com*[...]*ntarii in Hippocratis libros de Aëre*, [...]*cis, & Aquis. Basileæ* 1570. *in-fol.*

7. *In Thessalicum Medicum actio* [...]*cunda*, p. 168. Avec les *Somnio*[...]*rum Synesiorum libri IV. Basileæ* 1583. [...]4°.

8. *Neronis Encomium*, p. 179. Cette piece, qui est un jeu d'esprit, [s]e trouve dans le même Livre, dans [l']*Amphitheatrum Dornavii tom.* 2. p. 55. & dans quelques recueils semblables.

9. *Podagræ Encomium*, p. 221. inséré dans les *Opuscula Medica & Philosophica. Basileæ* 1566. *in*-8°. à la suite des *Somniorum Synesiorum libri IV. Basileæ* 1583. *in*-4°. dans l'*Amphitheatrum Dornavii. tom.* 2. p. 215. & ailleurs.

10. *Mnemosynon*, p. 226. Cet Ouvrage, qui est un pur fatras, où

& de consolatione. Norimbergæ 154
& avec le Traité d'*Alcyonius de Ex*
lio. Genevæ 1624. *in*-4°.

3. *De libris propriis eorumque*
dine & usu ac de mirabilibus operi
in arte Medica factis. Ad Nicola
Siccum Mediolani Justitiæ Princip
p. 60. Cet Ouvrage qui est p
ample que le précedent est datté
4. Septembre 1554. Il a été imp
mé séparément à *Lyon* en 15
in-8°.

4. *De libris propriis eorumque*
liber recognitus, p. 96. Ce troisié
Ouvrage est de l'an 1560. Il
encore plus ample que le pré
dent. On le trouve avec quel
autres Ouvrages de *Cardan*
suite de ses 4. Livres *Somnio*
Synesiorum de l'édition de *I*

lea 1566. *in-8°.* est une Satyre J. CARDAN.
z fade contre *Socrate.*

. *Oratio ad Ill. Jurisc. Alciatum dinalem, sive tricipitis Geryonis cerberi canis*, p. 159. Ce discours insi intitulé, parce qu'il y attaque les Médecins en trois points. voit été imprimé avec ses *Commentarii in Hippocratis libros de Aëre, s, & Aquis. Basilea* 1570. *in-fol.*

. *In Thessalicum Medicum actio nda*, p. 168. Avec les *Somnio Synesiorum libri IV. Basilea* 1585. 4°.

3. *Neronis Encomium*; p. 179. tte piece, qui est un jeu d'esprit, trouve dans le même Livre, dans *Amphitheatrum Dornavii tom.* 2. p. . & dans quelques recueils semblables.

9. *Podagra Encomium*, p. 221. éré dans les *Opuscula Medica & ilosophica. Basilea* 1566. *in-8°.* à suite des *Somniorum Synesiorum ri. IV. Basilea* 1583. *in-4°.* dans *Amphitheatrum Dornavii. tom.* 2. 215. & ailleurs.

10. *Mnemosynon*, p. 226. Cet uvrage, qui est un pur fatras, où

tulée : *La science du monde*
civile de Cardan, traduite &
tée. Paris 1661, *in*-12.

22. *De summo bono Liber*
imprimé à la suite des *S*
Synesiorum Libri IV. Basile
in-4°.

23. *De consolatione Lib*
588. avec les 5. Livres *d*
tia. Norimbergæ 1544. *in*-4
neva 1624. *in*-8°.

24. *Dialogus Hieronymi*
& Facii Cardani ipsius Pa
637. Il n'avoit pas encore
blié.

25. *Anti-Gorgias, Dia*
de recta vivendi ratione,
Dans le second tome des
Medica & Philosophica. Basi
in-8°. *Cardan* s'y propose
fendre *Gorgias* contre ce

26. *Dialogus qui dicitur Tetim, seu humanis consiliis*, p. 666. imprimé la suite des *Somniorum Synesiorum libri IV. Basileæ* 1583. *in*-4°. J. CARDAN.

27. *Dialogus de morte cui titulus Guglielmus*, p. 673. dans le même recueil que le précedent.

28. *De Minimis & Propinquis Liber unus*, p. 690. dans le même recueil que les deux précedens.

29. *Hymnus seu Canticum ad Deum*, p. 695. piéce en prose qui paroît ici pour la premiere fois. Quiconque la lira avec attention ne s'avisera pas d'accuser *Cardan* d'Athéisme.

Tomus secundus quo continentur moralia quædam & Physica.

30. *De utilitate ex adversis capienda Libri quatuor*, p. 1. Il fit cet Ouvrage pour se consoler de la mort de son fils aîné. L'Epître dédicatoire adressée au Jurisconsulte *Ottavio Cusani* est dattée de Pavie le 17. Novembre 1560. *Naudé* en fait de grands éloges. Il avoit été imprimé à *Basle* en 1561. *in*-8°. & à *Franequer* en 1648. *in*-4°.

31. *De natura Liber unicus*, p.

33. *Theonoston Liber se*
seu de vita producenda, atq
tumitate corporis conservanda.
imprimé *studio & opera Fab*
canarii Tyburtis. Romæ 161
Les trois Livres suivans ne l
pas été.

34. *Theonoston Liber ter*
de animi immortalitate, p.

35. *Theonoston liber quar*
de contemplatione, p. 433.

36. *Theonoston seu Hyper*
Liber quintus de vitâ &
animorum post obitum, p. 4

37. *De immortalitate a*
Liber, p. 455. *Lugduni* 1
8°.

38. *Liber de secretis*, p.
la suite des *Somniorum Sy*
Libri IV. Basileæ 1583. in-

m. Inseré dans le second volume J. CAR-
s *Opuscula Medica & Philosophi-* DAN.
. *Basilea* 1566. *in*-8°.

41. *Liber de Vitali aqua, seu de*
there, p. 601. inseré au même en-
oit que le précedent.

42. *De Aceti Natura juxta Mate-*
m liber, p. 615. Il n'avoit pas
core été publié, non plus que les
is Ouvrages suivans.

43. *Problematum Naturalium,*
edicorum, Moralium, Flagitiorum,
athematicorum, Casuum, Misso-
n sectiones Septem. p. 621.

44. *Se la qualita puo trapassare di*
bbietto in subbietto. Dialogo, p.
8.

45. *Discorro del Vacuo, p.* 713.

De fulgure, p. 720. Cet Ouvrage
t de *Jean B. Cardan.*

Tomus 3. *quo continentur Physica.*

46. *De rerum Varietate libri XVII.*
1. Cet Ouvrage a été imprimé à
asle en 1557. & 1581. *in-fol.* &
lusieurs autres fois *in*-8°.

47. *De Subtilitate libri XXI. p.* 353.
elui-ci est le plus considérable &
meilleur de tous ceux de *Cardan*,
ui n'employa cependant que huit

verneur du Milanez, *Card*
ensuite employé trois ans
le revoir & à l'augmenter
une nouvelle édition dédi
me *Ferdinand de Gonzag*
en 1554. *in-fol.* Il en fit da
une seconde revision, &
encore de nouvelles chose
te troisiéme édition fut fa
en 1560. *in-fol.* Comme
de Gonzague étoit mort
substitua à l'Epître dédic
lui étoit adressée, une n
Gonzales Ferrand de Cordo
Suessa ; & c'est cette derni
a mise dans le recueil de
Œuvres. Il y joignit aussi
ponse à *Scaliger* dont je
tout à l'heure. Il ne paroî
Cardan ait touché depuis
à son Ouvrage ; car on i

tres éditions de cet Ouvrage. On a une de *Lyon* de l'an 1580. *in* 8°. *apud Bartholomæum Honoratum*, qui est selon la premiere revision, & où la Réponse à *Scaliger* ne se trouve point. Le Libraire qui l'a faite, ne sçavoit pas apparemment que cette Réponse existât, & qu'il y eut depuis vingt ans une édition beaucoup meilleure que celle qu'il contrefaisoit. On a une traduction Françoise de cet Ouvrage, sous ce titre : *Les Livres de Jerôme Cardan, intitulés* : de la Subtilité, *ou Traitez de Physique traduits par Richard le Blanc. Paris* 1556. *in*-4°.

J. CARDAN.

48. *Actio prima in Calumniatorem librorum de Subtilitate*, *p*. 673. imprimée auparavant en 1560. avec les Livres *de Subtilitate*, & en 1569. dans le Recueil intitulé : *Opuscula quædam. Basileæ in*-4°.

Jules Cesar Scaliger ayant lû l'Ouvrage de *Cardan de Subtilitate*, songea à écrire contre lui, moins par amour pour la verité, comme le remarque *Naudé*, que pour satisfaire la passion qu'il avoit de se battre contre tous ceux qui fai-

J. CARDAN. soient quelque figure dans la République des Lettres, & d'acquerir un nom par-là. Sa Critique ne parut cependant que sept ans après que l'Ouvrage de *Cardan* eut été imprimé. Elle est intitulée : *Julii Cæsaris Scaligeri Exotericarum Exercitationum liber Quintus-Decimus de Subtilitate ad Hieronymum Cardanum. Lutetiæ. Michael Vascosan* 1557. in-4°. *pp.* 952. Ce qu'il y a de singulier, c'est que *Scaliger* pour refuter *Cardan*, ne voulut jamais lire la seconde édition de son Livre, où il avoit corrigé plusieurs choses qui étoient dans la premiere ; il apprehendoit d'y trouver moins de matiere à sa critique, & de voir diminuer par-là le mérite de la victoire qu'il prétendoit remporter sur lui. Au reste les Sçavans n'ont pas jugé aussi favorablement du Livre de *Scaliger* qu'il le faisoit lui même. M. de la Monnoye trouve son style inégal, barbare en beaucoup d'endroits, affecté & bouffi en d'autres, & *Naudé* assure qu'il a fait plus de fautes qu'il n'en a repris dans *Cardan*, & que la réponse de

ernier a coulé à fond toute sa J. CA-
ique. Malgré tout cela, *Scali-* DAN.
rempli de cet amour propre si
naire aux Sçavans d'un certain
ctere, & qui dominoit en lui
iculierement, s'imagina, je ne
sûr quel fondement, que son
rage avoit tué le pauvre *Car-*
, qui ne pouvant resister à la
te de se voir refuté, s'étoit
é mourir de chagrin. Il voulut
s se faire un nouveau mérite de
ompassion. Il écrivit une Préfa-
remplie de réflexions étudiées,
il combla *Cardan* de loüanges,
témoigna un regret extrême,
oir remporté une victoire qui
toit à la République des Lettres
erte d'un si grand homme. Mais
regret n'avoit aucun fonde-
t, puisque *Cardan* ne mourut
près lui, & même lui survêcut
huit ans, *Scaliger* étant mort en
3. & *Cardan* en 1576.

omus quartus quo continentur
hmetica, Geometrica, Musica.
). De Numerorum proprietatibus
r, *p.* 1. Cet Ouvrage n'avoit
éte encore imprimé.

lis Algebraicis Liber unus, ;
It. *Norimbergæ* 1545. *in-fol.*
silea 1570. *in-fol.* avec *Opus*
portionibus numerorum.

53. *Ars magna Arithmetic*
303. Ce traité a paru ici
premiere fois.

54. *De Regula Aliza L*
p. 377. It. *Basileæ* 1570. *in-f*
Opus de proportionibus Num

55. *Sermo de plus & mi*
435. Anecdote.

56. *Encomium Geometri*
tum anno 1535. *in Academi*
na. Mediolani, *p.* 440. It. à
des *Somniorum Synesiorum L*
Basileæ 1583. *in-4°.*

57. *Exareton Mathema*
p. 446. Anecdote.

58. *Opus novum de propo*
numerorum, *motuum*, *ponde*
norum, *aliarumque rerum m*
darum, *non solùm Geometr*
stabilitum, *sed etiam variis*

observationibus rerum in na- J. CAR-
erti demonstratione illustra- DAN.
463. La premiere édition
'asle 1570. *in-fol.*
perazione della Linea, *p.*
ecdote.
ella Natura de' Principii &
lusicali, *p.* 621. Anecdote.
5. *quo continentur Astrono-*
strologica, *Onirocritica.*
e temporum & motuum er-
restitutione, *p.* 1. Cet Ou-
trouve aussi avec ses au-
rages Astronomiques im-
à *Nuremberg* 1547. *in-4°.*
iber de providentia ex anni
ne, *p.* 15. It. avec l'Ou-
titulé : *in septem Aphoris-*
Hippocratis particulas Com-
Basileæ 1564. *in fol.*
Aphorismorum Astronomico-
enta septem, *p.* 29. It.. *Nò-*
1547. *in-4°.* avec ses au-
rages Astronomiques.
udii Ptolemæi Pelusiensis Li-
r de Astrorum judiciis cum
Hieronymi Cardani, *p.* 93.
ere édition est de *Basle*
-fol. elle a été suivie de

ché des ſuivantes.

65. *De ſeptem erraticis*
p. 369. It. à la ſuite d
précedent.

66. *Liber de judiciis g*
p. 433. It. *Norimberga*
ſes Traitez Aſtronomic

67. *Liber de exemplis*
niturarum, *p.* 458. It. a
cedent. Cet Ouvrage n
qu'à faire connoître quel
de la vie de pluſieurs Sç
core n'eſt-il pas toujour
fier.

68. *Liber XII. Genit*
503. It. avec l'expoſiti
lomée.

69. *De Interrogationib*
p. 553. It. avec le préce
encore un Ouvrage d'

70. *De revolutione ann*

71. *De supplemento Almanach Libellus*, *p.* 576. imprimé d'abord à *Milan*, ensuite à *Nuremberg* 1547. *in*-4°. avec les Traitez Astronomiques. *Cardan* fait voir dans tous ses Ouvrages une grande crédulité pour l'Astrologie. Il n'en marque pas moins pour les songes dans le suivant. J. CARDAN.

72. *Synesiorum Somniorum omnis generis insomnia explicantes, Libri IV.* *p.* 593. imprimez d'abord avec plusieurs autres Ouvrages à *Basle* en 1583. *in*-4°.

Tomus 6. qui est Medicinalium primus.

73. *Medicina Encomium*, *p.* 1. It. dans les *Opuscula Medica. Basilea* 1566. *in*-8°. & ailleurs.

74. *De sanitate tuenda Libri IV.* *p.* 8. It. *Roma* 1580. *in-fol.* It. *Basilea* 1582. *in fol.*

75. *Contradicentium Medicorum Libri decem*, *p.* 295. It. *Paris.* 1546. *in*-8°. It. *Lugduni* 1548. *in*-4°. & ailleurs. Les deux premiers Livres seulement avoient paru jusques-là; on en a ajoûté ici huit nouveaux avec quelques additions dans les autres.

morborum Liber, *p.* 65. It. *Ba*
1583. *in* 8°.

78. *De Urinis Liber*, *p.* 1
Anecdote.

79. *Ars Curandi parva*, *p.* 1
It. dans le premier volume
Opusçula Medica. Basileæ 1
in-8°.

80. *De Methodo medendi Se*
nes tres, *p.* 199. It. *Paris.* 1565. *in*
Il y a dans cette premiere édi
quatre Sections, dont la quatrié
qui contient des conseils a été
à sa place dans le recueil de ses
vres. La premiere qui traite de
reurs des Médecins modernes
la seconde intitulée *de Simpli*
medicamentorum Nocumentis avc
déja paru auparavant sous ce ti
De Malo recentiorum Medic
medendi usu libellus, *centum er*

core précedée d'une autre à *Veni-*, mais qui étoit pleine de fautes, où il n'étoit fait mention que de .. erreurs. La troisiéme section, .. est *de admirandis Curationibus & ..edictionibus Morborum*, se trouve ..ssi à la suite des *Somniorum Syne-..rum libri. Basileæ* 1583. *in*-4°. J. CARDAN.

81. *De radice Cina Responsum pe-..tioni M. Antonii Majoragii*, p. 265. .. dans le second tome des *Opuscula ..edica. Basileæ* 1566. *in*-8°. & ail-..urs.

82. *De Sarza-Parilia*, p. 271. ..t. avec les *Contradicentia Medica. Lugduni* 1548. *in*-4°.

83. *De Oxymelitis usu in Pleuriti-..le*, p. 271.

84. *De Venenis libri tres*, p. 275. ..t. avec les Commentaires *in septem ..phorismorum Hipocratis particulas. ..asileæ* 1564. *in-fol.*

85. *Commentaria in librum Hip-..ocratis de Alimento, prælecta dum ..rofiteretur Bononiæ*, p. 356. It. ..*omæ* 1574. *in*-8°. It. *Basileæ* 1582. ..-8°.

Tomus 8. *qui est Medicinalium ..rtius.*

de Integris, p. 117.

103. *Anatomia Mundi* ... *positione Cardani*, p. 129.

104. *Commentaria in lib* ... *cratis de Victu in Acutis*, p

105. *Commentaria in lib* ... *miorum Hippocratis*, p. 19

106. *Tractatus de Epilep*

107. *De Apoplexia*, p.

108. *Paralipomenon Li* ... p. 429.

On a oublié dans ce I pièces suivantes.

Apologia ad Andream C qui est cependant marqu table du 8. volume.

Cette Apologie qui dans les *Opuscula Medic* est contre *André Camuz* fesseur de *Pavie*, qui l'a

scopia Libris tredecim & faciei humanæ iconibus con- tris. 1658. in fol. J. CARDAN.
te les Ouvrages de Cardan
peu recherchez mainte-
encore moins lûs.
vie par lui-même & ses
itez sur ses Livres. Il est
remarquer que les dattes
nt répandues, aussi bien
plusieurs endroits de ses
uvrages, se contredisent
soit par la faute des Impri-
soit par celle de *Cardan*
i les mettant de mémoire
t par-là au hazard de se
quelquefois. Le jugement
l *Naudé* sur *Cardan* auquel
é mal-à-propos le nom de
rdan, puisque c'est moins
de ses actions qu'un dis-
Naudé fait son caractere.
s de M. de Thou avec les *Ad-*
Teissier. Bayle Dictionnaire.
storiche intorno a' Medici
Milanesi da Bartolomeo Cor-
ano 1718. *in-4°. Jac. Phil.*
Elogia, *tom.* 1. *p.* 55.
t superficiel. *Freheri Thea-*
XIV. Aa

J. CARDAN. *trum*, *p.* 1272. *Samuelis P* *putationes de Deo & Provi* *vina. Londini* 1678. *in-4* & suiv. Les folies & les é de *Cardan* sont fort bien tées dans cet Ouvrage.

JEAN NICOl

J. NICOLAI. JEAN *Nicolai* naquit l' à *Monza*, village du D *Verdun* près de *Stenay*.

Il entra à l'âge de d chez les Dominicains qu soin de le faire étudier, reçu l'habit de leur Ordr profession l'an 1612.

On l'envoya ensuite à après le cours ordinaire des il reçut le bonnet de en Théologie le 15. Juill

Son mérite le fit rete cette Ville, & il y a tou meuré jusqu'à la fin de y a régenté vingt ans la gie dans la Maison des Jac la rue *S. Jacques*, dont Prieur l'an 1661.

oute sa vie a été employée à J. NICO-
gner & à composer, & la ré- LAI.
tion qu'il s'acquit par-là lui
ura une pension de 600. livres
a part de la Cour.

mourut le 7. May 1673. âgé
8. ans. M. *du Pin* s'est trompé
nettant sa mort le 9. May,
le jour qu'il fut enterré.

atalogue de ses Ouvrages.

*Galliæ dignitas adversus præpos-
s Catalaniæ assertorem vindicata,
disquisitio Libelli quo Ludovicus
lede rejectis Cataloniæ vindican-
veris legitimisque momentis eam
tito tantum ac falso titulo contra
rum tabularum & historiarum
um fidem vindicare Galliæ fata-
simulque præposteris illationibus
gmento deductis ac omni juri &
ri doctrinæ contrariis pietatem
memoriam Regum & Regni
m gloriamque traducit. Pa-*
1644. *in-4°. p.* 168. Cet Ou-
e est contre celui de *Mesplede*
Confrere, qui dans sa *Catalania
a vindicata* imprimée à Paris
iée précedente avoit rejetté la
faction qu'on prétend avoir été

lia monumenta, quibus egregia m
mè quæ per seipsam tam augusta
jestas facinora peregit, contine
ænigmaticis iconibus ac figuris expr
quas heroico carmine Carolus
explicavit, & Gallicis quoque v
bus ad singulas figuras iconasqu
fixis Petrus Cornelius seorsim ex
vit, cum iconibus etiam Reg
Principum, Stategorum, qui bellico
Regi Ludovico Justo pugnanti, ve
sequium, vel auxilium præstiter
adjectis ad has eorum effigies ac
mata singulorum simbolis & e
per Henricum Stephanum Equit
Fossarum Dominum explicatis. A
sit & Urbium, Obsidionum, ac
liorum tam Augusti Monarchæ
gestorum, cum compendiaria vi
lius narratione descriptio, quan
torico stilo Renatus Barry Consil

nes Nicolai. Opus curâ Joannis J. NICO-
rii Leodiensis propalatum, sus- LAI.
m ac perfectum, accedente ad
ta omnia elaboranda regio jussu.
: 1649. in fol. Ce fut appa-
nent cet Ouvrage entrepris par
: de la Cour qui lui procura
ension dont j'ai parlé.

Rainerii de Pisis Ordinis Fra-
Prædicatorum Pantheologia, sive
rsa Theologia ordine Alphabetico
arios titulos distributa, & ex pro-
ac præcipuis Autoribus olim ab
ummariè collecta, nunc vero de-
ab universis aliarum editionum
ptelis emendata, innumerisque
mentis auctior duplo facta. Lug-
1655. in fol. 3. tom. It. Editio
multo accuratior & multis un-
aque adjectis additamentis cumu-
Lugduni 1570. in fol. 3. vol.
rage peu recherché à present.

Judicium seu Censorium suffra-
de propositione Antonii Arnaldi
nici Doctoris & socii ad quæstio-
iuris pertinente, (Nimirum de-
gratiam Petro sine qua nihil pos-
s, quando Christum negavit) pro-
atum in Comitiis Theologicæ Fa-

traduit en François sous le
d'*Avis deliberatif*, &c. *Paris*
in-4° *pp*. 87.

5. *Molinistica Theses Thom*
notis expuncta. Ces Theses qu
lent sur la Grace furent sou
sous le P. *Nicolai* au mois d
1656. par *François Mahé* Ja
Elles se trouvent dans le Livr
tulé : *Causa Arnaldina. Leodi*
vonum 1699. *in*-8°.

6. *S. Thomæ Aquinatis e*
continua super quatuor Evange
Latinis & Græcis Autoribus, ac
tim ex Patrum Sententiis &
miro artificio quasi uno tenore
tuque conflata, & catena aure
simo titulo nuncupata, nunc v
dem ab innumeris & enormibu
aliarum editionum expurgata,

J. NICOLAI.

7. S. Thomæ Aquinatis præclarissima Commentaria in IV. libros sententiarum Petri Lombardi quondam Episcopi Parisiensis, ac Magistri Sententiarum nuncupati, ab enormibus & innumeris mendis aliarum editionum expurgata, integritati suæ restituta, in meliorem ordinem simul cum ipso primitivo Magistri textu reformata, locorum indicibus ubique emendatis vel suppletis, ac notis denique marginalibus illustrata. Paris. 1659 in-fol. 4. tom.

8. S. Thomæ Aquinatis Commentarius posterior super libros sententiarum, sive secundum scriptum vulgo dictum, cui præter præcedentium editionum & enormium supra modum corruptelarum correctiones innumeras, nonnullæ ad marginem notationes, vel ad correctionis causam reddendam, vel ad interiorem dogmaticarum rerum sensum, quantum licuit, additæ sunt. Paris. 1660. in-fol. Le P. Nicolai fait dans sa Préface qui précede cet Ouvrage tous ses efforts pour prouver qu'il est veritablement de S. Thomas. Mais les Bibliothecaires des Dominicains prétendent qu'il n'est pas de lui, mais du Cardinal Annibal de Annibaldis Dominicain.

rum indicibus qui deerant au
locupletata, ac scholiis & notis,
cuit, marginalibus illustrata.
1660 *in fol.* L'Editeur avoüe
ne s'est servi d'aucun Man
pour revoir cet Ouvrage; ainsi
me il y en a plusieurs dans l
bliotheques de *Paris*, princ
ment dans celles de *Sorbonne*
Navarre, on pourroit en d
une édition plus correcte,
collationnant avec ces Manusc

10. *Festivus Fratrum Predic.*
S. Jacobi pro Natali Regio
Confectitio igne Canticoque S
coram Ser. Principe ac Abbate
riano celebratus. Paris. 1661.
pp. 7. C'est un Poëme Latin.

11. *Summa Theologica S.*
Aquinatis accuratius recognit
tum à mendis expurgata, tum

rum testimoniis ad Materias contro- J. Nicolai.
ersas, vel ad moralem Disciplinam
ertinentibus in margine locupletata,
otisque historicis ac Dogmaticis unde-
uaque adjectis aucta, ornata, illustra-
a. Paris. 1663. *in-fol.* It. *Lugduni*
1685. *in-fol.* Cette derniere édition
est fort belle.

12. *De Jejunii Christiani & Chris-*
tiana abstinentia vero ac legitimo ritu
xta veterem Ecclesia Universalis
um, Oecumenica dissertatio, contra
seudocriticas & novellas abusiones.
aris. 1667. *in-12. pp.* 285. Une
uestion qui s'agita en 1649. à
occasion du Siége de la Ville de
aris a fait naître cet Ouvrage. La
isette des vivres ayant obligé
Archevêque de *Paris* de permettre
endant le Carême l'usage de la
ande le Dimanche, le Lundi, le
ardi & le Jeudi de chaque semai-
, quelques-uns prétendirent être
ar-là dispensez du jeûne en ces
urs, parce qu'on les dispensoit de
abstinence, qui en faisoit à leur
is la principale partie. M. *de*
auroi fit alors un écrit pour prou-
er au contraire que l'on n'étoit

J. NICOLAI.

point dispensé du jeûne, qui pou
voit subsister avec l'usage de
viande. Le P. *Nicolai* en publ
en 1655. la *Pantheologia Rain*
Pisis se proposa de le refuter au
Jejunium cap. 13. en faisant voir
l'abstinence de la viande est
tielle au jeûne, qu'on ne peut
dire qu'on jeûne veritablement
lorsqu'on ne la pratique pas
étendit depuis ce qu'il avoit
alors sur cette matiere, & en co
posa cet Ouvrage, où il traite
général de tout ce qui regarde
jeûne. Quoique suivant son senti-
ment il semble qu'on pût se dispen-
ser du jeûne les jours où la viande
étoit permise, il prétend cependant
que cette dispense n'étant propre-
ment donnée que pour les repas où
l'on peut manger du poisson & de
légumes, elle ne doit point s'éten-
dre aux simples collations, en quo
il se contredit lui-même. Car si
jeûne est rompu par l'usage de la
viande, l'obligation ne subsiste plus.
Au reste on peut regarder cette ques-
tion comme une question de nom,
& accorder les deux sentimens, en

e l'on peut jeûner en usant J. NICOLAI.
de ; mais que ce jeûne est
ece differente de celui qui
pagné de l'abstinence.

e Concilio plenario , quod natistas baptismi quæstionem ini sensu definivit Ocumenica. Paris. 1667. *in*-12. *pp. de l'Aubespine*, le P. *Sir-* M. *de Launoy*, ont pré- e le Concile plenier dont *in* allegue la décision tou- Batême des Héretiques, ncile d'*Arles* où l'on trou- vement un Canon qui dé- uestion ; mais le P. *Nico-* nt que c'est le Concile de : se propose de refuter M. *r*.

Plenarii Concilii & Bap- Iareticorum assertione dis- sterior anteriorem firmans, idocriticis contumeliis cavil- endens. Paris. 1668. *in* 12. Ce second Ouvrage est ontre M. *de Launoy*.

e Baptismi antiquo usu ab nstituto , probato , usurpato ca dissertatio duplex contra

J. NICOLAI. *Pseudocriticas novitates. Alter de Baptismi solemnis legitimo tempore citra necessitatem observando. Alter de Judæis vel de aliis quibuscumque Infidelibus ad Baptismum suscipiendum non cogendis. Paris. 1667. in-12. pp 305. & 168.* Le P. Nicolai prétend contre M. *de Launoy* dans la premiere dissertation que la Coutume qu'avoit l'Eglise Romaine de n'administrer le Baptême qu'à Pasques & à la Pentecoste, hors les cas de nécessité, étoit observée géneralement dans toutes les Eglises ; & dans la seconde que l'Eglise n'a jamais contraint les Juifs & les Infidéles à recevoir le Baptême.

16. *Ad clarissimum & carissimum sibi, sinceræ veritatis ac æquitatis amatorem, in dissertationes contra Joannem Launoium edendas prolusio, & contra ejus nugas & imposturas Apologia. Paris. 1658. in-12. pp. 60.* Cet Ouvrage est un de ceux ausquels l'amour propre a eu plus de part que l'amour de la vérité. On n'y voit que des personnalitez qui n'interessent en rien le public, &

s reproches & de ces injures J. NICO-
e sont propres qu'à blesser la LAI.
é, & qu'à inspirer du mé-
our ceux dont elles viennent.
In catenam auream S. Thomæ Nicolai editionem novam Apo-a Præfatio. Paris. 1668. in-12.
ɪo Cet Ouvrage est contre *Combefis* qui avoit desapprou-changemens qu'il avoit faits les passages de l'Ecriture ci-ins la Chaîne d'or de S. *Tho-* comme on peut le voir dans de ce Sçavant *tom.* 11. *p.* Le P. *Nicolai* s'y est caché : nom d'*Honoratus à S. Gre-* Il y a joint un *Appendix* in-: *in dissertationem de fictitio S.* : *Græcismo summaria Epistolaris* *o. pp.* 30. Cette addition est : le P. *Bernard Guyard*, Ja-, qui dans un Ouvrage qui r titre : *Dissertatio utrum S.* *s calluerit Linguam Græcam.* 1667. *in*-8°. avoit soutenu . *Thomas* étoit habile dans la e Gréque.
In catenam auream S. Thomæ & studio F. Johannis Nicolai

ponſe du P. *Combefis* dont j'
lé *tom.* 11. *p.* 195. qui fut
à ſon tour par celui-ci, com
peut le voir au même endr

19. *De Conſtantini Baptiſm*
quando, & à quo fuerit cel
Hiſtorica diſſertatio, Opus poſth
Pariſ. 1680. *in-12. pp.* 266

20. *S. Thomæ Aquinatis in om*
Pauli Apoſtoli epiſtolas comme
nunc primùm poſt omnes omni
tiones à mendis innumeris quib
tebant expurgata, & ad le
antiquorum codicum fideliter re
necnon eruditionis profundæ n
additamentis illuſtrata. Lugd.
in-fol.

21. *Commonitorii de neceſſ*
dinis Prædicatorum renova
Provinciali Occitano nuper edi
Iuſſis & ſuccincta diſcuſſio. Pariſ

e P. *Louis Mesplede* avoit publié J. NI
ous le titre de *Commonitorium de* LAI.
ecessaria Ordinis Prædicatorum reno-
vatione instituenda per Capitulum ge-
neralissimum. Paris. 1643. *in*-8°.

22. *De Rupella Regiis armis ex-*
pugnata Oratio. Le P. *Nicolai* ré-
cita en 1628. ce discours à *Rome*,
où il se trouvoit alors, comme il
nous l'apprend lui-même dans la
Préface de sa traduction latine
des *Triomphes de Louis le Juste.* Les
Bibliothécaires des Dominicains ne
marquent point s'il a été imprimé.

23. *Officium B. Pii Papæ V.*

24. Il a fait aussi des Discours
François pour demander au Roy
Louis XIV. & à la Reine sa mere,
Regente du Royaume, que le droit
de suffrage dans les Assemblées de
la Faculté de Théologie ne fût pas
restraint par rapport aux Regu-
liers à un certain nombre de per-
sonnes pour chaque Ordre, & il
les a récitez dans les Assemblées
tenues par les Députez de ces Or-
dres pour déliberer sur cette ma-
tiere. Les Bibliothecaires des Do-
minicains en parlent d'une maniere

J. NICO-LAI.

si confuse qu'on ne peut a s'ils ont été imprimez ou s'il seulement en manuscrit da Bibliotheques qu'ils citent.

Les mêmes Bibliothecair donnent sur la foi de *Gronov* Traité *de ritu antiquo & ho Bacchanaliorum* que ce Sçav inseré dans le 7. tome de se *tiquitez Gréques*, *p.* 173. M n'ont pas sçu qu'il y avoit lemagne un Auteur du même qui a composé plusieurs Ou sur les Coutumes & les mœ Anciens, & dont est vér ment l'Ouvrage dont ils p & qui par consequent n pas être mis au nombre d qu'a composé notre Domi Ce Traité avoit été in auparavant à *Helmstadt* en *in*-4°.

Le P. *Nicolai* avoit des faire un somme de la Bibl corps de Théologie compo lement des paroles de l'Ec mais la mort l'a empêché d cuter. Peut-être la diffic l'entreprise en auroit-elle j

épendamment de cela. J. NICO-
tores Ordinis Prædicato- LAI.
Quetif & Echard tom. 2.
la *Bibliot. des Auteurs*
es de M. du Pin où l'on
lûpart de ses Ouvrages,
universelle qui n'est pas
.

ES EVEILLON.

JES Eveillon naquit à J. EVEIL-
'an 1582. de *Jacques* LON.
ui fut Echevin de cette
nité qui procuroit alors
, & de *Claudine Thi-*

voir fait ses études, il
étant encore fort jeune,
ter la Rhetorique à *Nan-*

suite nommé à la Cure
près d'*Angers*, qu'il
dant treize années. L'é-
onciles, des Peres & du
onique, l'occupa une
tie de ce temps, & il

(ou Chevecier) de l'Eglise
Trinité d'Angers, & peu après
de *S. Michel du Tertre* dans l
me Ville. Mais il ne rempli
fort peu de temps ces deux
Car *Guillaume Fouquet*, E
d'*Angers* connoissant son m
voulut l'avoir auprès de lui
fit en 1620 Chanoine de la C
drale & son grand Vicaire.
par ordre de ce Prelat qu'*E*
travailla à la réformation du
viaire & du Rituel d'*Angers*.

Charles Miron, qui succéda
née suivante à M. *Fouquet* dan
vêché de cette Ville, ayant
grands démêlez avec son Cha
donna occasion à notre Aut
composer quelques Ouvrages
je parlerai plus bas

Claude de Reüil, qui vint

s les affaires les plus importantes J. EVEIL-
é son Diocèse, & qu'il lui donna LON.
: gouvernement de tous les Mo-
asteres de Filles, qui sont en
rand nombre, & il n'eut pas moins
l'autorité sous *Henri Arnauld* son
ucceffeur.

Les occupations que lui don-
noient tous ses emplois, & princi-
alement celui de grand Vicaire ne
empêchoient pas d'assister exacte-
nent à l'Office de l'Eglise, & de
rouver du temps pour l'étude &
: travail.

Il fit en 1645. un voyage à *Rome*
vec le P. *Philippe Galet*, zelé Ré-
ormateur de l'Abbaye de *Toussaint*
'*Angers*.

Sentant que sa mort étoit pro-
ie, il fit son Testament, où il
'oublia pas les pauvres, qu'il avoit
oûjours regardez comme ses en-
ns. Sa charité pour eux l'avoit
orté jusques-là à se priver des
ommoditez les plus ordinaires de
vie; & comme on lui reprochoit
n jour qu'il n'avoit point chez lui
e tapisseries, il répondit: *Lorsqu'en*

J. EVEIL-LON.

hyver j'entre dans ma Maison, les murs ne me disent pas qu'ils ont froid; mais les pauvres qui se trouvent à ma porte tout tremblans, me disent qu'ils ont besoin de vêtemens.

Il legua aux Jesuites de *la Fléche* sa Bibliotheque, qui étoit toutes ses richesses, & qui étoit estimée, à ce qu'on prétend, dix mille livres.

Il mourut au mois de Decembre 1651. âgé de 79. ans.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. Dans les procès que *Charles Miron* Evêque d'*Angers* eut avec le Chapitre de sa Cathedrale, & que l'on voit détaillez dans le premier Livre des Arrêts célebres d'Anjou, *Eveillon* prit la défense du Chapitre, & composa en son nom une Réponse aux Factums de l'Evêque, qui est une piece recherchée des curieux.

2. *De Processionibus Ecclesiasticis liber, in quo earum institutio, significatio, ordo & ritus explicantur. Parisi* 1641. *in*-8°.

3. *De rectâ Psallendi ratione,*

1646. *in*-4°. *Eveillon* dit J. EVEILLON.
Préface de cet Ouvrage,
ntre aussi bien que le préce-
qu'il étoit veritablement
de l'esprit Ecclesiastique,
oique la Musique soit impor-
ceux qui souffrent, il n'a pas
e s'appliquer à donner les
é la Psalmodie dans le temps
oit tourmenté des douleurs
oute sciatique.

aité des excommunications &
res. Angers 1651. *in*-4°. It.
on. Paris 1672. *in*-4°. La
Eveillon s'étoit proposé dans
vrage, étoit de réfuter le
nt de ceux qui croyent que
munication ne s'encourt
s la fulmination de l'Aggra-
uis il ne s'en est pas tenu là,
ore traité à fond la Matiere
communications & des Mo-
, dans les 39. chapitres qui
ent ce volume. Il y recher-
principes & les maximes du
Canon, des Canonistes &
eologiens, & la pratique
e de l'Eglise; mais il sem-

J. EVEILLON. ble avoir négligé ce qui regarde l'ancien Droit, & ce qui regarde l'usage de l'Eglise des premiers siécles, & s'être trop arrêté à des minuties & à des formalitez. Son Livre est au reste assez bien écrit, fort methodique, plein de bon sens, de principes & de raisonnemens solides. C'est le jugement que M. *du Pin* en porte.

5. *Epistola Capituli Andegavensis pro sancto Renato Episcopo Andegavensi adversus disputationem duplicem Joannis Launoii. Andegaviæ* 1658. in-8°. Cette Lettre, qui est de *Jean Eveillon*, quoiqu'elle n'ait paru qu'après sa mort, tend à réfuter deux dissertations de M. *de Launoy*, publiées pour la premiere fois en 1649. l'une sur la vie de *S. Maurille*; l'autre sur la résurrection de *S. René*, arrivée sept ans après sa mort. Ce fameux Critique y prétend que cette vie de *S. Maurille* n'a jamais été composée par *S. Gregoire de Tours* à qui on l'attribuë, & que la vie, la résurrection, & même l'existence de *S. René* étoient des choses entie-

...ment fabuleuses. *Eveillon*, chargé | J. EVEIL-LON.
...r son Chapitre de le réfuter, lui ...pond dans cette Lettre sur ces ...eux points & y soutient la tradi... populaire. Il faut que ses rai...s ayent paru meilleures en An...ou, que celles de M. *de Launoy*; ...isque M. *Arnauld* Evêque d'*An*...*rs* faisant réformer peu d'années ...près le Breviaire de son Diocèse, ... y insera la resurrection de *S.* ...*né*.

Cet article est tiré d'un Mémoi...e, qui m'a été envoyé d'*Angers*.

V. *du Pin*, *Bibliotheque des Au*...*eurs Ecclesiastiques*; & la *Bibliothe*...*que de Richelet* de M. l'Abbé *le Clerc*.

ISAAC DE BENSERADE.

Isaac de Bensserade. ISAAC de Bensserade (a) naquit à Lyons petite Ville de la haute Normandie l'an 1612.

M. l'Abbé Tallemant dans la vie de cet Academicien, & M. [illegible] dans son discours de réception à l'Academie Françoise, où il lui succeda, relevent fort la Noblesse de son extraction, mais ils ne s'accordent pas trop ensemble. » Quoi- » que par tout ailleurs, dit M. Pavillon, » on pare l'Eloge du défunt du nom » des anciens Seigneurs de Maline, » que l'on compte entre ses ayeux, » celui qui dans le commencement » du siécle passé fut grand Maître » de l'Artillerie, on ne doit parler » que de ce qui le fit admirer pen- » dant sa vie. Quoique M. de Ben-

(a) Benserade dans ses premiers Ouvrages imprimez écrivoit son nom ainsi : Bensserade. Ensuite il l'écrivit Bensserade, & c'est l'ortographe que l'Abbé Tallemant a suivie. Mais enfin il ne l'écrivit plus lui-même que Benserade.

» serade

rade, dit l'Abbé *Tallemant*, ne arlat guéres de son pere, il n'ou- lioit pas pour cela ses ancêtres, ont l'un avoit été Chambellan un de nos Rois, & Chastelain u Château de *Milan*. Du côté aternel il étoit allié des *Vignan- urs* & de ceux de *la Porte*, sa ere portoit ce dernier nom, qui toit celui de la mere du Cardi- al *de Richelieu*. » Cette differen- fait voir que l'on n'avoit que des tions fort vagues de la qualité de Ancêtres. Plusieurs même n'en nsoient pas si avantageusement. el étoit M. *Menage*, qui parle nsi dans le *Menagiana tom.* 3. 86.

I. DE BENSERADE.

» M. *de Benserade*, à ce que j'ai entendu dire, étoit fils d'un Pro- cureur de *Gisors*, & j'ai été fort surpris, lorsque M. l'Abbé *Reg- nier* lut ici dernierement la Haran- gue de M. *Pavillon* à sa réception à l'Academie Françoise, dans la- quelle on donne à M. *de Bensera- de* une Génealogie magnifique. Mais je ne l'en estimerois pas moins pour être de bas lieu. Les

L. DE BEN-SERADE.

» Sçavans doivent se piquer d'être
» les fils de leurs propres Ouvrages.
» M. *de Benserade* avoit une assez
» jolie Maison à *Gentilli*. Au-dessus
» de la porte de cette Maison, il
» avoit fait mettre des Armes qu'il
» s'étoit données avec une couron-
» ne de Comte. Un de ses amis dit
» un jour en les voyant : *C'est aux*
» *Poëtes à en faire.*

On voit assez par ces paroles, que tout le monde n'étoit pas convaincu de ce qu'il disoit de sa Noblesse. Le silence qu'il gardoit sur son pere est un autre motif d'en douter. Il paroît qu'il trouvoit mieux son compte à remonter à des temps éloignez, où l'on ne voit pas si clair, & où l'on peut aisement profiter de la ressemblance des noms, que de s'arrêter au present. Quelques-uns donnent à son pere la qualité de Maître des Eaux & Forêts ; mais il n'est nullement certain qu'il l'ait été.

Quoi qu'il en soit de tout cela, il est sûr qu'il naquit dans la Religion Protestante ; mais il n'y demeura pas longtemps ; car son pere

étant fait Catholique, pendant qu'il étoit encore dans l'enfance, il fut élevé dans la Religion qu'il avoit embrassé. I. DE BENSERADE.

Il reçut à l'âge de sept ou huit ans le Sacrement de la Confirmation. L'Evêque qui le lui confera, lui ayant demandé *s'il vouloit bien changer son nom Juif avec un nom plus Chrétien ? J'y consens*, lui répondit-il, *pourvû qu'on me donne du retour.* Le Prélat surpris de cette réponse ne voulut point lui changer son nom; *il faut le lui laisser*, dit-il, *il le rendra illustre.*

La repartie que fit alors le jeune *Benserade* sembloit promettre qu'il sçauroit un jour défendre son bien; il arriva cependant le contraire: Car son pere lui ayant laissé en mourant une succession fort embarassée, il aima mieux l'abandonner que de plaider.

A peine fut-il sorti du College qu'il donna quelques pieces de Theâtre qui le firent connoître à la Cour; le Cardinal de *Richelieu*, à qui il eut le bonheur de plaire, le gratifia à cette occasion d'une

qu'il s'avisa de composer sur
mort de son Protecteur.

Cy gist, oüi gist, par la mort-bl
Le Cardinal de Richelieu,
Et ce qui cause mon ennui,
Ma pension avecque lui.

Il s'attacha ensuite au Duc
Brezé qui commandoit une ar
navale. Mais à la seconde campa
qu'il fit sous lui, il le vit tuer c
coup de Canon au Siége d'*Orbi*
au mois de Juin 1646. Comm
n'avoit point encore de grade c
la Marine, il prit alors le part
retourner à la Cour & d'y
meurer sur le pied de bel esp.
Il n'y fut pas long-temps
éprouver la liberalité de la R
Mere qui lui donna une pensio

ance qu'il avoit ignoré jus- I. DE BEN-
-là. SERADE.
e Cardinal *Mazarin* lui pro-
aussi une pension de mille écus
l'Abbaye de *S. Eloy*, & lui
a en mourant une autre pen-
de deux mille livres sur l'E-
ié de *Mende*. Il eut outre cela
la suite une troisiéme pension
leux mille livres sur l'Abbaye
Iaut-Villiers, & se fit encore
rente viagere de cinq cens écus
lifferentes gratifications du Roy
le plusieurs Seigneurs de la
r, qu'il plaça sur l'Hôtel de
e de *Lyon*.
'étoit beaucoup pour un hom-
qui s'étoit vû auparavant dans
état qui approchoit assez de
ligence; il paroît cependant
l n'étoit pas encore content de
ortune, puisqu'il lui échappoit
vent des railleries & des plain-
sur sa pauvreté.
On voit par une Lettre de *Cos-*
(a) que la Reine Mere l'avoit
nmé pour aller en Suede résider
rès de la Reine *Christine*. Mais

a) *Tom.* 1. *Let.* 165.

ainsi une Epitre à la Comt
Fiesque :

L'an que le sieur de Benserade
N'alla point à son ambassade.

Il fut reçu à l'Academie
goise le 17. May 1674 &
ceda à M. *Chapelain.*

Après avoir demeuré long-
à la Cour, il se retira à sa
de Campagne de *Gentilly* p
jouir du repos & de la tra
lité.

Les douleurs de la pier
l'y vinrent attaquer le firent
dre malgré son grand âge
faire tailler. Mais sa consta
fut pas mise à cette derniere
ve ; car un Chirurgien en v
lui faire une saignée de préca

le P. *Commire* Jesuite, son I. DE BEN-
seur, qui arriva assez à pro- SERADE.
ur le voir mourir avec une
é très-édifiante.

ourut le 19. Octobre 1691.
80. année. C'est la datte
l'Abbé d'*Olivet* dans l'*Hist-*
l'Academie Françoise. D'au-
sont mourir le 20. Octobre;
es-uns, comme M. *Perrault*
s *Hommes illustres*, le 15. du
mois, & d'autres encore au
e Novembre.

caractere est fort bien ex-
dans ces vers que M. de
a faits pour mettre sous son
t.

el esprit eut trois talens di-
s
trouveront l'avenir peu cré-
e.
anter les Grands il ne fit point
pule,
qu'ils le prissent de travers.
ieux & galant sans être ri-
ule,
enrichit à composer des vers.

espece de vers qui contri-

I. DE BEN-SERADE.

I à *Lyons* pet
Normandie l'a
M. l'Abbé T
de cet Academi
lon dans son di
à l'Académie F
succedoit, relev
de son extractio
cordent pas tro
» par tout ailleu
» on pare l'Elog
» des anciens Se
» que l'on comp
» celui qui dans
» du siécle passé
» de l'Artillerie
» que de ce qui
» dant sa vie. Q

(a) *Benserade* dans

ais modéles aux François qui sont I. DE BEN-
als en possession d'y réussir, ce SERADE.
nt les chansons. Il est vrai que
s équivoques, les pointes & le
urlesque y regnoient le plus sou-
ent; mais tout cela étoit du goût
e son temps, & ce n'est que de-
uis lui qu'on a banni cette sorte
e stile pour en prendre un plus
mple & plus naturel.

Quand *Benserade* sortoit de ces
rtes de Poësies, il sortoit de son
ractere. Les grands sujets lui con-
enoient peu, & encore moins
s sujets de pieté.

Il étoit fort agréable dans la
onversation, & les bons mots
ouloient chez lui comme de
ource; il avoit le talent de dire
ux gens leurs véritez sans qu'ils
ussent lieu de s'en fâcher; il s'é-
oit acquis chez les plus grands
eigneurs une telle autorité & un
el ascendant qu'il faisoit passer sans
u'on osât le contredire, tout ce
u'il lui plaisoit d'avancer. Mais
il vouloit qu'il lui fût permis de
rouver à redire aux autres, il ne
ermettoit pas aux autres d'user du

I. DE BENSERADE. même droit à son égard. Il ne pouvoit souffrir qu'on critiquât ses compositions qu'il défendoit avec un tel entêtement, que ceux mêmes qu'il consultoit là-dessus ne pouvoient lui dire leurs pensées, sans s'exposer à essuyer de sa part d'étranges emportemens.

Au reste il n'étoit pas sçavant, & il tiroit tout de son génie, comme l'avoue M. *Charpentier* dans la réponse qu'il fit aux discours de M. *Pavillon* son successeur où il parle ainsi de lui. » C'étoit un esprit original, & qui ne devoit » qu'à lui seul toute sa réputation. » Sans rien emprunter des anciens, » ni même les avoir trop bien connus, il les a égalez ; & si l'on » apperçoit dans ses écrits quelques-unes de leurs pensées, c'est » un effet du hazard plûtôt que de » l'imitation.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Cleopatre*, *Tragedie. Paris* 1636. *in*-4°.

2. *La mort d'Achille & la dispute de ses Armes*, *Tragedie. Paris* 1637. *in*-4°.

3. *Iphis & Iante*, *Comedie. Paris* 1637. *in*-4°. I. DE BENSERADE.

4. *Gustave ou l'heureuse ambition*, *Tragi-comedie. Paris* 1637. *in*-4°.

5. *Paraphrase* (en vers) *sur les neuf Leçons de Job. Paris* 1638. *in*-12. Cet Ouvrage seroit entierement tombé dans l'oubli sans un Sonnet dont il l'accompagna en l'envoyant à une Dame, & qui a fait beaucoup de bruit. Le voici :

Job de mille tourmens atteint
Vous rendra sa douleur connue,
Mais raisonnablement il craint
Que vous n'en soyez pas émûe.

Vous verrez sa misere nue,
Il s'est lui-même ici dépeint,
Accoutumez-vous à la vûe
D'un homme qui souffre & se plaint.

Quoiqu'il eut d'extrêmes souffrances,
On voit aller des patiences
Plus loin que la sienne n'alla.

Il eut des peines incroyables,
Il s'en plaignit, il en parla,
J'en connois de plus miserables.

I. DE BENSERADE.

Ce Sonnet fut alors géneralement approuvé ; mais ses ennemis jaloux des louanges dont on l'accabloit, prétendirent qu'il n'approchoit pas de celui que *Voiture* avoit fait sur une Dame sous le nom d'*Uranie*. Ce differend partagea toute la Cour & tous les beaux esprits du temps, & il se forma sur ce sujet deux partis. Ceux qui étoient pour le Sonnet de *Benserade* furent nommez *Jobelins* ; ils avoient à leur tête le Prince de Conty. Les autres qui avoient pour chef Madame de *Longueville* furent appellez *Uranins*. On disputa beaucoup & il parut sur cette matiere plusieurs piéces de Poësies, mais on ne décida rien ; enfin ces deux Sonnets examinez dans la suite de plus près & avec un goût plus rafiné que celui qu'on avoit alors, ont perdu beaucoup de leur prix, & on ne les regarde plus à présent que comme des piéces fort médiocres qui ne méritoient pas qu'on fît tant de bruit pour elles. On peut voir dans le premier tome des *Memoires de Litterature*, p. 116. un détail exact de cette

ıerre des *Uranins* & des *Jobelins*. I. DE BEN-
[. *de Sallengre*, qui en est l'Au- SERADE.
ur, y a inseré un Sonnet de *Ben-*
rade à Madame de *Longueville*
ı'on a oublié de mettre dans le
cueil de ses Œuvres.

6. *Meleagre, Tragedie. Paris* 1641.
ı-4°.

7. *La Pucelle d'Orleans*, *Trage-*
e. Paris 1642. *in*-4°. Cette piéce
: porte point le nom de son Au-
:ur. *Paul Boyer* dans sa *Bibliothe-*
ıe Universelle, p. 167. la donne
Benserade, mais *Samuel Chapuzeau*
ıns son *Théâtre François*, p. 116.
ıttribue à M. de *la Mesnardiere*.
[. l'Abbé d'*Olivet* n'a point pris
: parti sur cette matiere, & s'est
ıntenté de ranger cette piéce au
ımbre des Ouvrages de ces deux
uteurs. Au reste toutes les Tra-
:dies & Comedies de *Benserade*
nt peu connues à present & per-
nne ne s'avise de les lire.

8. *Metamorphoses d'Ovide en ron-*
aux imprimez & enrichis de figures
ır ordre de Sa Majesté. Paris 1678.
-4°. It. *Amsterdam* 1679. *in*-8°.
e Livre a été l'écueil de la répu-

I. DE BENSERADE.

tation de *Benserade*. C'étoit une imagination bien singuliere de réduire ainsi en Rondeaux toutes les Histoires contenues dans les Metamorphoses, sans considerer qu'elles n'étoient pas toutes également propres à être mises en cette sorte de vers, & d'ailleurs qu'un *Livre* entier de piéces semblables ennuyeroit par son uniformité : Encore s'il l'avoit fait dans sa jeunesse où le goût pour les pointes & les allegories regnoit encore, son Ouvrage eût été bien reçû & eût trouvé des admirateurs, mais ce goût étoit entiérement passé. Les excellens Ouvrages de *Corneille*, de *Moliere*, de *Racine* & de *Despreaux* en avoient introduit un bien meilleur; ce fut-là la cause du peu de succès de son Livre dont il jugeoit beaucoup mieux qu'il ne pensoit, lorsqu'il dit à la fin de son *Errata* en Rondeau.

Pour moi parmi des fautes innombrables,
Je n'en connois que deux considerables,

Et dont je fais ma déclaration, I. DE BENSERADE
C'est l'entreprise & l'exécution,
A mon avis fautes irréparables
Dans ce volume.

Nous trouvons dans le *Menagiana* (a) que *Benserade* en ayant envoyé un exemplaire à un de ses amis, avec une Lettre où il le prioit de lui en dire son sentiment, cet ami lui envoya quelques jours après ce joli Rondeau.

A la Fontaine où l'on puise cette eau,
Qui fait rimer & Racine & Boileau,
Je ne bois point, ou bien je ne bois guére,
Dans un besoin si j'en avois affaire,
J'en boirois moins que ne fait un Moineau.

Je tirerai pourtant de mon cerveau
Plus aisément, s'il le faut, un Rondeau,
Que je n'avalle un verre plein d'eau claire
A la Fontaine.

(a) *Tom.* 2. *p* 375.

DE BENSERADE.

De ces Rondeaux un Livre tout nouveau
A bien des gens n'a pas eu l'art de plaire ;
Mais quant à moi j'en trouve tout fort beau,
Papier, dorure, images, caractere,
Hormis les Vers qu'il falloit laisser faire
A la Fontaine.

Ce Rondeau, qui est attribué à M. *Chapelle*, est irrégulier, parce qu'il n'est pas *clos & ouvert*, & que les rimes n'y sont pas dans leur ordre au troisiéme couplet, mais le sens des vers y est d'une grande finesse.

Au reste ce fut le Roy qui fit la dépense des planches dont *Benserade* orna son Livre, & qui donna pour cela dix mille livres. Ces planches qui sont au nombre de 225. sans compter le Frontispice, ont été gravées par *Seb. le Clerc*, *Chauveau*, & d'autres, on les a assez bien imitées dans l'édition d'*Amsterdam*. 4°.

9°. *Fables d'Esope en Quatrains.*

il y en a une partie au Laby- I. DE BENSERADE.
ne de Versailles. Paris 1678.
o. Il y a dans ce volume deux
s Fables dont trente-neuf seu-
ent ont été gravées au Laby-
e de Versailles.
o. *Oeuvres diverses. Paris* 1697.
2. 2. *tom.* Le second volume
ce Recueil contient les vers des
ets du Roy qui avoient été im-
nez chacun séparement dans leur
ps. On voit à la tête du premier
Eloge de *Benserade* par M. l'Ab-
Tallemant.
1. On trouve dans les Recueils
Poësie faits de son temps, quel-
s piéces de sa façon qui n'ont
nt été mises dans le Recueil de
Œuvres.
l a fait les *Portraits des quarante*
demiciens vivans en 1684. & il
fit la lecture dans une Assem-
: publique de l'Academie Fran-
e ; mais comme plusieurs de ses
nfreres furent choquez de la li-
té avec laquelle il s'étoit expri-
à leur sujet, cette piéce n'a
u été imprimée ; ainsi le P. N

V. *L'Histoire de l'Academie F*
çoise par l'Abbé d'Olivet. Les Hom
illustres de M. Perrault. Le Disc
de M. l'Abbé *Tallemant. Bayle*
tionnaire.

GEORGE DE TREBIZON

G. DE TREBIZONDE.

GEORGE de *Trebizonde*, nommé parce qu'il étoit ginaire de cette Ville du côt ternel, naquit à *Candie* qui a tenoit alors aux Venitiens Avril 1395. & non pas 1396. me *Vossius* & d'autres le disen

François Barbaro l'ancien venir à *Venise*, dans le temp *Guarino* y enseignoit les belle tres, & ce fut lui qu'i [illegible]

'il tenoit de lui, ce qu'il sçavoit Latin ; mais *George de Trebi-* *zde* lui répliqua fiérement qu'il voit été que deux mois sous lui, qu'ainsi il ne lui avoit pas ap-s grand'chose, que c'étoit à *Vit-ino de Feltri* qu'il étoit redeva- de sa science en ce genre, que ur ce qui étoit de la Langue ecque, il lui en avoit plus ap-is qu'il n'en avoit appris de lui, isqu'il lui avoit fait quelques Le-ns sur les Odes & la versifica-n de *Pindare*.

G. DE TREBI-ZONDE.

George s'étant rendu habile à *nise*, fut jugé capable d'enseigner autres, & on le fit venir pour sujet à *Vicenze*. Mais il n'y de-eura pas long-temps, & il fut entôt congedié, ce qu'il a attri-é à la jalousie de *Guarino*, qui pouvant souffrir dans son voisi-ge un homme dont l'habileté lui isoit ombrage, lui procura ce agrin par son crédit.

Il alla ensuite à *Rome* sous le ontificat d'*Eugene* IV. & y ensei-na pendant plusieurs années la hetorique & la Philosophie. *Vis-*

& il demeura quelque ten
Rome ſous ſon Pontificat ; m
voyant perſécuté par ſes envi
il alla à *Naples* à la ſollicit
du Roy *Alphonſe* qui lui donn
bonne penſion & le mit en
d'y entretenir ſa femme & ſe
fans.

Après un aſſez long ſéjou
cette Ville, il alla faire un
dans ſa patrie & paſſa à *Con*
tinople, d'où il retourna à
pour n'en plus ſortir.

On prétend qu'une fâcheuſe
ladie qui lui ſurvint ſur la fin
jours lui fit perdre l'eſprit, & l
oublier tout ce qu'il ſçavoit.
il y a apparence que c'eſt un
inventé par ſes ennemis ; pu
ſon fils en dédiant au Pape *Sixt*

n. Il y avoit donc travaillé sur la fin de sa vie, & n'étoit pas par conséquent dans le triste état où on veut qu'il ait été. D'autres veulent que cette infirmité prétendue lui soit venuë d'une autre cause ; ils disent que *George* ayant presenté au Pape un de ses Ouvrages, ce Pontife lui fit donner pour toute récompense cent ducats ; ce qui le mit dans une telle colere qu'il jetta cet argent dans le Tibre, en disant : *Pereant labores, pereat & eorum ingrata merces*. Mais il est probable que ce fait n'est pas plus réel que le premier.

G. DE TREBIZONDE.

Il mourut à *Rome* selon *Genebrard*, *Possius*, *Allatius* & d'autres en 1486. Et suivant *Lambecius* en 1485. Mais aucune de ces dattes ne peut être véritable. Car il mourut sûrement avant le Pape *Sixte IV.* puisqu'*André de Trebizonde* son fils dédia à ce Pontife la traduction de l'*Almageste* de *Ptolemée*, après la mort de son pere qui l'avoit faite. Or *Sixte IV.* mourut le 12. Août 1484. *George* a donc dû mourir quelque temps auparavant.

G. DE TREBIZONDE.

C'étoit un homme extrêmement prévenu en sa faveur, & jaloux de ses sentimens, comme étoient la plûpart des Sçavans de son siécle. Ainsi il n'est pas surprenant qu'il ait eu beaucoup d'ennemis & de fréquentes disputes à soûtenir. Il en a eu avec *Theodore de Gaza*, avec l'Evêque d'*Aleria*, & avec *Jean Regiomontanus*. *Vossius* ne fait mention que de celles-ci; mais il oublie celles qu'il a eu avec le Cardinal *Bessarion* & avec le vieux *Guarino*, qui sont les plus célébres. J'en parlerai plus bas.

Ses Ouvrages se peuvent réduire à trois especes: Ceux de la premiere sont des traductions d'Auteurs Grecs: Ceux de la seconde sont des pieces Grecques de sa façon: La troisiéme contient ceux qu'il a composez en Latin. Pour en donner la liste, je ne ferai que copier celle que les Journalistes de *Venise* nous ont donné dans leur ...iziéme volume, avec leur exactitude ordinaire. Les imprimés y sont confondus avec ceux qui ne sont que manuscrits; ainsi je les rapporterai tous également.

[T]raductions. G. DE TREBIZONDE.

.. *Eusebii de Præparatione Evan-[geli]a libri XIV.* Il dédia au Pape [Nic]olas V. cette traduction, qui est [très] infidéle, parce qu'il s'y est [don]né la liberté d'y ajoûter ou d'y [retr]ancher ce qu'il a voulu sur ce [qui] regarde la Trinité; ce qu'il [dit] e avoir fait par ordre de ce [Pap]e. Cette raison engagea *Fran-[çois] Viger* à traduire de nouveau les [mêm]es Livres, & *Conrad Gesner* [en f]aisant imprimer sa traduction [du m]ême Ouvrage, porte un juge-[men]t fort desavantageux de celle [de G]eorge, où il prétend qu'*Eusebe* [aur]oit de la peine à se reconnoître. [La] premiere édition de la traduc-[tion] de *George* est de *Venise* 1470. [in-f]ol. Il s'en est fait une autre de-[puis] à *Trevise* en 1480. *in-fol.* M. [Cav]e n'a point connu ces éditions, [& s]'est contenté de citer celles de [Ven]ise en 1497 & de *Paris* en 1534. [Elles] ont été suivies de quelques au-[tres]. Quant à ce qu'il dit que les [dix] premiers Livres de la *démonstra-[tion] Evangelique* ont été traduits en [Lat]in par *George de Trebizonde*, il

*rus de Sancta & consubstantiali Tri-
tate.* Cette traduction est aussi
imparfaite, de même que toutes
autres qu'il a faites. M. *du Pin*
que c'est plûtôt un abregé Latin
l'Ouvrage de *S. Cyrille* où il a
changé, & ajoûté plusieurs cho-
& gâté l'ordre observé par ce P
qu'une veritable traduction. C
pour cela que *Bonaventure Vu-
nius* en a entrepris une autre
fidéle. La traduction de *Geor-*
été imprimée non seulement
les autres Œuvres de *S. Cyri-*
mais encore séparément à *Par-*
1514. *in-fol.* aussi bien que la
vante.

3. *D. Cyrilli Alexandrini*
mentarius in Evangelium S. Jo

4. *D. Gregorii Nysseni de*
Moysis, sive de Vita perfecta

G. DE TREBIZONDE.

Vienne en 1527. & une de *Basle* en 1562. *Fronton du Duc* Jesuite l'a retouchée en plusieurs endroits, où elle ne s'accordoit pas avec le Grec, & l'a inserée en cet état dans sa belle édition des Œuvres de ce Saint, qu'il a donnée en 1628. à *Paris in-fol.*

5. *D. Johannis Chrysostomi Homiliæ 81. posteriores super Matthaum. Allatius* dit que cette version a été jointe aux Œuvres de ce Saint.

6. *D. Basilii contra Eunomium hæreticum libri V.* Cette traduction se trouve parmi les Œuvres de ce Saint dans les éditions de *Basle*, dans celle d'*Anvers* faite en 1570. & dans celle de *Paris* de l'an 1618. in-fol.

7. *Aristotelis Rhetorica.* Celle-ci a été inserée dans le second tome des Œuvres de ce Philosophe faite à *Venise* par les *Giunti*, & dans les autres éditions, comme dans celles de *Basle* 1534. & de *Paris* 1540. in-8°.

8. *Aristotelis Problemata. De Anima. Physica. De Generatione & Corruptione. De Animalibus libri* 18.

Allatius dans son traité *de Georgiis* fait mention de ces traductions. La derniere le brouilla avec *Theodore de Gaze*, qui en fit une autre, pour faire tomber la sienne. *Politien* en comparant ces deux traductions donne la préference à celle de *George de Trebizonde*, & trouve à redire que *Theodore de Gaze* ayant pris de lui & profité de son travail, n'ait cependant songé qu'à le décrier. Mais *Janus Parrhasius* desaprouve ce jugement de *Politien*, tant les hommes jugent differemment des choses.

9. *Plato de Legibus*. Il fit cette traduction à la sollicitation du Pape *Nicolas V.* à qui il la dédia. Elle fut la cause des brouilleries qui s'éleverent entre lui & l'Evêque d'*Aleria*, qui desaprouva son Ouvrage en plusieurs choses. Le Cardinal *Bessarion* en avoit aussi une idée fort désavantageuse ; car dans ses Livres contre le calomniateur de *Platon*, c'est-à-dire, contre *George de Trebizonde*, il assure qu'il n'y a point d'endroit dans cette traduction qui soit exemt de

fautes, & qu'il y en a même autant que de mots.

G. DE TREBIZONDE.

10. *Claudii Ptolomai Almagestum, sive magna constructionis libri XIII.* Cette traduction est aussi infidéle & aussi peu exacte que les autres. Elle a été imprimée plusieurs fois, & en particulier à *Venise* en 1528. avec les corrections de *Louis Gauric*, & ensuite à *Basle* en 1551 *in-fol.* avec les Notes d'*Osvvald Schrekkenfus.* L'Ouvrage de *Ptolomée* avoit été traduit de l'Arabe en Latin longtemps avant *George de Trebizonde*, c'est-à-dire, vers l'an 12[illegible]0. par ordre de l'Empereur *Fred[illegible]ric II.* comme le marque *V[illegible]ossius.*

11. *Claudii Ptolomai Centiloquium, sive Aphorismi è Graco in Latinum versi & commentariis illustrati.* Imprimé à *Venise* en 1524. *in-4°.* à *Cologne* en 1544. *in-8°.* & plusieurs autres fois depuis; entre autres à *Basle*, *in-fol.* après l'Astronomie de *Guido Bonati.* On trouve dans cette édition la Lettre que *George* écrivit à *Alphonse* Roy de Naples, en lui adressant cet Ouvrage.

12. *D. Gregorii Nysseni oratio de*

G. DE TREBIZONDE. *Laudibus Basilii magni fratris. Allatius* en fait mention.

Dans l'Edition des Ouvrages de *S. Jean Damascene*, faite à *Basle* en 1548. on voit une traduction de l'Histoire des saints *Barlaam* & *Josaphat*, qui porte le nom de notre Auteur ; mais l'Abbé *de Billy* l'a trouvée si grossiere, si défectueuse, & si mal faite, qu'il n'a pû se persuader qu'elle fut de lui. Le jugement de ce judicieux Critique a été suivi par *Rosvveyde*, qui dit que cette version se trouve dans des Manuscrits beaucoup plus anciens que *George*, & que *Vincent de Beauvais* s'en est servi dans son *Miroir Historial* ; qu'ainsi elle ne peut être de lui.

Ouvrages Grecs.

13. *Epistola qua celsissimum sacratissimumque Joannem Palæologum Romanorum Imperatorem cohortatur ut in Italiam ad Synodum naviget.* Le P. *Jâques Pontanus* Jesuite la publia avec une traduction Latine de sa façon après les chroniques de *Theophilacte Simocatta*, & de *George Phranza* qu'il avoit traduites en

Latin, & qu'il publia à *Ingolstad* en 1604. *in-4°.* *George* l'écrivit sous le Pontificat d'*Eugene IV.* dans le temps qu'on tenoit contre ce Pape le Concile de *Basle*. G. DE TREBIZONDE.

14. *Protrepticus ad Joannem Imperatorem Græcorum.* Le P. *Labbe* rapporte cet Ouvrage parmi les Manuscrits de la Biliotheque du Roy N°. 1242. C'est peut-être le même que le précedent.

15. *De Manuele Rege.* *Reiserus* cite cet Ouvrage parmi les Manuscrits de la Bibliotheque Imperiale.

16. *De processione Spiritûs sancti ad Joannem Cuboclisium.* *Allatius* a traduit celui-ci, & l'a inseré dans le premier tome de sa *Græcia Orthodoxa*, *p.* 469.

17. *Epistola ad Hieromonachos Cretenses & Sacerdotes de Processione Spiritûs Sancti, & de una, Sancta, & Catholica Ecclesia.* *Allatius* a traduit encore cette Lettre, & l'a inserée dans le même livre que le precedent.

18. *De vera Christianorum fide ad Ameram.* *George* écrivit ce traité dans le temps de la prise de Con-

G. DE TREBIZONDE.

stantinople. Allatius l'a traduit, mais il ne l'a pas publié ; parce qu'il avoit dessein de le faire entrer dans le huitiéme volume de ses *Symmicta*, qui n'a point paru.

19. *De Eleemosyna.*

20. *Antirrheticus.*

21. *Ad Esaïam Monachum, utrum natura consilio agit. Allatius* fait mention de ces trois Ouvrages.

22. *Introductio in Magnam Ptolemaei constructionem.* Manuscrit.

23. *Georgii Trapezuntini ad anonymum & anonymi ad eundem Epistola.* Elles sont en MS. dans la Bibliotheque du Roy, suivant le P. *Labbe.* N°. 29.

24. *Grammatica Graeca.* Manuscrit au même endroit. N°. 1644.

Ouvrages Latins.

25. *Prisciani Epitome.* Manuscrit au même endroit. N°. 1972.

26. *De Octo partibus Orationis compendium grammaticum. Augustae* 1537. *in-8°.*

27. *Rhetoricorum libri V.* La premiere édition de cet Ouvrage, qui est peut-être le meilleur qui soit sorti de la plume de *George*, est celle

e *Venise* 1478. *in-fol.* il a été im-
:imé depuis bien des fois. On en a
ois éditions de *Basle in*-4°. qui se
nt faites assez près l'une de l'au-
e, c'est-à-dire, en 1520. 1522.
: 1538. Une plus correcte que
utes les précedentes, est celle de
yon par *Sebastien Gryphe* en 1548.
-8°. après laquelle vient celle de
enise faite en 1560. *in*-4°. *George*
ins cette Rhetorique ne fait pres-
ue que copier *Aristote* & *Hermoge-*
, suppleant par l'un de ces Au-
urs à ce qui manque à l'autre.
Il est vrai, dit M. *Gibert*, (*a*)
qu'il n'égale pas les originaux
qu'il s'est proposé, mais il en ap-
proche. Ses préceptes sont bons
& solides, fondez sur la raison &
sur l'experience. Son stile est
clair, net, & assez concis. Ainsi
il a sçû y éviter le défaut qui
se trouve dans ses autres Ouvra-
ges, où s'abandonnant à son ba-
bil naturel, il ne peut finir. *Fer-*
dinand Alphonse de Herrera y a fait

(a) *Jugem. des Sçavans, Tom.* 2. *pag.*
18.

C. D
TREB
ZONDE

été une Critique que *George* fi
sa Rhetorique de l'Exorde d'u
cours de *Guarino* fait à la lo
du Comte *François de Carmi*
fameux Capitaine de ce t
Guarino, qui se regardoit com
maître de tous les sçavans
siécle, ne put digerer sa ce
qui lui fut d'autant plus ser
qu'il n'y avoit pas longtemps
avoit été son disciple. Ains
répondit d'une maniere fort
non pas sous son nom, mais
celui d'*André Agosone*.

29. *Ad Leonellum Ertensem*
tola. C'est encore une Répo
Guarino, qui ne se trouve
M. S.

30. *Contra Theodorum G*
Allatius parle de cet Ouvrage
il n'a pas été imprimé.

ns cet Ouvrage à *Aristote* sur *Pla-* G. DE TREBIZONDE.
›, par complaisance pour le Pape
ul II. qui n'aimoit pas ceux qui
voient *Platon*, lui attira une
ponse fort vive de *Bessarion*, in-
ulée : *In Calumniatorem Platonis*.
ous les Sçavans de ce temps se
rtagerent sur cette dispute, qui
t assez poussée, & qui dura quel-
e temps. La comparaison de
orge a été imprimée à *Venise* en
23. *in*-8°.

32. *Dialectica. Argentinæ* 1519.
4°. *Basileæ* 1522. *Coloniæ* 1530.
ris. 1537. avec les Notes de *Jean*
Nimegue, ausquelles sont join-
s celles de *Barthelemi Latomus*
ns une édition de *Cologne* faite en
44. *in*-8°.

33. *B. Andreæ Chii Martyrium.* Ce
int, qui étoit de l'Isle de *Chio*,
t martyrisé à *Constantinople* le 29.
ay 1465. *George de Trebizonde*
rivit en 1468. l'Histoire de son
artyre, pour s'acquitter du vœu
l'il en avoit fait, en revenant de
nstantinople à *Rome*, dans un grand
nger où il se trouva de perir.
ette Histoire se trouve dans *Su-*

G. DE TREBIZONDE.

nus, & dans *Bollandus* au 29. May

34. *Annotationes in aliquot Orationes Ciceronis*; c'est-à-dire sur celle *pro Q. Ligario*, sur quelques-unes des Philippiques, & sur d'autres. Ces Remarques ont été imprimées dans le corps des autres Commentateurs des Oraisons de *Ciceron. Paris.* 1661. *in-4°.*

35. *Orationes.* Mſſ. *Allatius* en parle.

36. *Epistola.* Mſſ.

37. *Exhortatio de recuperanda terra sancta.* Mſ.

38. *Dialogus de Fide.* Mſ.

39. *De divina substantia secundum Aristotelis Doctrinam.* Mſ.

40. *Epistola in Psalmum 44.* Mſſ.

41. *Carmina.* Mſſ.

42. *Expositio in illud : si eum volo manere*, &c. Il prétend prouve dans ce petit Ouvrage que S. *Jea* n'est pas mort. Il a été imprimé *Basle* en 1543. *in-8°.* & ensuite dar *Orthodoxographia Patrum*, p. 123 & dans la *Bibliotheque des Peres.*

43. *De Auspiciis.*

44. *Cur Astrologorum judicia plurimum sint falsa.* Ces deux peti

vrages ont été imprimez ensem- G. D
à *Venise* 1525. *in*-8°. à *Cologne* TREBI
44. *in*-8°. à *Paris* 1549. *in*-8°. ZONDE.
45. *Illustri Viro Jacobo Antonio arcello, Patritio Veneto, de obitu lerii filii.* Cette Lettre a été écri- en 1461. & se trouve avec quel- es autres sur le même sujet dans Mss. de *Venise*.

V. *Journ. de Venise T.* 16. *p.* 10. *tom.* 17. *p.* 277. *Jovii Elogia. ssius de Historicis Latinis. Gesneri itome per Simlerum. Thevet, His- e des sçavans Hommes, chap.* 48. rticle que ce dernier Auteur en ne est si vague & si général qu'il a rien à apprendre. *Allatius de orgiis.*

ADRIEN BEVERLAND.

A.BEVERLAND.

ADRIEN *Beverland* naquit à *Middelbourg* en Zelande vers le milieu du dix-septiéme siécle.

Il reçût de la nature un esprit merveilleux, mais il en fit un mauvais usage. Il se fit recevoir Docteur en Droit & Avocat; les belles Lettres l'occuperent cependant plus que les devoirs de sa profession; il s'appliqua beaucoup à la lecture, principalement des mauvais Livres. Il possedoit parfaitement *Ovide*, *Catule Petrone*, & les autres Auteurs de cette trempe; & en recitoit souvent des pages entieres, quand l'occasion s'en presentoit, & ce n'étoient pas ordinairement les endroits les plus chastes.

Son Livre *du péché Originel*, qu'il publia en 1678. lui fit des affaires. Il fut mis en prison à *la Haye*; on condamna son Livre au feu; mais il en fut quitte pour une amende pécuniaire, & pour un serment qu'on exigea de lui qu'il n'écriroit plus

r de semblables matieres. A. BEVE LAND.

Ayant été ainsi relâché, il alla meurer quelque temps à *Utrecht*, il mena une vie fort libertine, se ntant par tout du Livre qu'on oit brûlé à *la Haye*. Sa mauvaise nduite obligea les Magistrats de i faire dire sous main, qu'il eut à rtir de cette Ville.

Il se retira aussi-tôt à *Leyde*, où écrivit une Satyre violente con- : les Magistrats & les Ministres cette Ville, sous le titre de *Vox mantis*, qui courut dans le pu- c en Manuscrit.

Persuadé qu'après cela il ne fai- t pas bon pour lui en Hollande, ›assa en Angleterre où *Isaac Vos-* : lui procura une pension sur les enus Ecclesiastiques, à laquelle it attachée une certaine inspec- n sur quelques Eglises. C'étoit emploi bien convenable pour un nme tel que *Beverland*! mais *sius* n'étoit guéres scrupuleux sur article.

Quoique le revenu de *Beverland* fut pas considérable, il en em- yoit la meilleure partie en Li-

A. BEVERLAND.

vres rares, mais ordinairement mauvais & impies, en desseins & en peintures deshonnêtes, en médailles, en coquillages singuliers, & en autres productions de la mer.

Il parut ensuite se repentir de sa vie déréglée, & des mauvais Livres qu'il avoit composez, & en témoigna sa douleur dans un Traité *de Fornicatione cavenda* qu'il publia en 1698.

Lorsque *Vossius* fut mort, il tomba dans la derniere pauvreté; parce qu'il s'étoit attiré le mépris des honnêtes gens par ses débauches & ses dereglemens, & la haine de tout le monde par les Satyres violentes qu'il composoit sans cesse contre differentes personnes.

Outre cette disgrace, l'esprit lui tourna, & il étoit en 1712. errant de côté & d'autre en Angleterre, s'imaginant qu'il y avoit deux cens hommes, qui avoient conjuré de se défaire de lui. Il est apparemment mort peu de temps après; car on n'a plus depuis cette année entendu parler de lui.

Catalogue de ses Ouvrages. **A. BEVERLAND.**

1. *Peccatum Originale* κατ' ἐξοχὴν *nuncupatum Philologice Pro- maticos elucubratum à Themidis mno. Vera redit facies, dissimulata it. Eleutheropoli. Extra plateam curam, sine privilegio Autoris, abs- e ubi & quando, in-12. pp.* 146. à la fin du Livre. *In horto Hespe- um, typis Adami Evæ Terræ filii* 78. Le but de *Beverland* dans ce vre, est de montrer que le peché *Adam* a consisté uniquement dans commerce qu'il a eu avec Eve, que le peché Originel n'est autre e le desir que chaque sexe a de nir à l'autre, desir qui se fait sen- dès la premiere jeunesse. Il s'é- d beaucoup sur ce desir & ses ets, & fait passer en revûë tous termes dont les Auteurs les plus cenes se sont servis pour expri- r l'union des deux sexes. On a it en François un Livre dans le me goût, & où l'on soûtient le me sistême; une partie de ce qui s est prise de l'Ouvrage de *Be- land*; mais l'Auteur y a ajoûté sieurs choses tirées des contes

A. BEVERLAND. de *la Fontaine* & d'autres Auteurs semblables. Ainsi c'est mal à propos que quelques-uns ont prétendu que c'étoit une traduction du Livre de *Beverland*. En voici le titre: *Etat de l'homme dans le peché Originel, où l'on fait voir quelle est la source, quelles sont les causes & les suites de ce peché dans le monde. Imprimé en* 1714. *in*-8°. *pp.* 208. Quelques-uns veulent que *Vossius* avoit aidé *Beverland* dans la composition de ce Livre; mais il paroît que c'est une chose dite sans fondement. *Beverland* étoit assez versé dans la connoissance des Auteurs Erotiques, pour pouvoir le composer lui-même.

2. *De Stolatæ Virginitatis Jure lucubratio Academica. Lugduni Bat.* 1680. *in*-8°. Cet Ouvrage est aussi peu chaste que le précedent.

3. *De Fornicatione cavenda admonitio, sive adhortatio ad pudicitiam & castitatem. Editio nova & ab Autore correcta juxta exemplar Londinense.* 1698. *in*-8°. *pp.* 109. Je ne sçai quand a paru l'édition de *Londres*, qui peut être de l'an 1690. puisque

.pître dédicatoire à *Edouard Ber-* A. BEVER-
rd est du 1. Fevrier 1690. Ce- LAND.
ndant on voit à la fin une priere
i est terminée par ces mots : *Ha-*
anus Beverlandus supplex orabat in
'ce Vindesoriensi, *anno* 1693. Il
arque assez dans un avertissement
ii est à la tête du Livre, que c'est
ı effet de son repentir. Il y parle
ısi de son Livre du peché Origi-
:l : *Damno calorem improvida illius*
atis, *detestor adulterinum stylum*
r nequiorem sensum. Gratias Deo,
uod tandem velamen, *quo misere cæ-*
utiebam, *ab oculis meis amoverit*; *nec*
verit me ditius huic pertinaciæ patro-
inia quærere absurdiora. Idem ille
eus eam mihi mentem dedit, *ut om-*
ia quæ de hoc argumento scripseram,
mbusserim, *&* *libros de P. V. ad Rec-*
rem M. Academiæ Lugduno-Batavæ
ansmiserim. Rogo omnes qui clam vi
l precario aliquid à me possident Ms.
istud mihi remittant, *ut & ipse quo-*
e tradam Vulcano. Quod si quis
gligat, *illi omnes imprecor calamita-*
s, *quæ maligno & perfido solent con-*
igere. Quoique ces paroles pa-
oissent marquer en lui quelque

faire rechercher davantage .
mier. Mais c'eſt une choſe c
impoſſible de ſçavoir, &
faut laiſſer à Dieu le jug
Quoi qu'il en ſoit, les précept
contient ſont fort bons ; mais
en eſt trop moû & trop eff
& reſſemble aſſez à celui de
tres Ouvrages.

4. Une partie de ſon C
infâme de *Proſtibulis Veteru*
inſerée par *Iſaac Voſſius* da
Commentaire ſur *Catule*, co
l'ai dit dans la vie de ce *S*
tom. 13. *p.* 140.

Cet article eſt tiré du D
naire Hiſtorique Flamand d'

LOUIS CARRE'.

OUIS Carré naquit le 26. Juil- L. CAR-
let 1663. d'un bon Laboureur RE'.
Closfontaine près de Nangis en
ie.

Son pere le fit étudier pour être
être, & quoiqu'il ne se sentit
int appellé à l'Etat Ecclesiasti-
e, il fit par obéïssance trois an-
es de Théologie; mais au bout
ce temps comme il refusa d'en-
er dans les Ordres, son pere cessa
lui fournir ce qui lui étoit né-
ssaire pour subsister à Paris.

Cette disgrace produisit un bien.
cherchoit un azile, & il en
ouva un chez le P. Malebranche
ui le prit pour écrire sous lui.
n s'acquittant de cet emploi, il
ntit naître en lui du goût pour
Philosophie & les Mathémati-
ues, & il les apprit parfaitement
un si excellent maître, pendant
s sept années qu'il demeura au-
rès de lui.

La néceſſité de se faire quelque

Philoſophie de ſon Maître d
étoit rempli. Il eut bientô
grand nombre de Diſciples,
plusieurs femmes voulurent pr
de ſes Leçons.

Une occupation ſemblable
fort propre à affermir dans c
l'on ſçait déja, mais elle em
de faire des acquiſitions nouv
Auſſi s'en faut-il beaucoup q
Carré n'ait été auſſi loin da
Mathematiques qu'il y pouvo
ler. Occupé malgré lui du ſo
ſa ſubſiſtance, il n'étoit poi
état de faire de nouvelles dé
vertes, il ſe contentoit de pr
de celles des autres.

M. *Varignon* le prit en
pour ſon Eleve dans l'Acad
des Sciences où il devint en

ales vûës de ce côté-là, & em- L. CAR-
ssa tout ce qui appartenoit à la BE'.
sique, la Théorie des Sons,
lescription des differens Instru-
ns, &c. Il négligeoit la Musi-
e en tant qu'elle est la source
n des plus grands plaisirs des
s, & s'y attachoit en tant qu'elle
nande une infinité de recherches
t épineuses.

Ses travaux furent interrompus
une indisposition presque conti-
lle où il tomba, & qui ne fit
augmenter pendant les 5. ou 6.
nieres années de sa vie. Incapable
rs de presque toute étude, &
ore plus de tout emploi utile,
trouva une retraite chez M.
uvin, Conseiller au Parlement.
fin après une assez longue alter-
ive de rechûtes & d'intervalles
ne très-foible santé, il mourut le
Avril 1711. dans sa 48. année.

l n'a publié que l'Ouvrage sui-
t.

Methode pour la mesure des Sur-
s, la dimension des solides, leurs
res de pesanteur, de percussion,
illation par l'application du cal-

pées dans la premiere.

L'Histoire de l'Academ
Sciences contient les M
suivans de sa façon.

1. *Methode pour la rectific*
lignes courbes par les Tangen
1701.

2. *Rectification de la*
Ibid.

3. *Solution du Problême*
aux Géometres dans les Me
Trevoux des mois de Sept
Octobre 1701. Ibid.

4. *Rectification des Caust*
Reflexion, formées par le Ce
Cycloïde ordinaire, & l
bole, & de leurs developpées
mesure des espaces qu'elles re
An. 1703.

5. *Methode pour la rec*

on des balles de Mousquet dans L. CARRE'.
t, & sur la résistance de ce fluide.
l.

}. *Experiences sur les Tuyaux Ca-*
aires. Ibid.

). *Problême d'Hydrostatique.* Ibid.

10. *Des Loix du Mouvement.* An.
06.

11. *Démonstrations simples & fa-*
s de quelques proprietez qui regar-
t les Pendules, avec quelques nou-
les proprietez de la Parabole. An.
)7.

12. *Experiences sur le ressort de*
r. An. 1710.

13. *Abregé de Catoptrique.* Ibid.

)n trouve outre cela dans le
plément du Journal des Sçavans,
rs 1707. un Abregé d'un *Trai-*
sur la Théorie generale du son, sur
differens accords de la Musique &
le Monochorde qu'il avoit lû dans
Assemblées de l'Academie des
iences, mais qui n'a point été
éré parmi ses Memoires impri-
z. Ce devoit être un prelude
la description de tous les ins-
imens de Musique dont il avoit
: chargé.

L. CARRE'. V. son Eloge dans l'*Histoire* [illegible] *l'Academie des Sciences*, *année* 1711.

MARC-ANTOINE GERARD DE SAINT AMAND.

M. A. G. DE S. AMAND. MARC-*Antoine Gerard*, [illegible] de *Saint Amand*, naquit à *Roüen* vers la fin de l'année [illegible] comme il le fait entendre lui-même dans un de ses Triolets, où [illegible] parle ainsi :

Quand l'an qui court se fermera,
J'ouvrirai mon douziéme Lustre.

Ces vers sont de l'an 1649. ainsi il entroit dans sa 56. année sur la fin de celle-ci, & par consequent il devoit être né sur la fin de 1594.

Plusieurs Auteurs ont prétend[u] qu'il étoit fils d'un Gentilhomm[e] Verrier, mais c'est un conte qu[i] est assez refuté par ce qu'il nou[s] apprend lui-même dans l'Epître dé dicatoire de la troisiéme partie d[e] ses Œuvres, que son pere avoit ét[é]

Che

ef d'Escadre pendant vingt-deux M. A.G.
au service d'*Elizabeth* Reine DE S. A-
ngleterre, & fut trois années MAND.
ieres prisonnier dans la tour
re de *Constantinople*, & que ses
x freres avoient été tuez en
nbattant contre les Turcs, que
plus jeune d'entr'eux avoit été
rnette Colonelle d'un Regiment
nçois sous le Grand *Gustave*,
y de Suede, ensuite Capitaine
Vaisseau sous le Comte d'*Har-
rt*, & enfin Colonel d'un Regi-
nt d'Infanterie Françoise au ser-
e de la République de *Venise*.
Il dit au même endroit que le
m de sa famille étoit *Gerard*,
nsi c'est une faute dans *Baillet* &
ns d'autres, de l'avoir mis com-
e un nom de Baptême.
On voit encore par la Préface
s ses Oeuvres qu'il n'avoit jamais
udié & qu'il ne sçavoit pas de
tin. » Il est vrai, ajoûte-t-il,
que la conversation familiere des
honnêtes gens & la diversité des
choses merveilleuses que j'ai vûes
dans mes voyages, tant en Eu-
rope qu'en Afrique & en Ame-

M. A. G. DE S. AMAND.

» rique, jointe à la puissante in-
» clination que j'ai eu dès ma jeu-
» nesse à la Poësie, m'ont bien va-
» lu une étude.

En effet sa vie n'a été presque qu'une suite continuelle de voyages dont ses Poësies nous apprendront quelques particularitez. On y voit qu'en 1643. il étoit en Angleterre à la suite du Comte d'*Harcourt* Ambassadeur extraordinaire de France, qu'en 1647. il étoit à *Collioure* en Roussillon, & qu'il avoit envoyé la même année à la Reine de Pologne une partie de son *Moyse Sauvé*

Cette Reine étoit *Marie-Louise de Gonzague* qui avoit épousé en 1645. *Ladislas Sigismond* Roy de Pologne, & en 1649. *Casimir* frere & successeur de *Ladislas*. *S. Amand* briguoit alors une place de Gentilhomme ordinaire de la Chambre de cette Princesse qu'il obtint deux ans après, c'est-à-dire en 1649. L'Abbé de *Marolles* dans ses Memoires, p. 167. se fait honneur de lui avoir procuré cette place avec trois mille livres de pension.

Il partit pour la Pologne la même année, mais ayant été pris en chemin par des Coureurs de *Saint Omer*, il fut conduit dans cette Ville où il demeura quelque temps en prison ; ainsi il n'arriva en Pologne qu'en 1650. Il ne fit pas grand séjour dans ce Royaume, puisqu'il revint l'année suivante en France, & passa le reste de ses jours à Paris. M. A. G. DE S. AMAND.

On ne sçait quels sont ses voyages en Afrique & en Amerique, dont j'ai parlé plus haut après lui, ni en quel temps ils se sont faits.

Au reste tous ses voyages ne l'enrichirent pas, si l'on s'arrête à ce que M. *Desspreaux* en dit dans sa premiere Satyre, où il parle ainsi de lui.

Saint Amand n'eut du Ciel que sa veine en partage,
L'habit qu'il eut sur lui fut son seul héritage :
Un lit & deux placets composoient tout son bien,
Ou, pour en mieux parler, Saint Amand n'avoit rien.

M. A. G. DE S. AMAND.

Mais quoi, las de traîner une vie
importune
Il engagea ce rien pour chercher la
fortune,
Et tout chargé de vers qu'il devoit
mettre au jour,
Conduit d'un vain espoir il parut à la
Cour.
Qu'arriva-t-il enfin de sa Muse abu-
sée ?
Il en revint couvert de honte & de
risée,
Et la fievre au retour terminant son
destin,
Fit par avance en lui ce qu'auroit
fait la faim.

Il y a un peu de malignité dans ces paroles qui ne sont pas exactement vrayes; car les Poësies de *Saint Amand* font foi qu'il n'avoit pas attendu si tard, ni à mandier les faveurs de la Cour, ni à mettre au jour les vers qu'il avoit fait dans cette vûe. Pour ce qui est de sa pauvreté, tout le monde en convient assez; il faut que sa mauvaise conduite & ses débauches y ayent beaucoup contribué, puis-

M.A.G. DE S. AMAND.

s'il paroît qu'il avoit assez de ressources pour vivre commodement, s'il avoit sçu le faire d'une maniere rangée.

» On prétend que c'est à l'état » miserable où il se trouva sur la » fin de ses jours qu'il fut redevable du retour de son esprit & » de sa derniere sagesse, & que la » crainte de mourir de faim le fit » préparer à une mort plus reguliere que n'avoit été sa vie. (*a*) On trouve en effet parmi ses Oeuvres quelques piéces de dévotion qui sont des témoins & des effets de son changement.

M. *Brossette* dans ses Notes sur *Boileau*, dit que *Saint Amand* avoit fait un Poëme de *la Lune*, dans lequel il louoit le Roy *Louis XIV*. sur-tout de sçavoir bien nager; car le Roy dans sa jeunesse étant à *S. Germain*, s'exerçoit quelquefois à nager dans la Seine, mais que ce Prince ne put souffrir la lecture du Poëme de *Saint Amand*, & que cet Auteur ne survêcut pas

(a) *Baillet Jugement des Sçavans.*

M.A.G. DE S. AMAND.

long-temps à cet affront.

Quoi qu'il en soit de ce
qui n'est pas trop certain,
Amand mourut en 1661. âg
67. ans. M. l'Abbé d'*Olivet*
son *Histoire de l'Academie Fra*
met sa mort à la fin de l'an
mais comme il lui donne 67
de vie, & qu'il est sûr qu'il
né à la fin de 1594. comme
vû plus haut, il faut la mettr
année plus tard. Ceux qui
fait mourir en 1659. ont fai
faute encore plus grande.

Il avoit été reçû à l'Aca
Françoise dès son origine, &
que le Cardinal de *Richelieu*
mença à la former, c'est à d
1633. On trouve dans l'H
de M. *Pelisson* qu'il deman
obtint d'être exempt de l'o
tion d'y faire à son tour
cours, suivant le reglement
avoit fait sur ce sujet, à la
qu'il feroit, comme il s'y ét
fert lui-même, la partie Co
du Dictionnaire que l'Ac
avoit entrepris, & qu'il re

M. A. G. DE S. AMAND.

oit les termes grotesques & bur-esques ; occupation qui lui conve-noit tout à fait bien, puisqu'on voit par ses Ouvrages qu'il étoit fort versé dans ces sortes de termes & qu'il semble même y avoir ramassé tous ceux des Halles, des Cabarets & des lieux de débauche.

M. *Despreaux* reconnoît (*a*) que *Saint Amand* avoit assez de génie pour les Ouvrages de débauche & de Satyre outrée, & qu'il a même quelquefois des boutades assez heureuses dans le sérieux ; mais il ajoûte qu'il gâte tout par les circonstances basses qu'il y mêle.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Les Oeuvres du sieur de Saint Amand. Paris in-4°. 3. volumes.* Le 1. en 1627. le 2. en 1643. & le 3. en 1649. Ces Poësies ont été réimprimées plusieurs fois. *La Solitude*, *Ode* qui est à la tête, est son meilleur Ouvrage, au jugement de M. *Despreaux* ; mais un défaut qui s'y trouve, c'est qu'au milieu d'un fort grand nombre d'images fort agréables, l'Auteur y vient présenter

(a) *Réflexions Critiques sur Longin.*

Medecin du Roy l'a traduite e
Latins, & elle se trouve en
Langue avec le texte Franç
côté dans le Livre de cet A
qui a pour titre : *Parerga seu subcesiva. Paris.* 1686. *in*-12.
dans le troisiéme volume des
vres de *Saint Amand* une pié
marquable ; c'est un Placet
le Chancelier *Seguier* pour u
vilege de verrerie, qu'il lui
présenté vers l'an 1638. (
sçait pourquoi il le demand
s'il l'obtint. Cela a pu donn
casion au Poëte *Maynard* de
peller Gentilhomme de verr
cette Epigramme.

Votre Noblesse est mince,
Car ce n'est pas d'un Prince
Daphnis, que vous sortés :

Il n'est pas inutile de remarquer M. A. G.
e quoiqu'il y ait de grands dé- DE S. A-
its dans toutes les Poësies de MAND.
int Amand, il sçavoit les réciter
ec tant d'agrément qu'il les fai-
it entendre avec plaisir, & c'est
lui dont *Gombaud* a voulu par-
r dans ces vers.

es vers sont beaux, quand tu les dis;
lais ce n'est rien quand je les lis;
u ne peux pas toûjours en dire,
ais-en donc que je puisse lire.

2. *Stances sur la grossesse de la*
eine de Pologne & de Suede 1650.
y en a six de neuf vers cha-
ne.

3. *Moyse sauvé, Idyle Héroïque.*
aris 1653. *in*-4°. It. *Paris* 1660.
-12. Ce Poëme eut d'abord des
lmirateurs, mais il est tombé de-
lis dans un mépris dont il n'a pû
relever, & c'est à son sujet que
I. *Despreaux* a dit dans son Art
oëtique, Chant 3.

N'imitez pas ce fou qui décrivant les
mers,

aux fenestres,
Peint le petit enfant, qui va, s
revient,
Et joyeux à sa mere offre un c
qu'il tient;
Sur de trop vains objets c'est a
la vûe.

4. *Stances à M. Corneille s*
Imitation de Jesus-Christ. Paris 1
in-4°. Il y en a 70. de six
chacune.

5. *Rome ridicule* qui se t
dans le Recueil de ses Oeuv
été imprimée plusieurs fois
rement ou avec d'autres Ouv
semblables *in-4°.* & *in-12.* I
a une traduction Italienne q
imprimée.

V. *l'Histoire de l'Academie*
çoise de M. Pellisson, avec l

EDME BOURSAULT.

EDME *Boursault* naquit à *Mussy-l'Evêque*, petite Ville de Bourgogne entre *Bar-sur-Seine* & *Châtillon*, au commencement du mois d'Octobre de l'année 1638. d'une des premieres familles de ce lieu. E. BOURSAULT.

Son pere qui avoit passé sa jeunesse dans le service, & n'avoit pas pris dans les troupes beaucoup de goût pour les Belles-Lettres, ne se mit guéres en peine que son fils fût mieux élevé, & devînt plus habile homme que lui; & quoiqu'il fut assez riche, il eût regretté les moindres épargnes qu'il eût fallu faire sur ses plaisirs, pour donner à ses enfans une éducation qui suppleât au tort qu'il leur faisoit d'ailleurs, & au peu de bien qu'ils avoient à esperer de son dérangement de conduite.

Edme Boursault n'a donc jamais eu aucune connoissance de la Langue Latine, & quand en 1651. il vint à *Paris*, il ne parloit que franc

E. BOURSAULT.

Bourguignon, & ne sçavoit que grossiérement la Langue Françoise. Cependant en peu de mois il sçût se tirer lui-même de cette barbarie, & il parvint en moins de deux ans à pénetrer toutes les beautez & les délicatesses d'une Langue qu'il a possedée dans la plus exacte & la plus parfaite pureté.

Ce fut un malheur pour lui qu'on ne l'eut pas fait étudier; la Langue Latine lui eût ouvert un chemin à une fortune brillante. Car en 1671. ayant fait par ordre du Roy *Louis XIV.* pour l'éducation de M. le Dauphin, un Livre qui a pour titre: *L'Education des Souverains*, ce Prince en fut si content qu'il se le fit lire plusieurs fois, & qu'il l'auroit choisi pour être Sous-Précepteur de M. le Dauphin, si son défaut de Latinité n'y eût été un obstacle.

Boursault s'appliqua de bonne heure à la Poësie Françoise, & se fit d'abord connoître par des piéces de Théâtre. Il étoit Sécrétaire des Commandemens de la Duchesse d'*Angoulême*, veuve d'un fils du

Roy *Charles IX*. lorsqu'on l'engagea E. BOURSAULT.
 faire une Gazette en vers. Cette Gazette plut fort à la Cour, & divertit assez le Roy pour engager à donner à l'Auteur une pension de 2000. livres avec bouche à Cour, & pour lui ordonner de travailler à cette Gazette, & de la lui apporter toutes les Semaines. Cet Ouvrage approuvé du Maître le fut aussi des Courtisans.

Une Semaine s'étant trouvée sterile en nouvelles, le Gazetier se plaignit à la table de M. le Duc de *Guise* de n'avoir rien de divertissant, dont il pût remplir sa gazette. Mais on lui fournit alors un sujet propre à divertir le Roi & la Cour. C'étoit une avanture arrivée à la porte de l'Hôtel *de Guise*, chez une Brodeuse fort en vogue, où les Capucins du Marais faisoient broder un *S. François*. Un jour que leur Sacristain étoit allé chez la Brodeuse voir où en étoit l'Ouvrage, il s'endormit profondement la tête sur le métier où il regardoit travailler. La malicieuse Ouvriere en étoit justement à broder le

E. BOURSAULT.

menton du Saint, & elle saisit l'occasion favorable d'ajuster adroitement la longue barbe du Pere, pour en composer la barbe de S. *François.* Au réveil du Religieux, il y eut un debat assez plaisant entre lui & la Brodeuse, à qui restoit cette barbe.

Boursault mit cette avanture en œuvre, & le Roi en rit beaucoup de même que la Reine; mais le Confesseur de cette Princesse, qui étoit un Cordelier Espagnol, lequel n'entendoit pas raillerie, poussé encore par les Capucins, mit le scrupule dans l'esprit de la Reine, qui fit ôter à *Boursault* le Privilege qui lui avoit été accordé pour sa Gazette, & qui obtint qu'on l'envoyât à la Bastille.

Le Chancelier *Seguier*, à qui on en commit le soin, ordonna à l'Officier qu'il chargea de ses ordres, de lui laisser, quand il iroit l'arrêter, tout le loisir nécessaire pour écrire au Roi & à ses protecteurs. *Boursault* se servit de ce temps pour écrire une lettre en vers à M. le Prince, qui parla aussi-tôt au Roi

Ce Prince révoqua sur le champ l'ordre d'aller à la Bastille ; mais par considération pour la Reine, il lui fit défense de travailler davantage à la Gazette, & de plus lui ôta sa pension. E. BOURSAULT.

Il obtint cependant dans la suite un Privilege pour une nouvelle Gazette semblable, sous le titre de *Muse enjouée*, qu'il faisoit tous les mois pour le divertissement de M. le Dauphin. Comme c'étoit dans le temps de la guerre qu'on nommoit du Prince d'Orange, il lui échappa dans sa *Muse enjouée* quelque traits un peu trop vifs, pour répondre à une Médaille frappée en Angleterre, où d'un côté étoit le portrait de *Loüis XIV.* avec ces mots : *Ludovicus Magnus*, & de l'autre celui du Roi *Guillaume* avec cette inscription : *Guilielmus Maximus*. Cet endroit finissoit par ces mots.

Et quand Loüis est grand par de grandes vertus,
Si Guillaume est très-grand, c'est par de très-grands crimes.

E. BOURSAULT.

On commençoit alors à parler de paix, & l'on n'eût pas été bien aise qu'on eût à nous reprocher de pareilles apostrophes ; ainsi le Roi ôta à *Boursault* son privilege, en lui faisant dire par M. le Chancelier qu'il ne le faisoit point par aucun mécontentement qu'il eut de lui ; mais par des raisons superieures, & qui lui étoient étrangeres.

Boursault fut ensuite Receveur des Tailles à Montluçon ; ce fut pendant ce temps-là que lui arriva l'avanture qui le réconcilia avec M. *Despreaux*, & dont je parlerai plus bas.

Il n'étoit encore qu'à l'âge de 63. ans, & joüissoit de toute la force de son esprit & de sa santé, lorsqu'il fut attaqué d'une colique violente, qui après huit jours de douleurs très-vives, le conduisit au tombeau. Il mourut le 15. Septembre 1701. après avoir donné des marques très-édifiantes de patience, de pieté & de resignation.

Il avoit été en liaison & en commerce avec tous les beaux esprits de son temps, qui le cherissoient

utant pour la douceur & la bonté E.Bour-
e ses mœurs, qu'ils l'estimoient sault.
our la vivacité & la délicatesse de
on esprit.

Pierre Corneille l'appelloit son
ls & l'honoroit de ses avis ; *Thomas Corneille* vouloit qu'il deman-
ât à être de l'Academie, & sur ce
u'il lui alleguoit son ignorance, &
i demandoit ce qu'elle feroit d'un
jet *ignare & non lettré*, qui ne sça-
oit ni Latin, ni Grec. *Il n'est pas*
uestion, lui répondit-il, *d'une Aca-*
emie Gréque, ou Latine; mais d'une
Academie Françoise. Et qui sçait le
rançois mieux que vous?

Il a laissé trois enfans, deux fils,
un Théatin qui s'est rendu célé-
re par son talent pour la Prédica-
on, & l'autre qui a été Capitai-
e d'Infanterie, & une fille Reli-
ieuse.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Pieces de Theâtre de M. de*
oursault. Paris 1694. *in*-12. It.
aris 1701. *in*-12. It. *Amsterdam*
721. *in*-12. 2. *vol.* It. *Nouvelle*
lition revûë, corrigée & augmentée
plusieurs pieces qui n'ont point paru

E. BOURSAULT. *dans les précedentes. Paris* 1725. *in*-12. 3. *vol.* On voit à la tête de toutes ces éditions la Lettre du P. *Caffare* Théatin sur la Comédie, qu'il avoit écrite à sa priere. Les pieces contenuës dans les trois volumes de la derniere, sont :

Dans le premier.

Le Mort vivant. Comédie en trois Actes. Il la composa dans sa premiere jeunesse, de même que les suivantes, qui n'ont pas le mérite de celles qu'il fit dans la suite.

Les Cadenats. Comédie en un Acte.

Le Médecin volant. Comédie en un Acte.

Les Nicandres, ou les Menteurs qui ne mentent point. Comédie en cinq Actes. Cette piece fut d'abord representée en cinq Actes, telle qu'elle paroît dans cette édition ; mais l'Auteur l'ayant trouvée trop longue la réduisit à trois Actes, & en ôta tout ce qui lui parut de moins interessant ou de superflu ; ce qui la rendit plus vive & plus Comique. La seconde édition qu'on en fit alors dans cet état

réforme est devenuë si rare, que l'on n'a pû la trouver pour l'inserer dans ce Recueil, & qu'on a été obligé de s'en tenir à la premiere, où elle est en cinq Actes. E. BOURSAULT.

Le Portrait du Peintre, ou la Critique de l'Ecole des femmes; Comédie en un Acte. *Boursault* fut engagé comme malgré lui à faire cette piece, où il attaque une des plus belles Comédies de *Moliere*. Il la fit joüer en 1663. sur le Theâtre de l'Hôtel de Bourgogne. *Moliere* en fut piqué, & lui donna des marques de son ressentiment dans son *Impromptu de Versailles*. Mais comme *Boursault* n'avoit point pris de lui-même part à cette affaire, il n'y fit aucune attention.

Les yeux de Philis changés en Astres. Pastorale en trois Actes. Le sujet est tiré d'un petit Poëme fort joli qui couroit alors sur ce sujet.

Dans le second tome.

La Satyre des Satyres. Comédie en un Acte. Un trait que M. *Despreaux* lâcha contre *Boursault* dans sa septiéme Satyre, pour venger *Moliere*, son ami, des coups qu'il

E. BOURSAULT.

lui avoit portez, a donné occasion à cette piece. M. *Despreaux* y parle ainsi :

Faut-il d'un froid rimeur dépeindre la Manie ?
Mes vers, comme un torrent, coulent sur le papier ;
Je rencontre à la fois Perrin & Pelletier,
Bardou, Mauroy, Boursault, Colletet, Titreville,
Et pour un que je veux, j'en trouve plus de mille.

Boursault irrité de se voir ainsi maltraité par une personne dont il ne croyoit pas s'être attiré le mépris, lui en marqua son ressentiment en composant cette piece, qui étoit prête à être representée & déja affichée, lorsque *Despreaux* obtint des défenses de la representer. *Boursault* eut cependant la permission de la faire imprimer, & il mit à la tête une Préface aussi vive que judicieuse sur la licence téméraire de nommer sans retenuë des gens d'esprit & d'honneur. M.

reaux fut touché de la maniere E. BOURSAULT.
elle étoit écrite, & a dit plu-
s fois depuis que M. Boursault
le seul qu'il se repentoit d'a-
attaqué, & que la Préface de
omédie étoit l'écrit le plus ju-
ux de tous ceux qui avoient
contre ses Satyres.
uelques années après, c'est-à-
en 1685. M. Despreaux étant
ux eaux de Bourbon, pour une
ction de voix, & y étant resté
coup plus de temps qu'il ne
it proposé, Boursault, qui étoit
Receveur des Tailles à Mont-
, ayant appris par un de leurs
communs, que son Censeur
dans son voisinage, & qu'il y
quoit d'argent, l'alla trouver à
bon, lui offrit ses services, &
bourse de deux cens louis.
Despreaux fut si surpris & en
ne temps si touché de cette gé-
osité, qu'il se réconcilia since-
ent, lia même avec lui une
ite & tendre amitié, qui a duré
e leur vie. Ils s'en sont donné
s leurs Ouvrages de mutuelles
ives, Boursault ayant dans ses

E. BOURSAULT.

Lettres rendu publiquement hommage au mérite de M. *Despreaux*, qui de son côté a ôté le nom de *Boursault* de ses Satyres, en changeant ainsi dans les éditions suivantes le vers que je viens de rapporter.

Bonnecorse, *Pradon*, *Colletet*, *Titreville*.

Germanicus. Tragédie en cinq Actes. Cette piece, qui fut joüée en 1671. eut un très-grand succès.

Marie Stuart. Tragedie en cinq Actes. Cette piece ne reüssit point; & quoique les vers en soient fort beaux, & les sentimens fort nobles, elle ne fut pas du goût du public, qui aime mieux les sujets que l'antiquité a consacrés, que les faits qui sont plus récens, & que l'Histoire moderne nous rend trop familiers. En faisant imprimer cette Tragédie, il la dédia au Duc de S. *Aignan*. On trouve dans ses Lettres un trait qui a rapport à ce sujet, & qui mérite de trouver ici sa place. Il y dit que » M. de *S. Aignan* la » reçut le plus obligeamment du

de., & le pria de ne pas trou- E. BOURSAULT.
mauvais que pour s'aquitter
lement de l'obligation qu'il
ıvoir, il lui fit un present de
louis. *C'est moi, Monsei-*
ır, lui dit *Boursault*, *qui suis*
sespoir de m'aquitter si mal des
ts dont je vous suis redevable:
est pas juste que vous achetiez si
ement un hommage si peu digne
ous. Je vois bien ce que c'est,
ıqua M. de *S. Aignan*, *vous*
ne croyez pas assez riche pour
donner cent louis tout d'un coup;
en, puisque vous voulez avoir la
laisance de vous accommoder à
ortune, souffrez au moins que je
en donne vingt presentement,
ue je continuë de mois en mois,
'à ce que je me sois aquitté. Il
ligea à recevoir les vingt
s, & pendant quatre mois, il
nanqua pas le premier, ou,
au plus tard, le second jour,
ıi envoyer un Gentilhomme
vingt louis; & quand *Bour-*
t fut le remercier, ce fut lui
le remercia lui-même.
Comédie sans titre, en cinq

E. BOURSAULT. Actes. Cette piece, que *Boursault* donna sous le nom de *Poisson*, & sous le titre du *Mercure Galant*, eut un succès surprenant, & fit beaucoup de bruit. M. *de Vizé*, Auteur du *Mercure Galant*, en porta ses plaintes à la Cour, qui le renvoya à M. de *la Reynie*, Lieutenant de Police; ce Magistrat se contenta d'ordonner qu'on n'intituleroit plus la piece *le Mercure Galant*, mais *la Comédie sans titre*. C'est la Satyre la plus agréable & la plus ingenieuse, qui eut paru depuis *Moliere* sur le Theâtre François; où sans attaquer directement le Mercure ni son Auteur, on se contente de produire quantité de sots & de ridicules, qui viennent y demander place, ou y apporter leurs Ouvrages. C'est d'un bout à l'autre un badinage si divertissant, qu'on ne pouvoit se lasser de la voir, & qu'elle fut joüée de suite plus de quatre-vingt fois au double.

Meleagre, Tragedie en vers lyriques, en cinq Actes. *Boursault* fit par ordre d'une Dame de considération les paroles de cet Opera, qu'elle

qu'elle projettoit en secret de faire E. BOURSAULT.
representer devant le Roy dans son Château de M. Ce fut la Dame qui choisit elle-même le sujet de *Meleagre*, & *Boursault* y travailla avec autant de promptitude, que de génie & de délicatesse. Mais le projet ayant été rendu public, la Dame ne voulut plus qu'on mît les paroles en Musique, ni qu'on en entendît parler davantage.

La Fête de la Seine. Divertissement en Musique en deux Scenes. Il fit cette piece pour une fête donnée à *Asniere* à Madame la Duchesse de Brunsvic.

Dans le troisiéme tome.

Phaeton. Comédie en vers libres, en cinq Actes. Cette piece échoua, parce qu'on l'avoit trop vantée avant qu'elle parut, & qu'on ne trouva pas qu'elle répondit à ce qu'on en attendoit.

Les Mots à la mode. Petite Comédie augmentée de quantité de vers, qui n'ont point été dits sur le Théâtre. Cette piece fut bien reçûë.

E. BOURSAULT.

Les Fables d'Esope. Comédie en cinq Actes. C'est la meilleure piece de *Boursault*, dont M. de *Saint-Evremont* a écrit, qu'il n'y avoit rien dans ce caractere de plus beau en notre langue, & que la seule hardiesse, indépendamment du succès qui l'avoit justifiée, d'oser mettre le premier des Fables d'*Esope* sur la Scene, ne pouvoit partir que d'un genie au-dessus du commun. On en a fait un grand nombre d'éditions, non seulement en France, mais encore en Hollande, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, & on l'a traduite en toutes les langues de ces Pays.

Esope à la Cour. Comédie heroïque en cinq Actes, corrigée & augmentée de plusieurs vers, qui n'ont point été dits sur le Theâtre. Cette Comédie, qui est la derniere qui soit sortie de sa plume, seroit un chef-d'œuvre, si sa mort ne l'avoit empêché d'y mettre la derniere main. Elle fut même alterée à la representation, où l'on se crut obligé de retrancher quantité de beaux vers, parce qu'on les trouvoit trop

forts, & qu'on en craignoit les applications. E. BOURSAULT.

Toutes les pieces dont je viens de parler, ont été imprimées séparement dans leur temps.

2. Il a fait aussi des vers de dévotion, entre autres *les Litanies de la sainte Vierge*; où à toutes les graces de la Poësie il a joint la pieté & l'onction. Ce petit Livre, qui est rare, a été imprimé pour la seconde fois en 1667. Il y a une Strophe pour chaque verset des Litanies.

3. *Lettres de respect, d'obligation & d'amour.* Ces Lettres connues sous le nom de *Lettres à Babet*, ont été imprimées dès l'an 1666. *in-12.* & plusieurs autres fois depuis. Elles sont écrites, de même que les réponses de *Babet*, d'un stile si naturel, si galant, & avec une naïveté si insinuante, que la Comtesse de la *Suze* fit ce Madrigal à la louange de ces dernieres.

Babet, qui que tu sois, que tes Lettres
sont belles!

E. BOURSAULT.

Que pour toucher les cœurs elles ont de pouvoir !
Ce sont des beautez naturelles,
Qu'on ne se lasse point de voir.
Les naïvetez enchantées,
Qu'avec tant d'enjoüement ton amour a dictées,
Ont d'inimitables appas.
Quand Tircis insensible aux accens de ma lyre,
Pour ne pas m'écouter portoit ailleurs ses pas,
Que ne te connoissois-je, hélas!
Tu m'aurois appris à lui dire,
Ce que je ne lui disois pas.

4. *Nouvelles Lettres de M. Boursault, accompagnées de Fables, de Contes, d'Epigrammes, de Remarques, de bons mots & d'autres particularitez aussi agréables qu'utiles, avec treize Lettres amoureuses d'une Dame à un Cavalier. Paris 1697. in-12. 2. Edition plus ample que la premiere. Paris 1699. in-12. 2. tom.* réimprimées encore depuis. Ces Lettres sont curieuses & amusantes.

5. *La véritable étude des Souve-*

. *Paris* 1671. *in*-12. J'ai déja E. BOUR-
: de cet Ouvrage qui est rem- SAULT.
l'exemples fort instructifs.

Artemise & Poliante, *Nouvelle*.
: 1670. *in*-12.

Le Marquis de Chavigny. Paris
). *in*-12. C'est encore une nou-
: historique.

Le Prince de Condé, *Nouvelle*
rique. Paris 1675. *in*-12. 3. *édi-*
Paris 1681. *in*-12. Ces trois
:es nouvelles sont écrites avec
le feu & toute la politesse
ginable.

Ne pas croire ce que l'on voit.
in-12. 2. *tom.* Ce petit roman
:crit d'une maniere si agréable
'un stile si enjoüé qu'on l'a
'ent attribué à Scaron, parce
le nom de *Boursault* n'y paroît

: n'ai pû découvrir si les Ga-
:s en vers de *Boursault* avoient
imprimées, comme il paroît
lles ont dû l'être.

. son Eloge dans l'*Avertissement*
'édition de son *Théâtre* de l'an
5.

M. Crusius.

MARTIN CRUSI

PIERRE Crusius ayeul de tin, dont je me propose d ler, étoit Brasseur à Bottei dans les montagnes de l'Evêc Bamberg, & mourut en 151 de 55. ans, étant né vers l'an 1 Sa femme Marguerite Schalt eut jusqu'en 1536.

Martin Crusius leur fils, 8 de notre Auteur, naquit ve 1490. Après avoir fait ses é en divers endroits, il fut or Prêtre à *Wittemberg* l'an 151 troubles de l'Allemagne ne lu mirent pas d'avoir une de fixe, il fut obligé de passer so d'un lieu à un autre & se vi d'une fois au hazard de pe vie. Il embrassa la Doctri Luther, & fut le premier fit recevoir à *Schlicht* lieu deux mille d'*Amberg*, dont voit fait Pasteur. Il mouru Mars 1553.

'e son mariage avec *Marie-Ma-* M. Cru-
ne Trummer naquit *Martin Cru-* sius.
ou *Kraus*, qui fait le sujet de
rticle, le 19. Septembre 1526.
rebern, lieu éloigné de trois
es de *Botteinstein* dans l'Evêché
'*amberg*.
on pere fut son premier maître,
ui apprit les élemens de la lan-
Latine. Quand il y eut fait
lques progrez, il l'envoya à
, où il étudia les langues La-
& Gréque, sous *Gregoire Leo-*
. Il s'attira par son application
ravail l'attention des Senateurs
ette Ville, qui lui accordérent
pension, pour le mettre en
de continuer plus commodé-
nt ses études.
n 1545 il alla à *Strasbourg* où
ès avoir donné encore quelque
ps aux Belles-Lettres, il s'appli-
à la Theologie & à la langue
braïque. Il demeura d'abord
s un Collége où plusieurs Villes
llemagne entretenoient des étu-
ns, & y fut entretenu aux dé-
s de celle d'*Ulm*; mais en 1547.

M. Cru-sius. il entra en
chez une pe
Il fit en
Patrie, d'o
Strasbourg.
tion particu
gens l'occu
jusqu'à ce
gent de qu
sa Patrie e
d'enseigner
L'année
direction d
& il crut d
pouvoir pr
mere, qui
que temps
les plus av
miers disci
retenir, &
avec eux le
Il se ren
où il lui fu
florins de
venir sa me
dre des pens
Il introd
pratiques

dans celle de *Strasbourg*, & la rendit par ce moyen très-célebre. M. CRUSIUS.

Il sçavoit déja les langues Latine, Gréque, Hebraïque, & Italienne ; il y joignit alors la Françoise, qu'il apprit d'*Albert Linsius*.

Il se maria en 1558. & épousa *Sibylle Ronner* qui mourut en 1561. après lui avoir donné deux filles & un garçon. Il ne demeura veuf que deux ans, & épousa en 1563. en secondes nôces *Catherine Vogler* de *Tubinge*. Celle-ci étant morte aussi, il prit pour troisiéme femme *Catherine Vetscher* d'*Eslingen*, dont il eut dix enfans, qui moururent tous avant elle, & qui mourut elle-même l'an 1599.

Matthias Garbicius, Professeur en Morale & en langue Gréque à *Tubinge* étant mort le 1. May 1559. *Crusius* fut choisi pour lui succéder, ce qui l'obligea de quitter *Memmingen* pour s'aller établir à *Tubinge*, où il prit possession de sa chaire le 1. Août de cette année.

Il demeura en cette Ville jusqu'à l'an 1566. que la peste y étant sur-

M. CRUSIUS.

venuë, tous les Professeurs se retirerent à *Eslingen*. Pour lui il alla à *Fribourg*, & de-là à *Basle*, où il resta quatre mois. Il perdit pendant ce temps-là sa mere & une de ses filles qui étoient demeurées à *Tubinge*, & qui y moururent de la peste.

Au mois de Janvier 1567. on le rappella à *Eslingen*, & il y alla reprendre ses fonctions, qu'il y continua jusqu'à l'année suivante, qu'il s'en retourna avec tous les Professeurs à *Tubinge*.

En 1569. Il fut exempté des fonctions de Professeur en Rhetorique; emploi qui avoit été ajoûté à celui de Professeur en langüe Gréque; mais on lui en conserva les appointemens, & on lui donna pour successeur *George Burckhard*.

Ses forces commencérent à diminuer en 1592. Il ne laissa pas de vivre encore quinze ans; mais enfin se trouvant à l'âge de 81. ans, & voyant qu'il ne pouvoit aller loin il fit assembler l'Université, avec le Recteur à la tête, le traita ma-

gnifiquement, & lui fit présent d'un Gobelet estimé cent florins. M. CRUSIUS.

Il ne survêcut pas long-temps à cette cérémonie ; car il mourut le 25. Fevrier 1607. dans sa 81. année.

Il laissa une Bibliotheque nombreuse, composée de Livres curieux ramassez dans toute l'Europe & dans l'Asie, & qui fut estimée deux mille florins.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Commentarius Sturmianus in Olynthicam I. Demosthenis & Scholia in secundam. Argentorati* 1554. *in*-12.

2. *Scholia Sturmiana in* 1. 2. *&* 3. *Eglogam Virgilii. Argentorati.* 1556. *in*-12.

3. *Institutionis puerilis in lingua Latina partes VI. Argentorati. in*-12. 1556. *&* 1557. Il composa cet Ouvrage pour l'usage de son Ecole de *Memmingen.*

4. *Grammatica Græca cum latina congruens. Partes duæ. Basileæ* 1558. *in*-8°. Imprimée plusieurs fois depuis.

M. CRUSIUS.

5. *Poematum Græcorum libri duo, addita è regione versione Latina. Basileæ* 1567. *in*-4°. Ces Poëmes sont sur les Evangiles des Dimanches de l'année, sur les sept Pseaumes, sur l'Histoire de Susanne & d'autres matieres sacrées.

6. *Orationum liber Unus. Basileæ* 1567. *in*-4°. avec les Poëmes Grecs.

7. *Majoris Syntaxeos Græcæ Epitome. Tubingæ.* 1583. *in*-8°.

8. *Civitas Cœlestis, seu Catecheticæ conciones Græco-Latinæ. Tubingæ* 1578. *in*-4°. Ce sont des traductions Gréques & Latines de discours prononcez en Allemand par *Jacques André*, *Theodore Schnepfius*, *Heerbrandus*, & d'autres qu'il avoit écrits en Grec à mesure qu'ils les prononçoient; ce qui fait voir l'usage qu'il avoit de cette langue.

9. *Salomoni Schvveigkero congratulatio de Peregrinatione ejus. Argentorati* 1582. Il est fait mention de cet Ouvrage dans le Catalogue de la Bibliotheque d'*Oxford*, qui n'en marque pas la forme.

10. *Jacobi Heerbrandi Compen-*

sium Theologia Latine, & Græce versum per *M. Crusium. Wittebergæ* 1582. in-4°. M. CRUSIUS.

11. *Quæstionum in Philippi Melanchtonis elementorum Rhetorices libros duos Epitome. Tubingæ* 1585. *in*-8°.

12. *Heliodori Æthiopica Historia Epitome, cum observationibus. Francofurti.* 1584. *in*-8°.

13. *Turco-Græciæ libri octo, quibus Græcorum status sub Imperio Turcico, in Politia & Ecclesia, Oeconomia & Scholis, jam inde ab amissa Constantinopoli ad hæc usquè tempora luculenter describitur. Basileæ* 1584. *in-fol.* Les liaisons que *Crusius* s'étoit faites à *Constantinople* ont produit cet Ouvrage, qui est le meilleur & le plus curieux de tous ceux qu'il a publiez. Il ne sera pas inutile de faire connoître en particulier ce qu'il contient.

On voit dans le premier Livre une Histoire politique de *Constantinople* depuis l'an 1391. jusqu'en l'an 1578. en Grec & en Latin, avec les Notes de *Crusius*, & une Lettre de *Theodose Zygomale*

M. CRUSIUS. *Dialogos. Basileæ* 1587. *in*-8°. La dispute de *Crusius* avec *Frischlinus* qui a produit cet Ouvrage & les suivans, ne roule que sur des minuties de Grammaire. Rien cependant n'égale l'emportement avec lequel ils ont écrit l'un contre l'autre. Les injures les plus grossiéres n'ont point été épargnées des deux côtez, & à voir la vivacité avec laquelle ils se sont exprimez, on croiroit qu'il s'agissoit entr'eux de toute autre chose que de ce qui faisoit la matiere de leur differend.

16. *Justa, vera, & postrema responsio ad ingrati desperatique Nicodemi Frischlini Mendacem ac scelestissimum Celestismum anno* 1588. *editum. Basileæ.* 1588. *in*-8°.

17. *Responsum adversus Poppismi Grammatici dialogum tertium per Nicodemum Frischlinum Poëtam editum. Francofurti* 1599. *in*-8°.

18. *Libri duo ad Nicodemum Frischlinum. I. Animadversionum in Grammaticam ejus Latinam. II. Ad ejusdem Strigilim Grammaticam Antistrigilis. Cum refutatione demonstrationis Ablativi Græcorum, & brevi Responsione ad*

mmaticam disputationem ejusdem. M. CRUSIUS.
6. in-8°. Argentorati.
[9. Oratio de Imperatore Frederico
barossa. Francofurti. 1593. in-4°.
o. Cerva Matutina, hoc est,
lmi 22. Deus meus &c. Paraphra-
Argentorati 1590. in-8°.
;1. Oratio de Vetustissimo Wirtem-
ensis Ducatus Oppido Calva, ejus-
generosis Rectoribus. Tubingæ
95. in-4°.
:2. Annales Suevici, seu Chronica
im gestarum antiquissimæ & inclytæ
viæ gentis Dodecades tres ab initio
m ad annum 1594. Accedunt Pa-
omena rerum suevicarum, in qui-
exponuntur Sueviæ Regiones, Prin-
tus, comitatus, Nobilitas, Wur-
bergica & aliæ Sueviæ urbes, Mo-
eria, Arces, & Pagi usque ad
um 1596. Francofurti in-fol. 2.
le premier en 1595. & le se-
d en 1596. Cet Ouvrage est
-estimé & peu commun. Com-
il a été imprimé à l'insçu de
uteur il n'est pas toûjours dans
dre où il l'auroit mis, s'il l'a-
t fait imprimer lui-même. Cru-
s'est servi utilement d'Aventin,

LOUIS VIDEL.

L. VIDEL.

LOUIS *Videl* naquit vers l'an 1598. de *Laurent Videl* Médecin Briançonnois, suivant *Gui Allard*, au lieu que *Chorier* le nomme seulement son petit fils. Ce Médecin est le premier qui ait écrit contre *Nostradamus*, & dont on a sur ce sujet un Ouvrage intitulé: *Déclaration des abus, ignorances & séditions de Michel Nostradamus. Avignon in-8°.*

Louis Videl préfera les belles Lettres à la Médecine, & s'y appliqua avec succès. Les progrès qu'il y fit furent plûtôt des effets de la vivacité de son esprit, & de ses heureuses dispositions, que d'une application continuë, dont sa legereté naturelle le rendoit incapable.

Le Duc de *Lesdiguieres*, Gouverneur du Dauphiné, l'ayant goûté, le prit de bonne heure auprès de lui, & en fit son Sécretaire. Après sa mort arrivée le 28. Sep-

bre 1626. Le Duc de *Crequi* L. VI-
gendre & son successeur dans DEL.
Gouvernement du Dauphiné,
tint auprès de lui, & lui con-
a le même poste ; mais *Videl*,
comptant sur les faveurs de la
une, qui lui rioit en toute ma-
e, ne songeoit qu'à se donner
bon temps, ayant encouru la
race de son Maître, sans qu'on
çache le sujet, fut congedié au
t de quelques années, & obligé
e retirer chez lui, où il chercha
la consolation dans l'étude &
s la composition de quelques
rages.

près quelques années de retrai-
le Marechal de l'*Hôpital* ayant
fait en 1650. Gouverneur de
is, l'y fit venir pour être son
etaire. Mais son imprudence
it encore perdre ce poste, &
erma même pour toûjours les
es à la fortune.

fut de nouveau obligé de se
curer une ressource par le secours
belles Lettres. Il entra chez une
onne très-riche pour être gou-
neur de son fils, & il s'aquita fort

L. VIDEL. bien de cet emploi ; ménageant avec soin le temps qu'il lui laissoit libre, pour s'adonner à la Geographie, dans laquelle il se rendit très-habille.

Les connoissances qu'il y aquit lui furent d'un grand usage dans la suite ; car lors qu'il fut retourné à *Grenoble*, il s'en servit pour gagner de quoi subsister. Il tenoit chez lui une Ecole de Geographie, où plusieurs jeunes gens de Condition venoient s'instruire sous lui. Il avoit mis toute la Geographie en vers François, qu'il leur faisoit apprendre, pour leur imprimer davantage les choses dans l'esprit. Il expliquoit aussi les Poëtes Latins à ceux qui le souhaittoient ; & apprenoit la langue Françoise aux Allemands & aux autres Etrangers qui passoient par *Grenoble*.

Il s'appliqua sur la fin de sa vie à la langue Italienne ; c'étoit une nouvelle resource qu'il se ménageoit pour avoir de quoi vivre plus commodement ; car il traduisit quelques Ouvrages de cette langue en François, qu'il fit imprimer.

L. VIDEL.

Il s'étoit marié, mais il eut la douleur de voir mourir sa femme quelques années avant lui, & d'être ainsi privé des secours qu'il auroit pû en tirer dans sa vieillesse.

Quelques Magistrats de la Chambre des Comptes de *Grenoble*, qui l'estimoient, lui avoient procuré un appartement dans le Palais où cette Chambre s'assemble ; & ce fut-là qu'il mourut, agé de 77. ans, l'an 1675. comme le marque *Gui Allard*. Je ne sçai pourquoi le P. *le Long* a mis sa mort en 1674. contre une autorité si positive.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Le Melante, Histoire amoureuse du temps, par le sieur Videl. Paris* 1624. *in*-8°. Il fit cet Ouvrage dans sa premiere jeunesse.

2. *Histoire du Duc de Lesdiguieres, Connétable de France ; contenant sa vie, avec plusieurs choses mémorables servant à l'Histoire générale depuis l'an* 1543. *jusqu'à sa mort. Paris* 1638. *in-fol.* 2. *édition augmentée. Grenoble* 1649. *in*-8°. Cette Histoire est écrite d'une maniere agréable, aussi éloquente que curieuse,

L. VIDEL. mais c'est plûtôt un éloge qu'une Histoire. C'est le jugement qu'en porte le P. *le Long*. *Chorier* dit dans la vie de *Pierre Boissat* que *Videl* acheva cet Ouvrage en peu d'années, & que *Boissat* le revit & en polit le stile.

3. *Histoire du Chevalier Bayard avec le Supplément de Claude Expilly, Président au Parlement de Dauphiné, & les Annotations de Theodore Godefroy, augmentées par Louis Videl. Grenoble 1651. in-8°.*

4°. *L'Esprit du Christianisme traduit du Latin de Jean Eusebe de Nieremberg, Jesuite. Grenoble 16[illegible] in-8°.*

Je ne connois que ces Ouvrages de *Videl. Chorier* dit qu'il a fait imprimer des Lettres choisies écrites à plusieurs personnes de considération, mais je n'ai pu découvrir ce que c'est. *Gui Allard* dit aussi qu'il a traduit le Capucin Ecossois de l'original Anglois, je ne peux rien dire de positif sur cet article où il peut y avoir de méprise; car nous avons *le Capucin Ecossois*, ou *Histoire d'un Capucin d'Ecosse, traduit*

duit de l'Italien de N. Rinuccini par François Barrault. Paris 1664. *in-*12. qui ne peut être celui dont *Allard* a voulu parler. Cet Auteur ajoûte qu'il a traduit *la conduite de la volonté & l'esprit du Christianisme du Latin d'Eusebius.* On ne s'aviseroit guéres sur la simple lecture de ces paroles de soupçonner qu'il s'agit ici de Jean Eusebe de Nieremberg. Je ne sçai si sa traduction de *la conduite de la volonté* a été imprimée.

V. *Guy Allard Bibliot. du Dauphiné. Nicolas Chorier vita Petri Boessatii, p.* 187.

Fin du quatorziéme Volume.

TABLE

Des Auteurs contenus dans ce Volume, selon l'ordre des matieres qu'ils ont traitées dans leurs Ouvrages.

A

Anatomie.

J. J. Sbaraglia, *Page* 225. *& suiv.*

Astronomie.

J. Cardan, 273. *& suiv.*

B

Blason.

J. le Laboureur, 126
C. le Laboureur, 129

C

Chymie.

D. Sennert, 144
G. Homberg, 163. *& suiv.*

Critique.

E. Barbaro, 23. 24

D

Droit Canonique.

J. Gerbais, 131. & suiv.
J. Eveillon, 300. & suiv.

Droit Civil.

G. du Pineau, 56. & suiv.

E

Ecriture Sainte.

A. H. Francke, 112. 113
J. Bugenhagen, 185 & suiv.

Eloquence.

E. Barbaro, 22. 24
C. Mignault, 93. & suiv.
G. de Trebizonde, 327. & suiv.
M. Crusius, 349

G

Genealogies.

e Laboureur, 125
e Laboureur, 129

Grammaire Latine.

rge de Trebizonde, 334
Crusius, 387. & *suiv.*

H

Histoire universelle.

tin Polonus, 207

Histoire Ecclesiastique.

e Laboureur, 126

Histoire Romaine.

lu Haillan, 211

Histoire de France.

Laboureur, 117. & *suiv.*

B. du Haillan, 212. & suiv.
J. Nicolai, 283. 284.
L. Videl, 399. 400.

Histoire d'Allemagne.

J. Bugenhagen, 184
M. Crusius, 393

L.

Lettres.

E. Barbaro, 26
E. Boursault, 379. 380

Liturgie.

C. le Laboureur,

Logique.

J. Cardan, 262
G. de Trebizonde, 337

M.

Mathematiques.

J. Cardan, 271. & suiv.
G. de Trebizonde, 331

L. Carré, 350. 351.

Medecine.

E. Barbaro, 21
D. Sennert, 144. 145
J. J. Sbaraglia, 225. & suiv.
J. B. Cardan, 250
J. Cardan, 261. & suiv.

Morale.

E. Barbaro, 22
J. Cardan, 263. & suiv.
A. Beverland, 344

P

Saints Peres.

G. de Trebizonde, 327. & suiv.

Philosophie.

E. Barbaro, 20. & suiv.
G. de Trebizonde, 329

Physique.

G. Homberg, 163. & suiv.

J. B. Cardan, 250
J. Cardan, 266. & suiv.
L. Carré, 351

Poësies Latines.

C. Mignault, 88. & suiv.
C. A. du Fresnoy 19[illegible]
B. du Haillan, 21[illegible]

Poësies Françoises.

C. Mignault, 88. & suiv.
L. le Laboureur, 127
E. S. Cheron, 172. & suiv.
B. du Haillan,
I. de Benserade, 314.
M. A. de Saint Amand,
E. Boursault, 369. & suiv.

Politique.

E. Boursault, 380

R.

Romans.

E. Boursault, 381

...uis Videl,

S.

Sermons.

...I. Polonus, 200

T

Theologie Dogmatique.

...A. H. Francke, 112. 113
...I. Bugenhagen, 187
...J. Nicolai, 285. & suiv.
...G. de Trebizonde, 333

V

Voyages.

J. le Laboureur, 116

Fin de la Table des Matieres.

P. 52. *l.* 11. *Ingenium nisi homi*
lis. *ingenium nisi nos hominis*

P. 58. *lig.* 3. *patruos*, lis. *patr*

P. 66. *lig.* 4. *patris*, lis. *patriis*

P. 75. *lig.* 14. *le Tourn[illegible]*, lis.
Tourneux.

P. 77. *lig.* 14. qui entourent,
qui autorisent.

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le quatorziéme Volume de ces Memoires, & j'ai crû qu'on en pouvoit permettre l'impression. A Paris le 1. Octobre 1730.

HARDION.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra SALUT: Notre bien amé ANTOINE-CLAUDE BRIASSON, Libraire à Paris, nous ayant fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main un Manuscrit, qui a pour titre: *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres, avec un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages*, qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sûr ce necessaire; offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & en beaux caracteres, suivant la feüille imprimée & attachée pour modele sous le contre-scel des presentes; A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes, de faire imprimer lesdits Memoires & Catalogue ci-dessus specifiés, en un ou plusieurs volumes, conjointement, ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, sur papier & caracteres conformes à ladite feuille imprimée & attachée pour modele sous notredit contre-scel, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de *huit années* consecutives, à compter du jour de la date desd. Presentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité &

tont droit de lui, à peine de c
plaires contrefaits, de trois
de contre chacun des contre
à Nous, un tiers à l'Hôtel-I
tiers audit Exposant, & de
ges & interêts. A la charge
tont enregistrées tout au lon
Communauté des Libraires &
& ce dans trois mois de la
l'impression de ce Livre sera
Royaume & non ailleurs, &
conformera en tout aux Reg
notamment à celui du 10. A
de l'exposer en vente, le m
qui aura servi de copie à l'i
sera remis dans le même éta
y aura été donnée, ès mains
feal Chevalier Garde des Scea
Fleuriau d'Armenonville, C
Ordres; & qu'il en sera remi
notre Bibliotheque publique
tre Château du Louvre, & u
très-cher & feal Chevalier C
France le Sr Fleuriau d'Arme
deur de nos Ordres; le tout a
Presentes, du contenu desqu
& enjoignons de faire joüi

nos amez & féaux Conseillers & Secre-
ires, foi soit ajoutée comme à l'original.
OMMANDONS au premier notre Huissier ou Ser-
nt, de faire pour l'execution d'icelles, tous Actes
quis & necessaires, sans demander autre per-
ission, & nonobstant clameur de Haro, Charte
ormande, & Lettres à ce contraires : CAR tel
notre plaisir. DONNÉ à Paris le 28 Novembre
n de Grace mil sept cens vingt-six, & de notre
gne le douziéme. Par le Roy en son Conseil,
DE S. HILAIRE.

Registré sur le Registre VI. de la Chambre Royal Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 530. F. 1. conformément aux anciens Reglemens confir z par celui du 28 Fevrier 1723. A Paris le 3. ecembre 1726.

Signé, VINCENT, Adjoint.

e l'Imprimerie de GISSEY, ruë
de la vieille Bouclerie.